

# Journal de la Pratique Musicale des Amateurs

*édité par la Confédération Musicale de France*



*crochet*

N° 381 — Janvier 1985



COMITE NATIONAL  
FRANÇAIS



*Kolomenskoïé : La Résidence des Tsars. L'Eglise Notre-Dame-de-Kazan (1668).*

## *En mission d'étude sur la pratique du Chant Choral en U.R.S.S.\**

La suite des très intéressants articles de Monsieur Joseph MULLER, qui représentait la Confédération Musicale de France lors de cette mission d'études, sera publiée dans le journal de février-mars. Nous vous donnons cependant quelques jolies photos de monuments de ce grand et beau pays.

\* Voir journaux n<sup>os</sup> 373, 374, 375 et 377.



*Kolomenskoïé : Les coupoles bleues de Notre-Dame-de-Kazan.*



*Au Kremlin : Le clocher d'Ivan-le-Grand (82 mètres).*



*Au Kremlin : La « tsarine des cloches » (210 tonnes).*

## Sommaire

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>3</b>  | M. Maurice Fleuret est venu à la C.M.F.      |
| <b>5</b>  | Concours C.M.F 1985 Orchestres à plectres    |
| <b>7</b>  | Concours C.M.F. 1985 Orchestres d'accordéons |
| <b>9</b>  | Orchestre Colonne                            |
| <b>11</b> | Ce que vous devez savoir                     |
| <b>13</b> | Institut de Pédagogie Musicale               |
| <b>16</b> | Nos échanges culturels                       |
| <b>23</b> | Vos stages                                   |
| <b>24</b> | Petites annonces                             |
| <b>26</b> | Manifestations                               |
| <b>29</b> | Promenade à travers nos régions              |

121, rue La Fayette  
75010 PARIS  
Tél. : 878-39-42

journal de la  
**Pratique Musicale  
des Amateurs**

Édité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :  
**M. André PETIT**

Abonnement (8 numéros)  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
Le numéro : 10 F

FRANCE .....	sociétés	80 F	1 an
	individuels	80 F	1 an
ETRANGER .....	le numéro	25 F	
		180 F	1 an

IMPRIMERIE  
« LES MARCHES DE FRANCE »

# ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE

Voici le règlement détaillé et complet du Projet n° 48 du Comité National Français de l'Année Européenne de la Musique.

## CONCOURS DE COMPOSITION



### REGLEMENT

#### Article premier.

L'Harmonie Municipale de la ville du Havre et la Confédération Musicale de France organisent conjointement, dans le cadre du Comité National Français de l'Année Européenne de la Musique, un concours de composition pour orchestres d'harmonie.

Ce concours, placé sous le patronage du Ministère de la Culture, de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) et du World Association for Symphonic Bands and Ensembles (W.A.S.B.E.), est destiné à enrichir le répertoire des musiques originales de moyenne difficulté, pour orchestres d'harmonie.

Le Secrétariat général de ce concours sera assuré par M. Claude Decugis.

#### Art. 2.

Ce concours est réservé aux compositeurs des pays suivants du Conseil de l'Europe et des pays associés :

Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume Uni, Finlande, Saint-Siège, Yougoslavie.

#### Art. 3.

Les œuvres présentées, de toutes tendances et de toutes formes musicales, devront être inédites, non encore exécutées

et correspondre aux degrés de difficultés des première, deuxième et troisième divisions du règlement C.M.F., niveau facile à assez facile, et d'une durée de 8 à 12 minutes.

#### Art. 4.

Les transcriptions d'œuvres, quelles qu'elles soient, ne seront pas acceptées.

#### Art. 5.

Les œuvres devront être présentées en partition complète et détaillée accompagnée d'une réduction du conducteur.

Les compositeurs s'engagent à fournir le matériel d'orchestre complet sur demande.

#### Art. 6.

Les manuscrits devront parvenir au siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, France, avant le 30 avril 1985, délai de rigueur.

Les manuscrits ne porteront aucune indication d'identité. Ils seront adressés sous double enveloppe, portant la mention confidentiel, accompagnés d'une légende ou d'un numéro et adressés sous pli recommandé.

#### Art. 7.

L'orchestration de l'œuvre devra comprendre uniquement les instruments

• Suite page 2

## ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE

### Fédération des Sociétés Musica- les Dauphinoises.

Ville de Chassieu.

Concours de composition musicale  
placé sous l'égide de la C.M.F.

#### REGLEMENT

**Article Premier.** — A l'occasion de l'Année Européenne de la Musique, et afin de promouvoir l'Orchestre d'Harmonie, l'Harmonie de Chassieu organise un Concours de Composition.

Ce concours est placé sous la responsabilité technique de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises et sous le haut patronage de la C.M.F.

**Article 2.** — Ce concours est ouvert aux compositeurs de toute nationalité et sans limite d'âge.

**Article 3.** — Les œuvres présentées devront comprendre l'instrumentation normale d'un orchestre d'harmonie. Les candidats devront néanmoins prévoir des « à défaut » ou des parties *ad libitum*, afin de rendre l'œuvre accessible aux formations à effectif modeste.

**Article 4.** — La durée des œuvres n'est pas limitée. Le degré de difficulté est libre.

**Article 5.** — Les œuvres doivent être inédites et n'avoir fait l'objet d'aucune exécution publique.

Elles seront adressées sous forme d'un conducteur détaillé, en deux exemplaires (photocopies), au siège de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, 13, boulevard Michel Perret, 38210 Tullins.

La date limite du dépôt des œuvres est fixée au 15 avril 1985. Les candidats s'engagent à réaliser le matériel d'orchestre.

**Article 6.** — Un jury d'éminentes personnalités du monde musical se réunira, afin d'examiner les œuvres déposées. Celles-ci seront classées par ordre de mérite.

Les récompenses prévues sont les suivantes :

1<sup>er</sup> prix : 10.000 F en espèces ;

2<sup>e</sup> prix : 6.000 F en espèces ;

3<sup>e</sup> prix : 4.000 F en espèces.

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix ; ses décisions seront sans appel.

**Article 7.** — Les œuvres primées feront l'objet d'une exécution publique lors du festival et concours national de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1985 à Chassieu.

Les candidats dont les œuvres auront été primées feront parvenir le matériel d'orchestre à cet effet dès que notification leur en sera faite.

**Article 8.** — Le dépôt d'une œuvre implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

## ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE

• Suite de la page une

employés dans les orchestres d'harmonie, notamment :

Piccolo Ut, Flûte, Hautbois, Petite Clarinette, Clarinettes 1, 2, 3, Clarinette Basse, Basson, Saxophones Alto 1, 2, Saxophone Ténor, Saxophone Baryton, Bugle Si b, Cornets Si b 1, 2, Trompettes Si b, 1, 2, Cors en Fa 1, 2, Trombones Ut 1, 2, 3, Tuba Si b, Contrebasse Si b, Timbales, Percussion.

#### Art. 8.

Le jury composé de :

— un représentant désigné par le Ministère de la Culture, France.

— Ida Gotkowsky, Président, France.

— Trevor Ford, Norvège.

— Henk Van Lijpschooten, Pays-Bas.

— Jean Bailly, Belgique.

Se réunira les 17, 18 et 19 mai 1985, à l'hôtel de ville du Havre.

#### Art. 9.

Les résultats seront proclamés à l'issue des délibérations du jury, le dimanche 19 mai 1985. Une conférence de presse sera tenue, ce même jour, à l'hôtel de ville du Havre.

#### Art. 10.

Pour récompenser les Compositeurs, le Jury disposera des prix suivants :

— 1<sup>er</sup> prix (Grand Prix de Composition de la Ville du Havre) : 15.000 F.

— 2<sup>e</sup> prix : 10.000 F.

— 3<sup>e</sup> prix : 5.000 F.

#### Art. 11.

Les Œuvres primées seront exécutées et les orchestres suivants ont été contactés pour donner au cours de l'année 1985, dans chacun des pays concernés, la première audition de ces compositions. La première audition mondiale du Grand Prix de la Ville du Havre reste dévolue à l'Harmonie Municipale du Havre.

Orchestres prévus :

— Harmonie Municipale du Havre, France.

— Courtrai-Aalbeke, Belgique.

— Liria, Espagne.

— Ettelbruck, Luxembourg.

— Radolfzell Am Bodensee, Allemagne.

— Bozen, Italie.

— Uster, Suisse.

— Berg en Terblijt, Pays-Bas.

— Innsbruck, Autriche.

#### Art. 12.

Les manuscrits de ce Concours resteront la propriété de la Confédération Musicale de France pour sa bibliothèque.

#### Art. 13.

Toute non observation de l'une ou de l'autre des dispositions du présent règlement entraînera de plein droit et sans recours la disqualification du concurrent.

### Ministère de la Culture

## Année Européenne de la Musique

Le Président du Comité National Français est M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique et de la Danse, au Ministère de la Culture.

Cinquante manifestations ont été sélectionnées parmi les projets adressés au Comité National Français et qu'il a pu examiner entre le 1<sup>er</sup> octobre 1983 et le 1<sup>er</sup> octobre 1984.

L'Année Européenne 1985 est due à une initiative du Parlement Européen, chaleureusement accueillie par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Elle se tiendra sous les auspices communs du Conseil de l'Europe et des Communautés Européennes.

Les objectifs de l'Année Européenne de la Musique 1985 sont les suivants : promouvoir la musique en général, quels qu'en soient le genre et l'époque d'origine, assurer au public, en particulier aux jeunes et aux minorités un plus large accès et une plus grande participation active à la vie musicale, offrir aux jeunes compositeurs et interprètes de meilleures perspectives professionnelles et sociales, renforcer l'éducation et la formation musicales, sauvegarder, mettre en valeur et enrichir le patrimoine musical commun.

L'initiative du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen, 1985 sera l'Année Européenne de la Musique. Le monumentaire de la naissance de Johann Sebastian Bach, Georg Friedrich Haendel et Domenico Scarlatti, auquel s'ajouteront les

## M. Maurice Fleuret est venu à la C.M.F...

Le jeudi 13 décembre 1984, avait lieu à la Confédération Musicale de France, au Centre culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta, à 15 h 30, une réunion très chaleureuse et très familiale, au cours de laquelle M. Maurice Fleuret, notre Directeur de la Musique et de la Danse, accompagné de plusieurs de ses proches collaborateurs, a remis à Mme Paula Burelli la Croix d'Officier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Cette réunion fut particulièrement émouvante, pleine d'affection et d'amitié.

Nous vous donnerons dans le journal de février-mars un compte rendu détaillé de cette réception, où étaient présents la plus grande partie de nos Membres du Conseil d'administration et de nombreux amis.



Une très jolie photo réunit : à droite, M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique et de la Danse, portant avec fierté la médaille d'Or de la Confédération Musicale de France ; devant lui, Claudie Bobin, de l'Action Musicale, Paula Burelli, décorée de la Croix d'Officier dans l'Ordre des arts et Lettres, que vient de lui remettre Maurice Fleuret, Luisella Majewski, de l'Action Musicale, Anne Mathron, Comité Français de l'Année Européenne de la Musique (Mme de Banès Gardonne), François de Banès Gardonne, chef de l'Action Musicale.

anniversaires d'Alban Berg et Heinrich Schütz, a été le prétexte de cette généreuse entreprise. L'action du Comité Européen d'Organisation conduit par M. Walter Scheel, ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne, et celle des Comités nationaux, constitués dans chacun des vingt-quatre pays participant à cette Année Européenne de la Musique, ont suscité, autour de thèmes forts comme « la jeunesse » et la « création », des initiatives diverses, audacieuses et, en tout cas, propres à rassembler et à promouvoir toutes les formes de musique et toutes les pratiques.

Le Comité national français, que préside le Directeur de la Musique et de la Danse, Maurice Fleuret, a sélectionné cinquante événements parmi les très nombreux projets qui lui ont été adressés depuis deux ans. A ces manifestations, qui constituent le programme officiel de la France pour 1985, viennent s'ajouter de multiples initiatives nées de l'imagination et de l'enthousiasme des acteurs de la vie musicale française. De nouveaux projets n'ont cessé, ces dernières semaines encore, de fleurir dans des domaines aussi divers que la musique ancienne, le jazz, le rock, la chanson, la musique chorale, les fanfares, la création ou les musiques traditionnelles et populaires.

Mais il y aura aussi des expositions, des stages, des concours, des colloques, des conférences et toutes sortes de rencontres. Cette intense activité culminera le 21 juin 1985, premier jour de l'été, avec la « Fête Européenne de la Musique », dont on peut espérer qu'elle sera, pour toute l'Europe, l'extraordinaire explosion de musique qu'elle a été en France dès sa première édition, le 21 juin 1982.

Pourtant, il faudrait déjà penser aux années à venir et ne pas limiter à la seule année 1985 ce foisonnement d'échanges et de découvertes dont l'Europe musicale veut devenir le théâtre. Car l'Année Européenne de la Musique doit être aussi une étape dans la nécessaire construction de l'Europe de la Culture.

Jack Lang,  
Ministre de la Culture.

Musique de l'air  
Tél. : 552-28-65  
(secrétariat)

### AVIS DE CONCOURS

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu le jeudi 7 février 1985 à 9 heures dans les locaux de la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant : le saxhorn basse Si b.

Epreuves du concours : Sonatine de Casterede (\*), lecture à vue.

Notation : chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 26, bd Victor, 75996 Paris Armées.

Clôture des inscriptions : 1<sup>er</sup> février 1985. Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours. Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de contrat.

(\*) Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01.

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu le vendredi 8 février 1985 à 9 heures dans les locaux de la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant : la trompette de cavalerie et le clairon.

Epreuves du concours : trompette de cavalerie : Solo n° 1 de C. Godot (1). Lecture à vue. Clairon : deux sonneries du cérémonial (1) militaire (au choix du candidat). Sonnerie « aux morts ».

Notation : chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de Musique de l'Air, 26, bd Victor, 75996 Paris Armées.

Clôture des inscriptions : 1<sup>er</sup> février 1985. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ces concours. Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de contrat. Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

(1) Arpèges : 24, rue Etex, 75018 Paris.

# Concours d'excellence 1985

Nous rappelons que le Concours d'Excellence aura lieu le dimanche 3 mars 1985, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 14, rue de Madrid, Paris-8<sup>e</sup>.

L'appel des candidats sera fait à 8 heures très précises. Les portes du Conservatoire sont ouvertes à partir de 7 h 30. Nous invitons nos candidats et les personnes qui les accompagnent à se trouver bien à l'heure sur les lieux du Concours.

L'après-midi, une audition des lauréats aura lieu avant la remise des Prix. Nous demandons aux Lauréats de demeurer sur place et de ne quitter le Conservatoire qu'après la cérémonie finale.

Nous souhaitons de beaux succès à tous les candidats au Prix d'Excellence de la Confédération Musicale de France.

# Congrès Statutaire de la C.M.F.

15 et 16 mars 1985

Comme nous l'avons annoncé, le Congrès se tiendra le vendredi 15 mars, de 9 heures à 18 heures, et le samedi 16 mars, de 9 heures à 12 heures, dans les Salons Hoche, 9, avenue Hoche, à Paris (8<sup>e</sup>).

Le vendredi, un déjeuner sera servi et le soir, le dîner sera suivi d'un grand concert sur place, par l'Orchestre d'Harmonie et l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P., (Division d'Honneur de la Confédération Musicale de France), sous la direction de Jacques Mas.

Le samedi après les débats, un déjeuner réunira les congressistes vers 12 h 30. Nous rappelons que les repas seront servis dans le Salon Etoile, par petites tables, dans un cadre très agréable.

Nous vous ferons connaître ultérieurement l'ordre du jour du Congrès, ainsi que les différentes formations musicales qui animeront ces journées. A Bientôt !

## Concours d'excellence 1985 : Errata

INSTRUMENT	TITRE	AUTEUR	EDITEUR
Clarinete	Trois pièces brèves (1, 2, 3) Adagio du concerto	Charles Jay Mozart (transcription Si b de Cahuzac)	Choudens Billaudot

## Examens fédéraux 1985 : Errata

PERCUSSIONS			
NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
Préparatoire II	Il faut lire : « Les Instruments à Percussion », 1 <sup>er</sup> Livre, Pièce n° 3 pour Timbales et Piano	Ph. Sagner	Billaudot
	« Les Instruments à Percussion », 2 <sup>e</sup> Livre, Pièce n° 7	Ph. Sagner	Billaudot
Préparatoire I	Histoires de Chats, n° 8, la Grande Valse des Chats	Chr. Manen	Choudens

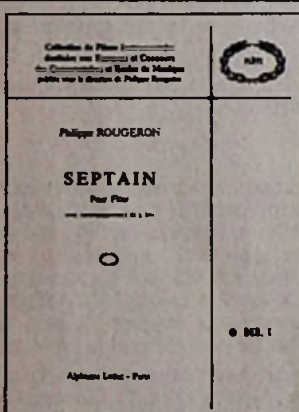
## ACCORDEON - BASSES COMPOSEES

Débutant I	Drei Kleine Kätzchen	Bui	Hablato <sup>*</sup>
------------	----------------------	-----	----------------------

\* L'adresse des Editions Hablato : Editions Valter Wild, See Strasse 73, 8712 Stäfa CH.

## PIANO

Moyen	1) 5 <sup>e</sup> Sonate en Ré	Padre Antonio Soler	Max Eschig
-------	--------------------------------	---------------------	------------



# A. LEDUC

vient de paraître  
dans la  
collection  
**ROUGERON**

- Amélier. BASSUTECY, pour tuba et piano  
— PETIT NUAGE, pour alto et piano  
— SOURIRE, pour alto et piano  
— WYMSOL, pour contrebasse et piano  
— YPERS, pour contrebasse et piano

- Challan (A.), CACHE-CACHE, pour 2 harpes et piano à 4 mains  
— EXPRESS, pour harpe  
— GLISSON & GYM TONIC, pour harpe  
— GRAND HUIT & INSOMNIE, pour harpe

Meyer. AU PAYS D'ARMOR, pour violon et piano

Normand. LA DANSEUSE, pour piano

Rossignol. CARILLON, pour cor  
— ELEGIE, pour hautbois et piano

Sichler. LES CLEFS ET L'ECLAT, pour clarinette et piano

- LUTIN MALIN, pour accordéon  
— TAPISSERIE D'ILLUSIONS, pour flûte et piano

Chez votre marchand, ou  
175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

## Orchestres à plectres

### Liste officielle des Œuvres imposées

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur	Si j'étais Roi, ouverture	A. Adam	C. Schneider
Excellence	Le Festin des Dieux	M. Maciocchi	C. Schneider
Supérieure	Nadedja	M. Maciocchi	C. Schneider
1 <sup>re</sup> division	La Vallée Maudite	F. Menichetti	Le Médiateur
2 <sup>e</sup> division	Parfum de Vienne	J. Strauss	C. Schneider
3 <sup>e</sup> division	Corbeille de Mariage	Dutour	C. Schneider

C. Schneider, l'Orchestre à plectre, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.  
« Le Médiateur », s'adresser à « l'Estudiantina d'Argenteuil », Parc Camélinat, 40, rue de la Justice, 95100 Argenteuil.

### Liste officielle des Œuvres à choisir

#### DIVISION D'HONNEUR

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Beethoven Herman A. Macchini Maciocchi M. Ponchelli	Egmont La Couronne d'Or Une Fête à Rome Imperia « La Joconde », La Danse des Heures Poète et Paysan	Le Médiateur Billaudot B.G. Adofé B.G. Adofé  Schneider B.G. Adofé
Suppé		

#### DIVISION EXCELLENCE

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Coiteux Galanti Giovanni Laisne Maciocchi M. Staz-Popy Boieldieu Mozart Guindani C. Rossini	Princesse Tragique Costumi Romani Tirrenia Massalia Le Festin des Dieux Le Rocher Fantôme Le Calife de Bagdad L'Oca del Cairo Songe Fantasque Signor Bruschino	Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Billaudot B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

#### DIVISION SUPERIEURE

AUTEURS	ŒUVRES	EDITIONS
Menichetti Mozart Mozart Paesiello Cimarosa Bellini Weber Maciocchi M. Lavitranò Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M. Maciocchi M.	La Moskowa Il re Pasteur Serenata Le Barbier de Séville L'Âstuce des Femmes I Puritani Robin des Bois Nadedja Renata Trionfo d'Amore Prélude en fa Espoir Suprême Floralia Les Amoureux du Moulin	Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

#### PREMIERE DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Tournei Fantuzzi Lacombe Menichetti Maciocchi Maciocchi Kok Maciocchi Maciocchi Menichetti Menichetti Dagosto S. Haydn Pachelbel Bert Henry Dagosto S. Cecere C.	Ouverture Provençale Sorrentine Aubade Printanière La Vallée Maudite Le Triomphe des Ailes Les Bibelots du Diable L'Ile Enchantée Milena Myrthalia La Dernière Etape Une Fête au Château Kourienka Minuetto Canon en Ré Majeur Démone et Angelo L'Ombre et le Masque Sinfonia	Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé Chapell B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé

#### DEUXIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Andrieu Frendo Goitre Menichetti Menichetti Veneux T. Maciocchi Galanti Adam Menichetti Menichetti Maciocchi Maciocchi Maciocchi Maciocchi Jakubowski	Cendrillon L'Etoile du Bonheur Le Secret de Polichinelle Les Yeux Noirs Rapsodie Corse Cœur Léger Rapsodie Tzigane Gabella La Poupée de Nuremberg Sérénade Espagnole A Travers la Hongrie Cortège du Muguet Petite Princesse Maggiolata Egeria Ouverture Printanière	Billaudot B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur Chapell B.G. Adofé B.G. Adofé Le Médiateur Le Médiateur Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Jaku

#### TROISIEME DIVISION

AUTEURS	ŒUVRES	EDITEURS
Manente Thorn Windt Grétry Dalmais R. Beethoven Dutour Duclos P. Maciocchi Ivanovici Florian Anonyme Veneux T.	Rêverie de Poète Princesse Alix Gavotte en ré La Caravane Soirée de Poupée Hymne à la Nature Corbeille de Mariage Paysage Suédois Ange Exploré Les Flots du Danube Kermesse Champêtre Le Chant des Adieux Idylle	B.G. Adofé Le Médiateur B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Renato B.G. Adofé Chapell B.G. Adofé B.G. Adofé B.G. Adofé Renato Chapell

# Editions Combres

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. : 824-89-24

ŒUVRES CHORALES - OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT ET INSTRUMENTALES DE ROGER CALMEL

## I. — Ouvrages d'enseignement : solfège contemporain

- du tonal à l'atonal : avec accompagnement de piano ;
- du tonal à l'atonal : sans accompagnement de piano ;
- livre nouveau pour le solfège : éveil et formation musicale en chantant  
1<sup>er</sup> cycle, 2<sup>e</sup> cycle.

## II. — Œuvres instrumentales :

### Piano :

- Sylvie joue du piano ;
- 5 rameaux d'olivier ;
- ruisseau-rivière et torrent : cours préparatoire 2.

**Piano 4 mains** : suite chorégraphique en 5 mouvements, arrangements de Richard Phillips (danse vive, danse lyrique, pas de deux, valse, tarentelle).

**Saxophone** : Nocturne avec accompagnement de piano.

**Trompette en UT ou Sib** : Bagdad avec accompagnement de piano.

**Clarinette** : Chanson du troubadour avec accompagnement de piano.

**Contrebasse** : Danse finlandaise avec accompagnement de piano.

**Violoncelle** : Page d'occitanie avec accompagnement de piano.

**Le Bois amical** avec accompagnement de piano.

**Clarinette** : Petite marche, chanson d'automne pour 3 clarinettes.

**Flûte** : Clair matin, pastorale pour 3 flûtes.

## III. — Œuvres chorales : Matériel d'orchestre en location, chœurs en vente.

**Pastorale de Noël** : chœur à 2 ou 4 voix mixtes, traduction du folklore languedocien de Alban Calmel, harmonisation de Roger Calmel.

**Deux chansons du Midi** : chœur à 3 voix, harmonisation de Roger Calmel.

**Cantate liberté** : poèmes de Paul Eluard et Daniel Duret.

durée : 16 minutes.

Chœur mixte, baryton solo (ad libitum).

Accompagnements :

I. Formation en quintette : FI - Htb - Cl - Bon - Po 4 mains.

II. Formation en quintette : Quatuor de saxophones - Po 4 mains.

III. Orchestre de chambre : FI - Htb - Trp - Cdes - Tb.

IV. Orchestre d'harmonie.

**Cantate des chemins retrouvés** : poèmes de Daniel Duret.

Chœur mixte, baryton solo (ad libitum), récitant.

Accompagnements :

I. Formation : FI - Perc - Po 4 mains (durée : 16 mn).

II. Formation : FI - Perc - orchestre à cordes (durée : 25 mn).

**Cantate de la vigne** : poèmes de Alban Calmel et Bernard Jourdan.

Durée : 16 minutes.

Chœur mixte, duo soprano, baryton.

Accompagnements :

I. Formation : Po 4 mains.

II. Formation : Po 4 mains et quatuor de saxophones.

III. Formation : orchestre symphonique.

**Cantate de l'Arc-en-ciel** : texte de Didier Rimaud, musique de Roger Calmel.

Soli (soprano, baryton, basse), chœurs mixtes, orchestre (par deux).

Durée : 25 mn.

Création à Strasbourg le 21 novembre et le 19 décembre 1982.

**Marie au calvaire** : Oratorio, texte de Charles Péguy, adaptation de Lucien Aumont.

Durée : 1 heure.

Chœur mixte (petit chœur et grand chœur).

Solistes : soprano, mezzo, baryton, récitant.

Accompagnements :

I. Formation : orchestration : orgue - FI - Trp

Ondes Martenot (ad libitum) - Cdes.

II. Formation : orchestration symphonique (les bois et les cuivres remplaçant les orgues).

**Passion selon le livre de Jean** : Oratorio, livret de Jean-Pierre Nortel.

Durée : 1 heure 45 minutes.

Chœur mixte, soliste, récitant.

Accompagnement :

Formation : Quatuor de trombones - Perc - Cdes.

Extrait séparé : symphonie de lumière (Cdes).

Création à l'église Saint-Germain-des-Prés les 2, 3 et 5 juin 1980.

**Les « 3 » messes basses** : d'après les « Lettres de mon moulin » d'Alphonse Daudet.

Durée : 14 minutes.

Chœur d'enfants, baryton solo.

I. Formation : FI - Cl - Bon - Perc.

A été diffusé, en création, sur Antenne 2 à la veillée de Noël 1980.

**Le pays des troubadours** : Septuor pour cuivres, matériel en vente ou en location.

(1. Fanfare du Roy Jehan - 2. Chanson de l'Aube - 3. A la cour du Roy Jehan - 4. Choral - 5. Fanfare Final).

Durée : 15 mn.

(Nouveauté 1984).

**L'enfant roi** : « Pastorale de Noël » : livret J.-P. Nortel, musique R. Calmel.

Chœurs d'enfants.

Formation : Tromp. - FI - Hautb. - Cor - Percussion - Cordes.

Création à l'église de Saint-Germain-des-Prés le 19 décembre 1983.



Concours C.M.F. 1985 :

# Orchestres d'accordéons

## Liste des œuvres imposées

DIVISION	AUTEUR	TITRE	EDITEUR
Honneur	ROSSINI	LA PIE VOLEUSE	Hohner
Excellence	FEYBER	IRISCHE SUITE	Hohner
Supérieure	DRAEGER	RUSSISCHE FANTASIA	Hohner
1 <sup>re</sup> Division	L. GANNE	OUVERTURE DES SALTIMBANQUES Ar. Lorin	Choudens
2 <sup>e</sup> Division	A. ASTIER	ESPIEGLE	Basile
3 <sup>e</sup> Division	HOLZSCHUH	OUVERTURE DE PRINTEMPS	Hohner

PREMIERE DIVISION		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
BASILE et DE MOULIN DEVEVEY et LORIN IVANOVICI LORIN E. SCHUBERT	CYPSKA (Czardas)  TARENTELE  LES FLOTS DU DANUBE (Valse) SUR LA ROUTE MOMENT MUSICAL (Ar. M. Francy)	Basile Basile Arc-en-Ciel Beuscher M. Francy

DEUXIEME DIVISION		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
BASILE et DEMOULIN FRIEDRICH HAGG SCHUBERT	OUVERTURE DE CONCOURS  HUMORESQUE  MARCHE MILITAIRE (Ar. M. Francy)	Basile Dhiebolt M. Francy
UNGER	DANSES PAYSANNES STYRIENNES	Dhiebolt
WALDTEUFEL	ESTUDIANTINA (Ar. M. Francy)	Enoch

TROISIEME DIVISION		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
COITEUX et BASILE GIRARD et GOYATTON GIRAULT	AUBE PRINTANIERE (Fantaisie, Ouverture) L'AMOUR ET LA NUIT  SYMPHONIE PRINTANIERE (Fantaisie, Ouverture)	Basile Arc-en-Ciel Arc-en-Ciel
MOULIN et BASILE WALDVOGEL	AUBADE MONTAGNARDE (Pastorale) KLEINE KONZERT	Basile Hohner

## Liste des œuvres à choisir

HONNEUR		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
BIZET DVORAK	2 <sup>e</sup> SUITE DE L'ARLESIENNE SOUVENIR DU NOUVEAU MONDE Op. 95, 4 <sup>e</sup> Mouvement (Ar. C. Bratti)	Hohner Pro-Euterpe
KHATCHATURIAN	DANSE DU SABRE (Ballet) (ar. Eisenmann)	W. Wild
OFFENBACH	ORPHEE AUX ENFERS (Ouverture) (ar. Hans Luders)	Hohner
ROSSINI	BARBIER DE SEVILLE (Ouverture) (Ar. Curt Héroid)	HOZCHUH
SIBELIUS	FINLANDIA (Ouverture)	Diebolt

EXCELLENCE		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
BRAHMS	DANSE HONGROISE N° 5 (Ar. F. Fouret)	Arc-en-Ciel
BRAHMS	DANSE HONGROISE N° 6 (Ar. F. Fouret)	Nuances
DONDEYNE D. OFFENBACH	PETITE SUITE PASTORALE ORPHEE AUX ENFERS (Ar. Luders)	Cavagnolo Dhiebolt
VON SUPPE	CAVALERIE LEGERE (Ouverture) (Ar. Hans Luders)	Hohner

SUPERIEURE		
AUTEUR	TITRE	EDITEUR
BOCCHERINI BRAHMS	MENUET (Ar. M. Francy) DANSE HONGROISE n° 5 (arrgt M. Francy)	Nuances Arc-en-Ciel
BRATTI C. BRATTI C. LECOQC	VALDORIA ISPRA (Réveil sur le lac) LA FILLE DE Mme ANGOT (Ar. M. Francy)	Pro-Euterpe Wild - Diebolt Joubert
METRA O. RAWSON H. STRAUSS	SERENADE (Ar. C. Bratti) LEGENDE DU GRAAL LE BEAU DANUBE BLEU	Pro-Euterpe Philippo-Combre Pro-Euterpe

Examens fédéraux 1985 :

## HAUTBOIS

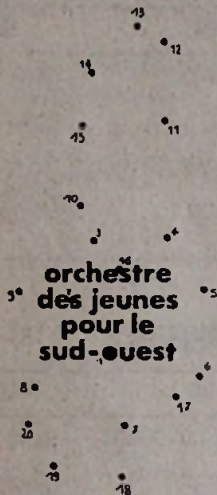
### ERRATUM

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Débutant I	CHANSON	DOURNEL	Billaudot
Débutant II	JARDIN POETIQUE	Denise ROGER	Combre
Préparatoire 2	EN REVANT	J. BROU-QUIERES	Martin
Elémentaire II	CANTILENE	Charles JAY	Lemoine
Moyen	EGLOGUE	H. BÜSSER	Leduc

été 1985 (Lot)

## Saint-Céré

Stage d'orchestre



### Chefs d'orchestre

Jacques Pési Directeur de l'orchestre régional Poitou-Charentes  
Michel Piquemal Dirige nombreux concerts chœur-orchestre  
Claude Schnitzler Chef à l'Opéra de Paris

### Professeurs

Violon : Yvon Carracilly, soliste à l'orchestre de l'Opéra de Paris.  
Alain Moglia, 1<sup>er</sup> violon solo à l'orchestre de Paris.  
Gaëtane Prouvost, assistante au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon.  
Alto : Colette Lequien, professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.  
Violoncelle : Etienne Péclard, violoncelle solo à l'Orchestre de Paris.  
Contrebasse : Philippe Juncker, contrebasse à l'orchestre du Capitole de Toulouse.  
Harmonie  
Bois : Amaury Wallez, basson solo à l'Orchestre de Paris.  
Cuivres : André Cazalet, cor solo à l'Orchestre de Paris.  
Marc Ursule, tuba solo à l'orchestre du Capitole de Toulouse.

### PROGRAMME

Stravinsky, Pétouchka ; Ravel, Daphnis et Chloé 2<sup>e</sup> suite ; Moussorgski, Une nuit sur le mont Chauve ; Brahms, un requiem allemand ; Verdi, Nabucco.

### Stage de saxophone

Stage de saxophone classique  
Max Jezouin (France)  
membre du quatuor de saxophones contemporain de Paris

Renseignements, inscriptions : C.I.E.M.  
64, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS  
Tél. : (1) 260-77-94

# Une grande création en France : Orfeo 2

Les 21, 22 et 23 mars 1985

Fable pastorale d'Alessandro Striggio  
Musique de Claudio Monteverdi

Transcription de Maurizio Dini Ciacci,  
Ludovico Einaudi, Luca Francesconi, Betty  
Oliveiro, Marco Stroppa, sous la direction  
de Luciano Berio.

Coproduction Biennale de Paris - Atelier  
lyrique du Rhin - Grande Halle de La Vil-  
lette.

Direction musicale : Maurizio Dini  
Ciacci, assisté de Iradj Shabai.

Mise en scène : Angelo Savelli.

Scénographie : Ercolino Tobia.

### PERSONNAGES ET INTERPRE- TES :

Orfeo :

Eurydice :

Nymphe et espérance : Sophie Marin-  
Degor

Messagère : Marie-Claude Vallin

Proserpine : Marie Duisit

Un berger : Ciro Buttari

Un berger : Giuseppe di Vittorio

Charon : Xavier Tamalet

Pluton : Daniel Salas

Voix enregistrées :

La musique : Elena Pierini

Un berger : Ciro Buttari

Ensemble instrumental sous la direc-  
tion musicale de Jean Lebert.

Ensemble de mandolines sous la di-  
rection musicale de Mario Monti.

Ensemble Rock'n roll :

Claviers : Francesco Pisanu.

## LE CLUB MUSICAL P.T.T. DE PARIS

Salle Raspail, 216, bd Raspail, 75014 Paris M<sup>o</sup>Vavin-Raspail.

### Jeudi 28 février, à 21 heures

Lune et soleil. Deux guitares, cavaquinho, flûte et  
chant.

« Toute la musique du Brésil », par Francesca  
Perissinotto, professeur au club, et Lourival Sil-  
vestre.

### Jeudi 21 mars, à 21 heures

Eric Thibault, professeur au club, son orgue élec-  
tronique, ses synthétiseurs.

De la musique d'avant-garde, mais dans la tradi-  
tion du club.

### Mardi 23 avril, à 21 heures

Soirée réunionnaise. Formation Les Gil's (la plus  
ancienne du club).

Tout le folklore réunionnais. Du rythme, de  
l'ambiance.

Direction : Fred Mansard.

Prix des places : 20 F.

Renseignements et réservations :  
181, av. de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 336-35-71.  
C.C.P. : 131891 R Paris.

Malgré le froid intense qui régnait sur Paris en cette soirée, le public se pressait Salle Pleyel où avait lieu un magnifique concert de l'Orchestre Colonne auquel nous avons assisté, le lundi 7 janvier 1985.

Nous allions entendre un programme prestigieux avec deux grands solistes : Eliane Tancheff et Dang Thai Son, sous la baguette de Claude Bardou : « Concerto pour piano n° 2 en Fa mineur » de Chopin et « 4° Symphonie en Fa mineur » de Tchaikovsky.

L'Orchestre Colonne rassemble des musiciens de toutes les formations parisiennes. Il accueille également de jeunes instrumentistes désireux de se perfectionner dans la pratique de l'Orchestre.

Il fut, jusqu'à cette année, une Association. Il est devenu Coopérative. A l'origine, les concerts de l'Orchestre Colonne se voulaient populaires, mais ils servent avant toute chose la Musique et c'est de la belle Musique que nous avons entendu, de 20 h 30 à 23 heures, durant cette soirée du 7 janvier.

Le Chef d'Orchestre, Claude Bardou, appartient à une extraordinaire famille de musiciens. Il fut un violoniste talentueux. Il a acquis une connaissance de l'Orchestre et du répertoire telle qu'il a été nommé Chef associé de l'Orchestre de Paris. C'est à Angers qu'il fit ses premières études et il eut son Prix de Violon au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

C'est magistralement qu'il a dirigé les musiciens de l'Orchestre Colonne. Ses indications sont d'une précision extraordinaire ; il veille à tout, indique les nuances remarquablement. C'est un Chef. Il participe totalement au rayonnement de l'Orchestre.

Quant à nous, nous ne saurons plus le dissocier de la « 4° Symphonie en Fa mineur » de Tchaikovsky qu'il a littéralement « enlevée ».

Le jeune pianiste, Dang Thai Son, 1<sup>er</sup> Grand Prix du concours Frédéric Chopin de Varsovie, a donné du « Concerto n° 2 en Fa mineur » de Chopin, une interprétation prestigieuse.

Sa technique est éblouissante ; elle lui permet de donner au texte de Chopin toute sa valeur. C'est un merveilleux pianiste que nous espérons entendre souvent.

Enfin, le moment d'émotion le plus intense que nous avons connu au cours de cette soirée fut : « Chants et danses de la mort », de Moussorgsky, interprétés par Eliane Tancheff, Mezzo Soprano.

Tous nos lecteurs connaissent M. Camille Roy, de l'Action Musicale, à la Direction de la Musique et de la Danse. Eliane Tancheff est son épouse. Elle s'est vu décerner la « Voix d'Or », Prix Ninon Valin, au Concours national des Voix d'Or.

Elle possède, en effet, une voix qui transmet toutes les émotions qu'elle-même doit ressentir au cours de son récital. On sent qu'elle est toute à la musique, toute à l'œuvre qu'elle interprète, œuvre ô combien difficile. Elle est la sobriété même ; aucun geste inutile, tout est réservé au Chant, à la transcription de ces



## ORCHESTRE COLONNE

« Chants et Danses de la Mort », et nous allons laisser à M. Camille Roy le soin de vous les expliquer. Eliane Tancheff était accompagnée par l'Orchestre Colonne sous la direction de Claude Bardou.



Nous voudrions remercier chaleureusement Eliane Tancheff qui fut longuement ovationnée. Une merveilleuse artiste que nous espérons revoir et entendre, accompagnée par l'Orchestre ou par son mari, car M. Camille Roy, nous vous le répétons, est un merveilleux pianiste.

« Chants et Danses de la Mort », Moussorgsky.

Cycle vocal sur des poèmes du Comte A. Golenistev-Koutouzov.

### CHANTS ET DANSES DE LA MORT MOUSSORGSKY

Cycle vocal sur des poèmes du comte A. Golenistev-Koutouzov

Les Chants et Danses de la Mort, datés de 1875 et 1877, sont contemporains de la composition de la khovanstchina et postérieurs d'une année à la création de Boris Godounov, au théâtre Marie de Saint-Petersbourg. Écrit originalement pour voix de femme et piano, ils furent orchestrés après la mort du compositeur par Glazounov et Rimsky-Korsakov.

A cette époque de sa vie, Moussorgsky était apparemment délaissé par les musiciens du Groupe des Cinq. Il partageait

son logement avec le poète Arsène Koutouzov, qui avait déjà écrit pour lui les poèmes de plusieurs mélodies : « L'Oublié » et le cycle des « Sans Soleil ». L'univers de la mort évoqué par Koutouzov et Moussorgsky est profondément empreint de nihilisme. Il ne s'agit ni d'une danse macabre, ni d'un jugement dernier moraliste. « Je saurai, dit la Mort, fouler la terre, la bien tasser, qu'elle soit dure et lourde, vos ossements n'en sortiront jamais plus pour se dresser fièrement vers le ciel ».

Avec cette œuvre, nous pénétrons dans un monde esthétique où naturalisme, et même réalisme (à la manière russe s'entend) ont une part déterminante. On pourrait se demander ici ce qu'ont en commun musique et réalisme... C'est précisément ce paradoxe que, seul peut-être dans l'histoire de la musique, Moussorgsky a pu soutenir et rendre plausible, et c'est peut-être pourquoi il reste unique, hors normes établies, inclassable.

Autre paradoxe : ce compositeur isolé, autodidacte, a su, par sa seule écriture, souvent abrupte et déconcertante, être le dépositaire d'un collectif immense, innombrable, le peuple, l'âme russes.

Quatre visages de la Mort sont représentés par :

1. — Berceuse : dialogue entre la mère, qui veille son enfant et la Mort, qui survient au petit jour. « Femme, repose tranquille, je veillerai à mon tour, j'apaiserai ton enfant mieux que toi-même. Dodo, l'enfant do ; vois, mon chant a bien su l'endormir ! Dodo, l'enfant do. »

2. — Sérénade : Sous les fenêtres d'une jeune malade, la Mort fait entendre son chant. « Viens, ma belle, ton visage est resplendissant de beauté. Tu as conquis mon amour. Voici venue l'heure de l'extase. Sois à moi ! »

3. — Trepak : Perfidement, la Mort murmure à l'oreille du pauvre moujik perdu dans la neige : « Toi qui es triste, brisé, sans forces, viens, couche-toi et l'endors, pauvre homme. J'aurai pour te réchauffer ma neige blanche et tout autour de toi, nous danserons le Trepak ».

4. — Le Chef d'Armée : Victorieuse, la Mort contemple le champ de bataille où les combats ont fait rage tout le jour. « C'est moi qui triomphe. Morts, levez-vous, formez les rangs. Je veux passer mon armée en revue. Vos ossements iront ensuite pourrir sous terre. » Camille Roy.

### DERNIERE MINUTE

Nous apprenons que le 2 juin 1985 auront lieu, à Chassieu (Isère) : le matin : le **Concours Régional Harmonies et Fanfares** toutes divisions ; l'après-midi : le **Concours Honneur**.

Pour tous renseignements : M. Louis Levrangi, chemin des Arons, 38210 Tullins.

Ces informations seront répertoriées dans le tableau des « manifestations » du prochain numéro.

## Tricentenaire de la naissance de Johann Sébastien Bach

Ce premier numéro de la 33<sup>e</sup> année (janvier-mars 1985) rend hommage à l'illustre compositeur luthérien, l'une des figures majeures de la musique spirituelle de tous les temps. Il tente de mettre en lumière la personnalité spirituelle du Cantor et la richesse symbolique de son œuvre — singulièrement, de son œuvre d'orgue —, à travers les contributions de plusieurs musicologues et interprètes de grande notoriété.

En guise d'introduction, est proposée une réflexion théologique sur la musique, qui décrit ce « magnifique don de Dieu, tout proche de la théologie » (Luther), comme une « puissance de vie ». Cette gerbe est offerte au lecteur par des auteurs venant d'horizons divers, qui rendent manifeste la dimension œcuménique de l'œuvre de J.-S. Bach. Si l'on a cru pouvoir le considérer comme « le meilleur disciple de Luther » ou « le cinquième évangéliste », il est aussi l'homme d'un discours musical qui ne laisse personne insensible, et qui parle à chacun le langage de la perfection.

La bibliographie qui clôt un numéro spécial des « Positions luthériennes » recense une série d'ouvrages sur la musique.

### SOMMAIRE

— Adolf Köberle : « la Musique, puissance de vie ».

— Jean Guillou : « Variation sur Bach ».

— Anthony Bonnet : « l'Année liturgique dans les chorals pour orgue de J.-S. Bach ».

— Pierre Vidal : « De M. Luther à J.-S. Bach, le Verbe incarné ».

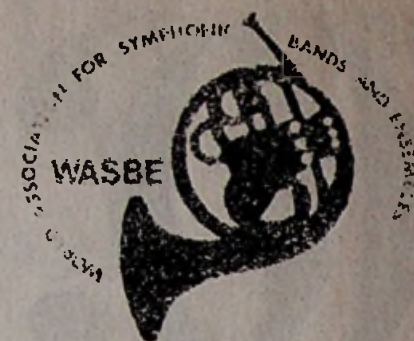
— Jean-Jacques Duparcq : « De quelques aspects de la symbolique des nombres chez J.-S. Bach ».

— Georges Beyron : « la Symbolique musicale de J.-S. Bach au miroir des chorals de l'Orgelbüchlein ».

— Charles-Léon Koehlhoeffler : « la Symbolique musicale de J.-S. Bach au miroir de la 3<sup>e</sup> partie de la Clavierübung ».

— Bibliographie.

Pour tous renseignements concernant cette plaquette, s'adresser à « Positions luthériennes », revue trimestrielle, 16, rue Chauchat, 75009 Paris.



Chers amis compositeurs, chers éditeurs, musicologues, ceci est la présentation de W.A.S.B.E.

Les initiales W.A.S.B.E. signifient « World Association for Symphonic Bands and Ensembles », en effet une Association Internationale pour Orchestres à Vent.

Cette association a pour but de faire connaître la musique d'harmonie et ses problèmes spécifiques dans les divers pays. A cette fin elle réunit des compositeurs, chefs de musique, éditeurs et musicologues qui veulent s'associer à la promotion de l'orchestre d'harmonie et des ensembles d'instruments à vent.

W.A.S.B.E. a été créé lors de la conférence internationale pour musique d'harmonie à Manchester en juillet 1981. Le compositeur norvégien renommé Trevor Ford fut élu Président.

Deux ans plus tard, W.A.S.B.E. rassemble près de 350 membres en provenance de 34 pays différents.

En juillet dernier la première conférence mondiale W.A.S.B.E. a eu lieu à Skien, en Norvège. Plus de 150 membres de

24 pays différents y ont participé. D'éminents musicologues, chefs de musique et compositeurs y donnèrent des conférences, séminaires, etc.

Onze orchestres de 8 pays s'y produisirent ; et surtout ce fut une occasion unique d'échanger des idées et de discuter de ses problèmes avec des amis W.A.S.B.E. en provenance du monde entier.

Lors de cette conférence M. Francis Pieters de Belgique fut élu Président. La seconde conférence mondiale W.A.S.B.E. se tiendra à Kortrijk (Courtrai) en Belgique, du 15 au 21 juillet 1985.

Que vous offre W.A.S.B.E. ?

Une participation gratuite à la conférence (concerts, cours, séminaires, etc.), un bulletin (vous avez le choix entre cinq langues) avec des informations du monde entier, une liste des membres, l'usage gratuit de notre bibliothèque (conducteurs et enregistrements sur cassette), participation à nos programmes d'échange d'étudiants (scholarships) et de chefs de musique, une liste avec le meilleur répertoire international, etc.

Ceux qui payeront leur cotisation pour 1983-1984 et 1984-1985 participeront gratuitement à la conférence ; ceux qui payent pour un an, verseront 50 pour cent des prix d'entrée.

W.A.S.B.E. veut une revalorisation de l'orchestre à vent en tant que moyen d'expression musicale autonome, avec son propre héritage culturel.

W.A.S.B.E. encourage l'échange international de chefs, de professeurs et d'élèves, ce qui permet une meilleure entente internationale à travers la musique pour instruments à vent.

Pour toute information, prière de s'adresser au secrétariat W.A.S.B.E. c/o José Couckuyt, Menenstraat, 301 A, B 8520 Menen, Belgique.

## Une chance pour les musiciens français

La conférence à Kortrijk en juillet 85 (du 14 au 21 juillet à 25 km de Lille).

Les préparatifs pour la conférence sont en bonne voie.

Voici la liste des orchestres qui participeront à la conférence :

California State University Fresno Wind Ensemble (U.S.A.) ;

Grand orchestre d'harmonie des Guides (Belgique) ;

Orchestre d'harmonie de jeunes (Suisse) ;

Kent Schools Symphonic Band (Angleterre) ;

Harmonie Sint Michael, Thom (Pays-Bas) ;

Musique de la Police Nationale (France) ;

Omnibus Wind Ensemble (Suède) ;

Sacramento Valley Concert Band (U.S.A.) ;

St Mary's College, St Mary Wind Ensemble (U.S.A.) ;

All Japan High School Band (Japon) ;

Bofors orchestre d'harmonie (Suède).

Nous attendons des confirmations des orchestres suivants :

Orchestre de fanfare National de jeunes (Hollande) ;

Orchestre d'harmonie National de jeunes (Hollande) ;

Banda Primitiva, Liria (Espagne) ;

Churchland Senior High School Band, Perth (Australie) ;

Royal Northern College of Music Wind Ensemble (Angleterre).

Donneront des concerts de plein air :

American Ambassador of Music (U.S.A.) ;

Portadown, Craigavon Band (Irlande du Nord).

• Suite page 13

**CONCOURS MONDIAL DE  
MUSIQUE DE KERKRADE 1985  
(Pays-Bas), du 5 au 28 juillet 1985**

Pour tout renseignement et envoi du règlement, vous pouvez vous adresser :

- 1) soit directement : Musik Concours Kerkraide Nederland ;
- 2) soit à votre Président Régional.



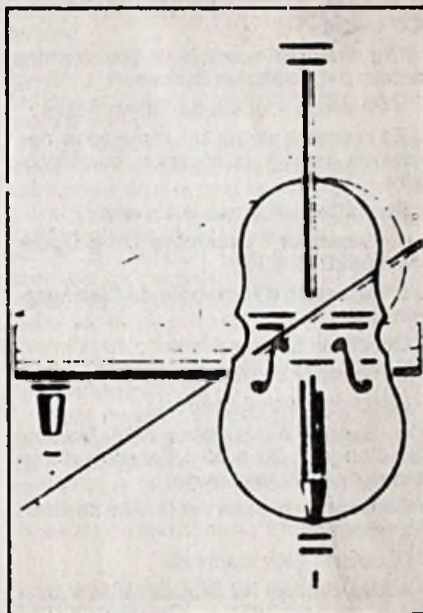
**KERKRADE - NEDERLAND**

*5 juli - 28 juli 1985*

**SEMAINES MUSICALES DE  
CRANS-MONTANA, VALAIS  
(SUISSE)**

Cinq grands concerts auront lieu entre le 28 décembre 1984 et le 8 avril 1985.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. François A. Barras, Case Postale 37, 3963 Crans-sur-Sierre (CH).



**FESTIVAL INTERNATIONAL  
DE MUSIQUE SACREE,  
LIMRICK, IRLANDE, les 22, 23  
et 24 mars 1985**

Si certaines de nos chorales sont intéressées, qu'elles veuillent bien s'adresser : Baz Miller, Shannonside Tourism, The Granary, Michael St, Limrick, Ireland.



**UN MOIS DE MUSIQUE  
CONTEMPORAINE A NICE**

**Festival de Musique jusqu'au 18 février 1985 :**

- Ensembles invités :
- Les percussions de Strasbourg ;
  - E.I.C. ;
  - Orchestre Philharmonique de Nice ;
  - Orchestre de Cannes, Provence, Côte d'Azur ;
  - Orchestre de chambre de Nice ;
  - Chœurs Contemporains de l'Université d'Aix ;
  - Ensembles de Genève, Amsterdam, Bucarest, Nice, Grasse, Aix ;
  - Groupes.

Nous avons noté une œuvre de Michel Decoust dont nous vous avons présenté : « Spectre » au concert du Congrès 1984.

Cette œuvre s'appelle : « T.H.T. ».

Pour tout renseignement, nous vous conseillons de vous adresser à :

• Suite page 12

**Church Music International  
Choral Festival**

**22, 23 et 24 mars 1985**

**St. Mary's Cathedral  
Limerick, Ireland**



• Suite de la page 11

— mairie de Nice, Direction de l'information et des relations publiques, Service Presse. Tél. : (93) 62-12-12 ; ou

— C.I.R.M. (Centre International de Recherche Musicale), M. Jean-Etienne Marie. Tél. : (93) 81-70-41.

**CLERMONT-FERRAND :  
7<sup>e</sup> FESTIVAL « MUSIQUES  
D'AUJOURD'HUI »**

Un très beau programme :

— **Samedi 1<sup>er</sup> décembre 1984, Maison des Congrès, 20 h 30 : Le Quatuor « Pour la fin du temps », d'Olivier Messiaen.**

Quatuor pour clarinette, violon, violoncelle et piano, avec la participation de Koïtscho Atanassof, clarinette ; Jean-Paul Jourdan, violon ; Takashi Kondo, violoncelle ; Jean-Marie Besnard, piano.

En première partie le troisième trio pour piano, violon, violoncelle, de Bohuslav Martinu.

— **Dimanche 2 décembre 1984, Opéra Municipal, 17 heures : « Les créateurs du XX<sup>e</sup> siècle et la jeunesse ».**

Trois partitions de Zoltan Kodaly, Bela Bartok et Darius Milhaud, par le Conservatoire National de Région.

**Un petit jeu d'exercices.**

Jeu pour enfants.

Paroles de Armand Lunel. Musique de Darius Milhaud.

— **Lundi 3 décembre 1984, Opéra Municipal, 20 h 30 :**

Soirée chansons.

Présenté par l'Atelier Clermontois d'animation culturelle, avec Mōrice Bénin.

— **Mardi 4 décembre 1984, Maison du Peuple, 20 h 30 : Chicago Blues Festival 84.**

Présenté par « Les Amis du Jazz ».

Avec Jimmy Johnson et son trio, et deux invités, le guitariste John Watkins et l'harmoniciste Billy Boy Arnold.

— **Mercredi 5 décembre 1984, Maison des Congrès, 20 h 30 : Le théâtre de percussion, Akroma.**

Direction artistique : Claude Giot.

— **Jeudi 6 décembre 1984, Opéra Municipal, 20 h 30 : Le lyrisme vocal au XX<sup>e</sup> siècle.**

Une création mondiale, « Les chemins du retour », de Marian S. Kousan.

« Pénélope », opéra de Gabriel Fauré.

En première partie, le lyrisme vocal des origines jusqu'à la musique contemporaine.

Par le Centre Lyrique d'Auvergne.

— **Vendredi 7 décembre 1984, Opéra Municipal, 20 h 30 :**

**L'Orchestre d'Harmonie de Clermont-Ferrand.**

Direction : Evelyne Aiello.

**Le Quatuor de trombones de Paris.**

Direction : Michel Becquet.

— **Samedi 8 décembre 1984, Maison des Congrès, 20 h 30 : Création d'une œuvre de Félix Ibarrondo.**

Commande passée par la Ville de Clermont-Ferrand.

Direction : Félix Ibarrondo.

Autres œuvres : « Que cet ardent sanglot pour violoncelle ». Création. « Flumina » pour flûte, piano et percussion. « Sismal » pour flûte. « Diastole » pour deux percussions.

— **Dimanche 9 décembre 1984, Opéra Municipal, 20 h 30 : Récital de piano Ivo Pogorelich.**

Mozart, Chopin, Prokofiev.

Présenté par les « Amis de la Musique ».

Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner : Mairie de Clermont-Ferrand, Service Information, B.P. 60, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 92-42-31.

**MATINEE ARTISTIQUE EN  
FAVEUR DE L'ACCORDEON,  
organisée par l'U.A.I.C.F.**

Dimanche 27 janvier 1985, à 14 h 45 très précises, salle Traversière, 15, rue Traversière, Paris (12<sup>e</sup>), métro : Gare-de-Lyon ou La-Rapée ; entrée gratuite ; avec le concours des sociétés d'accordéons :

• Orchestre Junior d'Accordéons U.A.I.C.F. Est. Direction : René Muller ;

• Ensemble d'Accordéons de l'Ecole de Musique du C.E. de la R.A.T.P. Direction : Jean Demeaux ;

• Accordéon-Club d'Aubervilliers. Direction : Mlle Jeannine Lorenzi ;

• Orchestre d'Accordéons « Les Triolets » de Bezons. Direction : Mlle Lysiane Godon ;

• Orchestre d'Accordéons de l'Ecole de Musique U.A.I.C.F. Paris. Direction : Georges Fornet.

*Les abonnements partent du  
mois de janvier et finissent  
en décembre.*

*Les bordereaux d'abonne-  
ments doivent nous parvenir  
au plus tard le 15 décembre  
pour l'année suivante.*

*Tous les abonnements nous  
parvenant après le 15 janvier  
seront servis partiellement.*



*Fête de Sisteron en l'an 1651*

1985...

... XXX<sup>èmes</sup> NUITS  
DE LA CITADELLE

# Institut de Pédagogie Musicale

Fondé à l'initiative du Ministère de la Culture (Direction de la Musique et de la Danse) avec la collaboration du Ministère de l'Education Nationale (Direction des Enseignements Supérieurs), l'Institut de Pédagogie Musicale a pour vocation fondamentale de contribuer au développement d'une pédagogie musicale capable de soutenir et d'enrichir les désirs de musique qui se sont révélés en France au cours de ces dernières années.

Il est placé sous la Direction générale et scientifique de Henri Pousseur, assisté de deux directeurs délégués, Eric Sprogis et une personnalité musicale universitaire qui sera prochainement désignée.

Durant sa phase de préfiguration, prévue jusqu'en juin 1985, l'Institut de pédagogie bénéficiera de dotations de fonctionnement du Ministère de la Culture (correspondant permanent : Danuta Dubois, Inspecteur de la Musique). La gestion administrative en est confiée à la Mission Musique de l'établissement public du Parc de La Villette qui mettra à la disposition de l'Institut des locaux et un secrétariat (correspondant permanent et responsable administratif : Pierre-Gilles Bessot).

L'Institut de pédagogie constitue un des éléments de la future Cité de la Musique et La Villette.

## ORIENTATIONS GENERALES DE L'INSTITUT DE PEDAGOGIE MUSICALE

L'action de l'Institut de Pédagogie Musicale est mise au service de tous les protagonistes de l'activité musicale (institutions,

## W.A.S.B.E.

### • Suite de la page 10

Plusieurs orchestres se trouvent sur une liste de réserve. Tous ces orchestres ont été informés des dates et des possibilités de logement.

Quant aux séminaires, clinics, conférences, nous pouvons vous donner la liste des personnes (tous d'éminents spécialistes) qui ont déjà confirmé leur participation : Bob Reynolds (U.S.A.), Geoffrey Brand (G.B.), David Whitwell (U.S.A.), Hans Boschma (Hollande), Norbert Nozy (B.), Anthony Baines (G.B.), Elie Apper (B.), Donald Hunsberger (U.S.A.), Frank Battisti (U.S.A.), Ignace de Keyser (B.), Trevor Ford (Norvège), Loeb van Zuilenburg (Afrique du Sud), Henk van Lijnschooten (Hollande), Frederick Fennell (U.S.A.).

Il y aura aussi : une exposition d'instruments à vent historiques, organisée par le musée instrumental du conservatoire de Bruxelles (l'un des meilleurs musées du monde) :

— une rétrospective sur Adolphe Sax et le saxophone : concerts par des solistes et des ensembles renommés en provenance du monde entier.

responsables, professionnels, amateurs, jeunes et adultes) et s'exerce en liaison avec les enseignants et les structures de formation :

— en constituant un Centre de Documentation Internationale sur la pédagogie musicale,

— en cherchant à rééquilibrer une pédagogie musicale demeurée soit trop libéralement anarchique, soit trop rigoureusement prescriptive.

Il contribue notamment au développement d'un véritable enseignement de la pédagogie encore trop souvent absent du cursus des études suivies dans les conservatoires et les universités,

— en développant une réflexion fondamentale sur l'activité musicale et ses mécanismes d'apprentissage dans leur aspect le plus général, c'est-à-dire en prenant en compte la pluralité des systèmes, des méthodes, des genres, des cultures et des époques.

Enfin, l'Institut de Pédagogie Musicale a pour mission de favoriser, de soutenir et de mettre en relation les expériences et les recherches pédagogiques menées dans l'ensemble du pays en les nourrissant des résultats de la recherche internationale.

## LES DOMAINES DE LA PEDAGOGIE MUSICALE

L'Institut de Pédagogie Musicale doit travailler au service de trois domaines principaux et interdépendants :

— enseignement général : Education musicale de base à l'école maternelle et primaire, au collège, dans les divers types de lycées, dans les divers enseignements spécialisés (I.M.P., etc.),

— la formation musicale initiale et permanente des adultes : enseignement pour amateurs, associations musicales, médias,

— l'enseignement musical et chorégraphique spécialisé :

• classes primaires et secondaires à horaires aménagés,

• écoles de musique et conservatoires (tous niveaux, y compris l'enseignement supérieur),

• départements de musique des universités.

## TYPES D'ACTIVITES ENVISAGEES

A l'intention de chacun de ces trois domaines :

I. Inventaire et documentation.

II. Réflexion fondamentale et critique ; expérimentation.

III. Production et diffusion d'outils pédagogiques.

IV. Formation permanente de formateurs.

### I. — INVENTAIRE ET DOCUMENTATION

Inventaire des interlocuteurs et correspondants potentiels de l'Institut de Pédagogie Musicale (individus, institutions et corps professionnels, associations, entreprises privées, correspondants à l'étranger, etc.).

Cet inventaire aboutira d'une part, sur un plan pratique, à la constitution d'un fi-

chier permettant une large diffusion de l'information, d'autre part, d'établir des relations réciproques de discussion et de confrontation entre tous ceux qui s'attachent à développer des démarches pédagogiques intéressantes ou novatrices.

## Documentation :

— Recensement et collectage des documents écrits, sonores et audiovisuels (textes officiels, programmes, publications, outils pédagogiques, etc.).

— Recensement de besoins pédagogiques formulés par :

- les diverses institutions ;
- les enseignants et formateurs ;
- les jeunes ;
- les parents d'élèves ;
- le public musical ;
- les musiciens professionnels, etc.

— Classement, conservation et diffusion de cette documentation.

• Documents de pédagogie fondamentale :

— encyclopédies générales ;

— collection de traités théoriques et de méthodes ;

— ouvrages de pédagogie générale ;

— ouvrages de pédagogie musicale et chorégraphique ;

— ouvrages de psychologie de la perception et des apprentissages ;

— ouvrages de sociologie musicale.

• Documents de pédagogie appliquée.

• Collection de revues et périodiques.

• Répertoires.

II. — REFLEXIONS FONDAMENTALES ET CRITIQUES : EXPERIMENTATION

— Analyse critique et évaluation des expériences recensées et de la documentation réunie, publication de résumés (extraits).

— Organisation de conférences, de séminaires périodiques et de groupes permanents de travail sur des sujets précis.

— Stages de réflexions, d'échanges et de confrontations.

— Organisation de colloques internationaux.

— Création à terme d'une Revue de Pédagogie Musicale.

III. — PRODUCTION ET DIFFUSION D'OUTILS PEDAGOGIQUES

— Reportages audiovisuels (avec éléments de critiques).

— Documents audiovisuels de création à finalité pédagogique.

— Commande d'Etudes et de Recherches.

— Commande de répertoires musicaux (pièces pédagogiques).

— Commande de traductions d'ouvrages étrangers.

• Suite page 14

## Institut de Pédagogie musicale (Suite de la page 13)

— Commande de manuels et d'exercices, etc.

### IV. — FORMATION DE FORMATEURS

— Soutien et participation à des stages organisés par divers organismes à l'intention des formateurs.

— Organisation de stages spécifiques avec mise en place d'un suivi des stagiaires à l'issue de la formation.

— Elaboration de programmes et de plans de formation permanente pour les enseignants avec aides techniques à la mise en place des structures nécessaires.

— Coordination et mise en relation des centres de formation pédagogique existants.

Pour l'ensemble de ces objectifs, des liaisons étroites de collaboration ou de fonctionnement seront établies avec :

- les différents ministères concernés,
  - les universités,
  - les deux conservatoires nationaux supérieurs de musique et les conservatoires nationaux de région et écoles nationales de musique,
  - le Centre National de la Recherche Scientifique,
  - le Centre National de Documentation Pédagogique,
  - l'Institut National de l'Audiovisuel,
  - les Sociétés de radio et de télévision,
  - l'I.R.C.A.M.,
  - la S.A.C.E.M.,
  - les organismes de formation permanente (C.F.P.C., A.F.D.A.S., etc.),
  - les centres de formation de musiciens intervenant à l'école,
- et autres associations ou organismes travaillant dans les domaines de la pédagogie musicale.

### AU PARC DE LA VILLETTE

Au parc de La Villette se tiendra, du 27 au 30 janvier 1985, un premier Colloque International de Pédagogie Musicale.

Une Conférence de presse s'est déroulée, le 11 décembre 1984, au parc de La Villette sur ce sujet.

Nous publions ci-dessous le compte rendu des travaux du Colloque.

### 1<sup>er</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL DE PEDAGOGIE MUSICALE 27-30 janvier 1985 Cannes, Midem classique

#### QUEL ENSEIGNEMENT MUSICAL POUR DEMAIN ?

Les objectifs du Colloque.

L'enseignement est, depuis longtemps, l'objet d'une attention particulière de la part des différents professionnels de la musique : interprètes, compositeurs, pédagogues, mais aussi sociologues, psychologues, scientifiques, voire économistes et industriels. Il a servi de creuset à de nombreuses recherches sur la perception sensible, la communication sociale, et l'invention de nouvelles techniques et technologies.

Cette recherche, dans la plupart des pays du monde, s'est efforcée de développer les rapports que les moyens de communication permettent aujourd'hui d'établir entre toutes les cultures. Le fait technologique, décisif dans l'essor d'une culture de masse, et la nécessité d'une prise en compte régulière et continue de la musique dans les programmes d'éducation imposent la confrontation des expériences acquises et des projets pédagogiques proposés par différents pays, afin d'élargir les perspectives, et de rendre plus efficace leur mise en œuvre.

Le 1<sup>er</sup> Colloque International de Pédagogie Musicale permettra de poursuivre

cette réflexion et cette recherche en les centrant cette année sur l'enseignement musical de base (de l'initiation jusqu'à la pratique amateur et pré-professionnelle de bon niveau).

En 1986, le 2<sup>e</sup> Colloque traitera spécifiquement de la formation professionnelle.

Le Colloque sera placé sous la présidence de M. Henri Pousseur, Compositeur, Directeur du Conservatoire Royal de Musique de Liège et du Centre de Recherches Musicales de Wallonie, Directeur Général de l'Institut de Pédagogie Musicale.

Interviendront des représentants des pays suivants : Allemagne, Angleterre, Argentine, Australie, Belgique, Chypre, Égypte, Gabon, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Suisse, U.S.A., Viêt-Nam, France.

#### Langues du Colloque :

Le français et l'anglais seront les langues officielles du Colloque et donneront lieu à des traductions simultanées.

#### Publication des travaux du Colloque :

Un ouvrage de synthèse des travaux du Colloque, destiné au grand public, sera édité.

Le Colloque est organisé par l'Institut de Pédagogie Musicale et le Midem Classique, avec le concours :

- du Ministère de la Culture (Direction de la Musique et de la Danse),
- du Ministère de l'Éducation Nationale,
- du Ministère des Relations Extérieures,
- du Conseil Supérieur de la Musique,
- de International Society for Musical Education,
- du Conseil International de la Musique - Unesco,
- du Comité National de la Musique,
- de la Délégation Régionale à la Musique Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Adresse du Comité d'organisation où il vous sera possible de recueillir les renseignements dont vous aurez besoin : Institut de Pédagogie Musicale, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, tél. : (1) 240-27-28, poste 1727.



## Nos Orchestres à Plectre...

« L'Estudiantina de Saint-Raphaël » est un ensemble musical composé essentiellement de mandolines, mandoles et guitares, auxquelles s'ajoutent, suivant le caractère propre des morceaux exécutés, l'accordéon, les percussions, le métallophone...

Ce groupe perpétue la tradition des « orchestres à plectre » (80 actuellement

en France). Il fonctionne dans le cadre du foyer du lycée Saint-Exupéry (Saint-Raphaël), et ses membres — 20 à 25 — sont, pour la plupart, des jeunes effectuant leurs études.

L'Estudiantina possède un répertoire éclectique (airs ensoleillés et musique de rêve) qu'elle puise dans le florilège d'œuvres écrites ou transcrites pour ce genre de formation et dont le style s'étend du folklore à la musique de genre en passant par le classique et la variété.

Le groupe se présente en uniformes et se produit dans les Maisons de Vacances, Foyers ruraux, ainsi que pour les Comités des Fêtes, Comités d'Animation Culturelle, etc.



# Les Chorales d'Alsace à Sainte-Marie-aux-Mines

Magistralement organisé par André Valentin et sa sympathique Chorale du Lycée, le congrès a débuté le 13 octobre à 16 heures par la découverte du Musée minéralogique et les conditions d'exploitation des anciennes mines. Mais sans s'attarder, le Conseil et la Commission de Musique se mettent au travail pour régler les problèmes en suspens avant d'écouter en l'Eglise Sainte-Madeleine un très beau concert spirituel donné par la chorale organisatrice.

Dimanche à 9 heures, c'est l'ouverture plénière du Congrès dans la belle salle du Foyer du Théâtre. En présence de M. Jean-Paul Fuchs, député, du docteur Naudo, vice-président du Conseil Général, du docteur Gasperment, adjoint au maire, et de M. Aubert, délégué de la S.A.C.E.M., Mme Meyer, proviseur du Lycée, ouvre la séance par un chaleureux discours de bienvenue. Et comme de tradition, la Chorale du Lycée nous accueille par deux chants bien enlevés.

Après la transmission de la bannière de l'Association, M. Joseph Muller, président, a la joie de décorer les membres méritants : M. André Valentin, médaille d'or C.M.F. pour 27 ans de direction ; MM. Léon Abel, Alfred Stengel, Jean-Pierre Moser et André Jung reçoivent la croix du mérite de la C.I.S.M.

En souvenir des membres éminents qui viennent de nous quitter, l'Assemblée observe une minute de silence. Ce sont : MM. Alfred Moerlen, président d'honneur, Frédéric Adam, compositeur et directeur de l'Opéra de Strasbourg, Kammerer, directeur de la chorale de Plobsheim, Buckenmeyer, membre de la chorale de Sélestat, Edmond Zind, directeur honoraire de la Chorale Harmonie 1850 de Mulhouse.

Nos affectueuses pensées vont également vers ceux qu'une santé déficiente retient loin de nous : M. Aimé Moser, trésorier, M. Théo Neumeister, directeur de la chorale de Modern, et le vice-président M. Léon Abel (ce dernier, décédé depuis).

En l'absence de M. Moser, le rapport financier est présenté par M. Roland Kuster, trésorier adjoint, qui donne un aperçu détaillé de la gestion de notre budget et souligne le travail ingrat mais méticuleux de notre trésorier.

Appelés par d'autres tâches, MM. Fuchs et Naudo nous quittent, mais tiennent auparavant à nous encourager dans notre action et à nous assurer de leur entier soutien.

M. J.L. Weber, président de la Commission de Musique, rend compte de l'animation musicale de l'année écoulée, tant à Mulhouse et Colmar qu'à Strasbourg et Haguenau. Il souligne combien il est impératif de renforcer l'enseignement musical dans les écoles pour nous permettre d'assurer la relève de nos chorales. A son tour, G. Foltz, de la Commission de Musique, relève la valeur des week-ends de chant choral à la Maison Régionale de la Musique de Sainte-Croix-aux-Mines. Il encourage vivement directeurs et choristes à y prendre part.

M. Joseph Muller, président, complimente ces orateurs et les remercie pour le travail fourni en sus de leurs occupations professionnelles. Abordant son rapport moral, il annonce qu'un grand concours international de chant sera organisé en 1986 à l'occasion du 130<sup>e</sup> anniversaire de l'Association. A la demande des pouvoirs publics, une Fédération Musicale d'Alsace qui regroupe les Harmonies, Fanfares, Chorales, Plectres et Sociétés d'Accordéon vient d'être créée. Le président en est M. le député Zeller de Saverne. Passant en revue les concerts et autres manifestations musicales de l'année écoulée, M. Muller dit sa joie de constater qu'en Alsace on chante de mieux en mieux : les efforts fournis portent leurs fruits. Il félicite

les directeurs et les chevilles ouvrières des chorales et les encourage à accentuer encore leur action. Des applaudissements très chaleureux remercient le président Joseph Muller pour son bel exposé.

La révision du taux des cotisations est toujours un point difficile dans un congrès. Pourtant étant donné l'augmentation constante du coût de la vie, les délégués acceptent une cotisation qui comprend les cotisations à la C.M.F. et à l'Association et les abonnements au journal de la Confédération ainsi qu'au bulletin de l'Association.

Après le rapport du service des distinctions présenté par M. Jung, l'assemblée donne quitus au comité pour la gestion de l'année écoulée. Les membres sortants rééligibles sont réélus sans problème. Pour le conseil : MM. Léon Abel, Jean-Paul Heitz, André Jung. Pour la Commission de Musique : MM. Roger Munch, Théo Neumeister, J.L. Weber.

M. Aubert, délégué régional de la Société des droits d'auteurs et compositeurs, nous explique les fonctions de la S.A.C.E.M., il nous dit sa disponibilité envers les chorales et conseille aux délégués de ne pas hésiter à prendre contact avec lui en vue du bon règlement de tous les problèmes.

La question de l'organisation du congrès 1985 se trouve vite résolue par la candidature de l'Harmonie Chorale de Sélestat. La date ? Le 13 octobre 1985.

La matinée se termine par l'étude de deux chœurs : « Singet dem Herrn » et « Ecoutez la chanson » sous l'impulsion de MM. Weber et Foltz. Ces chœurs sont interprétés par toute l'assemblée au cours du vin d'honneur offert par la municipalité. Les toasts portés dans ce cadre furent unanimes à remercier M. André Valentin et ses choristes tant pour la parfaite organisation du congrès que pour l'animation culturelle qu'ils maintiennent dans la vallée. Au nom du maire, empêché, l'adjoint Gasperment nous remercia d'avoir choisi Sainte-Marie pour notre congrès et, dans sa réponse, le président Joseph Muller exprima notre reconnaissance pour l'accueil toujours si cordial reçu à Sainte-Marie-aux-Mines.

Comme de tradition, un agréable banquet termina ce congrès dans une ambiance bien fraternelle.

Ses prestations, d'une durée d'environ 1 h 30, peuvent revêtir la forme de Concerts, Animations, Veillées Musicales... Elles peuvent également constituer une simple participation à un Programme.

L'Estudiantina est affiliée à la Confédération Musicale de France. Elle a été l'objet de critiques élogieuses dans la Presse locale et régionale, tant écrite que parlée. Elle a produit un Super 45 Tours fort apprécié des mélomanes.

L'Estudiantina dispense des cours gratuits de mandoline.

Contact : M. P. Tomei, « Les Tamaris », bât. C, 83700 Saint-Raphaël, ou Lycée Saint-Exupéry, 83700 Saint-Raphaël. Tél. : 95-75-24 ou 95-48-71.

## Concours international de musique populaire et chant en Haute-Saintonge

11 et 12 Mai 1985, organisé par l'Ecole de musique  
de la Haute-Saintonge

Des concerts en salles ou sous chapiteaux sont prévus pour le samedi 11 mai. L'hébergement sera pris en charge par les villes accueillant une formation. Ceci, en rapport avec le niveau de qualité musicale.

Huit à dix orchestres étrangers et français seront retenus pour ces concerts en Haute-Saintonge, sur demande, à Claude Revolte, E.M.H.S., Concours international, hôtel de ville, 17500 Jonzac.

Les règlements, adhésions, programmes seront envoyés sur demande.

## Ce que vous devez savoir...

• Un Orchestre d'instruments à vent danois : le Lynoby — Taarbaek Harmonior — Kester, envisage d'effectuer un voyage en France, en juillet 1985. Il serait désireux de participer à un Festival de Musique. Il serait aussi intéressé à entrer en contact avec des localités où des concerts pourraient être donnés. Nous remercions les Organisateurs de Concerts et Festivals de Musique de bien vouloir se mettre en rapport avec S.C.T.T. Voyages Transatour, 34, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél : 563-83-37.

Ministère des Affaires Culturelles

Ville de Grenoble

### ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE GRENOBLE

### CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN MUSICIEN

## 1 ALTISTE SOLISTE

(1<sup>re</sup> catégorie)

Le concours aura lieu à Grenoble, le lundi 4 mars 1985. Date limite du dépôt des candidatures : mercredi 20 février 1985.

Ensemble Instrumental de Grenoble - Direction : Alain Dubois, 1, rue du Vieux-Temple, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42-43-09.

#### DEFINITION ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves du concours de recrutement se dérouleront à l'Ensemble Instrumental de Grenoble, 1, rue du Vieux-Temple.

Elles comprendront l'exécution des œuvres suivantes :

- Sarabande de la 4<sup>e</sup> sonate (parita) pour violon seul transposé à l'alto.
- « Marchenbilder » op. 113 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mouvement) de Robert Schumann.
- La pièce n° 3 de « Inside » de Pascal Dusapin (Ed. Salabert).
- Une lecture de traits d'orchestre.

Chaque dossier devra comprendre une demande d'inscription comportant les renseignements suivants :

Nom et prénoms.

Date et lieu de naissance.

Adresse (éventuellement mentionner l'adresse professionnelle).

Diplômes obtenus (avec mention des dates et lieux d'obtention).

Renseignements sur les emplois des candidats, antérieurs et actuels.

Les hommes devront être dégagés des obligations militaires.

Les candidats reçus au concours devront fournir à l'administration, les pièces suivantes :

- Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
- Une pièce justifiant de la nationalité française ;
- Une copie des principaux diplômes.

Les candidats reçus seront admis comme stagiaires pendant un an. A la fin du neuvième mois, ils seront confirmés dans leur emploi, ou libérés sans indemnité à la fin du douzième mois. Ils pourront également être réaffectés sans indemnité au cours du stage.

#### NOTE IMPORTANTE

Il peut être exigé du candidat reçu, de signer son contrat d'engagement avec le Directeur de l'En-

• Suite page 17

# Nos échanges culturels...

## L'Harmonie Municipale d'Hirson a rendu visite à la Stadtmusik de Schramberg (R.F.A.)

La Municipalité d'Hirson a voulu marquer le renouveau dans le jumelage avec la ville Allemande du Bade-Wurtemberg, et pour ouvrir la voie des échanges culturels entre les deux cités d'une manière spectaculaire, a organisé le déplacement de toute l'Harmonie d'Hirson à Schramberg.

M. Christian Lesage, Chef de l'Harmonie d'Hirson, s'était rendu en août à Schramberg pour la mise au point de cette rencontre avec la Municipalité Allemande et la Stadtmusik. L'accueil extraordinaire qu'il y reçut laissait augurer une parfaite réussite.



## UN BEAU VOYAGE

Le soir du 14 septembre 1984, les 60 Musiciens prennent place dans un très confortable car de la Société Dewitte.

Le voyage, sous une pluie battante mais dans une chaude et amicale ambiance, dure toute la nuit. Après un petit déjeuner à Strasbourg offert par l'Harmonie, il ne reste plus qu'une centaine de kilomètres à parcourir à travers la Forêt-Noire pour arriver à Schramberg. M. Lapeyrie, maire d'Hirson, MM. les adjoints Chicalski, Renard, Tisseur, accompagnés de leurs épouses, nous retrouvent sur la place de la Mairie.

Le Docteur Reichert, Oberbürgermeister, entouré de nombreux conseillers municipaux et des familles de Schramberg nous accueillent chaleureusement.

Dans leurs allocutions les Maires des deux villes rappellent le jumelage de mai 1958, ils affirment leur volonté commune de promouvoir des échanges de qualité et la venue à Schramberg de l'Harmonie d'Hirson est le symbole du renouveau de leurs relations.

Pour la montée des couleurs Allemandes et Françaises sur la place de la Mairie,

la Stadtmusik interprète une Marseillaise impeccable et l'hymne Allemand.

L'après-midi est consacré à la détente et à la visite de la ville.

Le concert débute à 20 heures devant 500 invités.

La Stadtmusik commence le concert. Programme de choix exécuté magistralement par des musiciens de grande valeur. Dès les premières mesures de la « Marche Florentine », de J. Fucik, nous ressentons une grande solidarité collective — cohésion et virtuosité, mais aussi joie authentique de jouer sous la direction de leur Chef d'orchestre Walter Bocherer, aussi à l'aise dans l'ouverture du « Barbier de Séville » de Rossini ou dans la « Danse du Sabre » de Khatchatourian que dans les compositions plus récentes « On Broadway, de G. Benson », « The Pink Panther », de Mancini.

Après cette belle prestation, M. Reichert prononce une allocution suivie de la remise d'une horloge fabriquée à Schramberg et destinée à la salle de répétition de l'Harmonie.

• Suite page 18

# L'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.



dispose encore de quelques week-ends durant la période estivale, si vous êtes intéressés par ses concerts, défilés, etc. Prenez contact dès maintenant en téléphonant au (16) (1) 372-20-27 ou en écrivant au Président, 44, rue des Maraîchers, 75020 Paris.

## • Suite de la page 16

semble instrumental de Grenoble dès l'issue du concours.

Des délais pourront être accordés pour la prise de fonctions.

Chaque artiste musicien assurera annuellement 1.254 heures de travail, au maximum à raison d'une moyenne de 114 heures, que ce soit pour des activités lyriques, symphoniques, de musique de chambre ou d'animation.

Les artistes musiciens engagés seront les employés du Centre Musical et Lyrique de Grenoble, association fondée et subventionnée par le Ministère des Affaires Culturelles et la Ville de Grenoble, et chargée de la gestion de l'Ensemble Instrumental de Grenoble.

La rémunération mensuelle brute afférente au poste de soliste est fixée à :

1<sup>er</sup> soliste, 1<sup>er</sup> échelon, indice 653.

Les rémunérations de l'E.I.G. sont indexées sur les indices de la fonction publique.

Les dossiers des candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Ensemble Instrumental de Grenoble, 1, rue du Vieux-Temple, 38000 Grenoble.

La date limite des candidatures est fixée au mercredi 20 février.

### ACCOMPAGNEMENT DES EPREUVES

Le candidat pourra bénéficier, s'il le désire, pour l'exécution des morceaux de concours, des services d'un accompagnateur qui sera mis à sa disposition par l'administration de l'Ensemble Instrumental de Grenoble ; dans ce cas, il devra le faire savoir avant la clôture des candidatures, soit avant le 20 février 1985.

Tout candidat ou candidate doit satisfaire aux conditions générales suivantes :

Etre français.

Jouir de ses droits civiques.

Produire un certificat médical constatant son aptitude physique à l'exercice de sa profession.

Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, et si le jury estime qu'il est impossible de recevoir valablement des candidats de nationalité française ou des ressortissants de la Communauté Economique Européenne, il peut être procédé au recrutement de candidats étrangers.

Les artistes musiciens bénéficieront des avantages sociaux et des congés accordés par la loi et prévus dans le statut du personnel de l'Ensemble Instrumental de Grenoble, établi par la Ville de Grenoble et le Ministère des Affaires Culturelles. Ils seront affiliés à une Caisse de Retraite complémentaire.

Ils seront tenus de se conformer au Statut du Personnel Artistique.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Secrétariat de l'Ensemble Instrumental de Grenoble, 1, rue du Vieux-Temple, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42-43-09.

## Ce que vous devez savoir...

• Une Chorale Allemande : le Manner — Gesangverein Ahrweiler 1861 et fêtera son 125<sup>e</sup> anniversaire au cours d'une grande fête internationale de Chant Choral, en 1986. Se sont déjà inscrits à cette Fête des Chorales de Norvège, Grande-Bretagne, Hollande, Belgique, Suisse, Autriche et Etats-Unis.

Malheureusement, le partenaire français de cette Chorale : Chantadour de-Bayonne ne pourra se rendre à cette manifestation. Le Manner — Gesangverein Ahrweiler 1861 souhaiterait entrer en contact avec une Chorale française désireuse de participer à cette fête du Chant Choral qui aura lieu du 28 au 31 août 1986 : 125<sup>e</sup> Anniversaire de l'existence de la Chorale, avec bénédiction du Drapeau. S'adresser à S.C.T.T. Voyages Transatour — 34, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. : 563-83-37.

# Nos échanges culturels...

Suite de la page 17



M. Christain Lesage, Directeur de l'Harmonie d'Hirson, M. Walter Böcherer, le Directeur de l'Harmonie de Schramberg et leurs épouses.

A son tour M. Lapeyrie prend la parole pour remercier nos hôtes et offre un tableau d'un peintre Thiérachien.

M. Serva, notre Président, au cours d'une allocution prononcée dans la langue de Goethe, déclare que l'Harmonie vient de réaliser un espoir de 25 ans, renouvelle l'invitation de M. Lapeyrie de recevoir à Hirson la Stadtmusik et offre un cor d'harmonie, véritable objet de collection.

L'Harmonie se produit ensuite. Nos musiciens ont une rude tâche pour égaler la prestation de la Stadtmusik. Mais dès les premiers morceaux, ils recueillent des applaudissements chaleureux. Le programme composé par M. Lesage « Final du Watermusic », de Haendel, « Poème de Fibich », furent écoutés avec la gravité qui convient à de telles œuvres. Puis, pour rendre hommage aux habitants de Schramberg « la marche de Lohengrin », de Richard Wagner. L'ensemble hirsonnais restitue à merveille toute l'âme poétique du musicien de Bayreuth ; il est bissé.

La « Vie Parisienne » d'Offenbach, avec son fameux « French Cancan » remporte un succès extraordinaire. Enfin le « Rock around the Clock » déchaîne toute la salle avec le solo de batterie de Thierry Van De Viele. C'est un véritable triomphe.

En troisième partie, programme d'ensemble des deux Harmonies. Les musiciens Allemands et Français, sous la direction de Walter Bocherer interprètent « la marche de la Fédération de l'Aisne », du jeune compositeur Marc Didier Thirault, fils de M. Thirault, Président de la Fédération Musicale de l'Aisne. Cette œuvre très appréciée est applaudie chaleureusement.

Le dimanche matin, dans la magnifique salle de spectacle du Lycée, présentation des formations « Big Band » devant un public averti.

En première partie, les Français remportent un succès extraordinaire. Les solistes : Bernard Lancel, Guy Boulanger, Michel Labiausse au saxophone, Jean-François Desson, Jean-Jacques Barbotte, Laurent Bagaini à la trompette, Marie-Madeleine Willmart au piano, sont particulièrement appréciés.

En deuxième partie, la formation Allemande, dans un style légèrement différent, rivalise de talent avec notre « Big Band ».

Un déjeuner réunit nos Musiciens et les Officiels, les allocutions chaleureuses peuvent être résumées par l'interprète M. Baumann : « Vous êtes F.O.R.M.I.D.A.B.L.E. ».

Avant le départ, la Stadtmusik de Schramberg donne une dernière aubade : airs populaires et marches allemandes, et offre le verre de l'amitié (le verre aux armes de Schramberg était remis en souvenir).

Le retour s'effectue sans problème et pendant le long voyage, les Musiciens se félicitent d'avoir participé à cette belle et enrichissante sortie, remercient leur Chef M. Christian Lesage de la parfaite organisation, et expriment leur émotion de l'accueil si chaleureux que tous reçurent dans les familles allemandes.

L'Harmonie pour sa première sortie en Allemagne et par ses nombreuses qualités a démontré à tous, qu'elle était un bon produit d'exportation pouvant assurer facilement et brillamment la promotion de la Ville d'Hirson.



Les Présidents et Directeurs des Harmonies de Schramberg et Hirson.

## ABONNEMENTS 1985

*Si nos Fédérations Régionales et Départementales groupent leurs abonnements au « Journal de la Pratique Musicale des Amateurs », édité par la Confédération Musicale de France, nos abonnés individuels peuvent utiliser le fac-similé du bulletin d'abonnement au verso pour renouveler leur participation pour 1985 ou souscrire un abonnement s'ils n'ont jamais encore reçu notre journal.*

*Le prix de l'abonnement est uniformément de 80 francs pour la France et les départements d'outre-mer ; pour l'étranger, il est de 180 francs en 1985.*

*Les règlements peuvent être faits par le moyen d'un chèque postal, d'un virement à notre compte courant postal 4638-65 G ou par un chèque bancaire.*

*Nous remercions chaleureusement toutes les personnes membres de nos Sociétés ou abonnés individuels qui nous ont aidés, par leur compréhension, à effectuer la mise à jour sur ordinateur de notre fichier.*

*Nous espérons ne plus avoir à faire cet énorme travail ; il était nécessaire, et grâce à la majorité de nos lecteurs, nous sommes en train de le bien réaliser.*

journal de la  
**confédération  
 musicale  
 de France**

121, rue La Fayette - 75010 PARIS

**Bulletin d'abonnement**

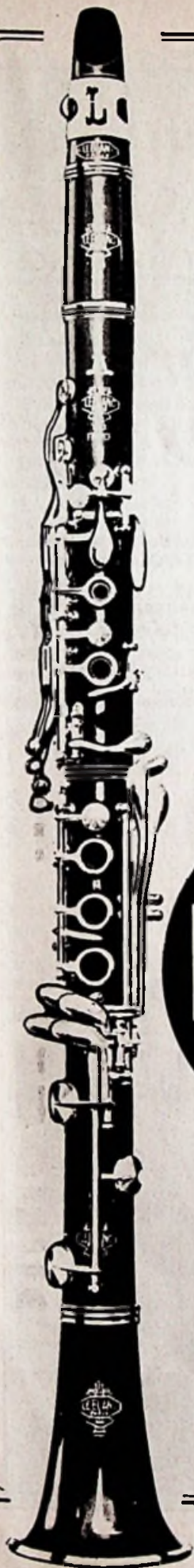
8 numéros par an  
 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
 Prix au numéro 10 F { France 80,00 } C.C.P. PARIS 4638-65 G  
 { Etranger 180,00 }

Entourer la lettre A (ancien abonné) ou N (nouvel abonné) suivant le cas.  
 Ecrire en lettres MAJUSCULES D'IMPRIMERIE les renseignements demandés.

Nom de la Société : \_\_\_\_\_

* NOM (en majuscules) ET PRENOM	ADRESSE EXACTE (rue et n°)	LOCALITE	CODE POSTAL
A - N 1			
A - N 2			
A - N 3			
A - N 4			
A - N 5			
A - N 6			
A - N 7			
A - N 8			
A - N 9			
A - N 10			
A - N 11			
A - N 12			
A - N 13			
A - N 14			
A - N 15			
A - N 16			
A - N 17			
A - N 18			
A - N 19			
A - N 20			

En cas de changement d'adresse, indiquer l'ancienne (joindre une bande) et la nouvelle adresse et joindre 6 F en plus du prix de l'abonnement.



La maison de la clarinette  
avec  
sa famille complète  
conseiller technique :  
Monsieur Léon LEBLANC,  
1<sup>er</sup> Prix  
du conservatoire de Paris.

**LEBLANC**

403. RUE DES PYRENEES  
75020 PARIS  
☎ 636 59 52

CLARINETTES  
FLÛTES  
HAUTBOIS

En vente chez les principaux  
marchands de musique.

## Editions Combre

24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 824-89-24

« **Vient de paraître** »

Michel Mériot

**TRENTE-DEUX PIÈCES VARIÉES**

*En différentes tonalités pour saxophone*

*Complément de la méthode*

« **LE SAXOPHONISTE** »

Renseignements et catalogues complets de nos éditions  
sur demande écrite

## Vincent-Genod Musique

47, rue de Rome  
75008 Paris France  
(1) 522.16.80



FLUTES TRAVERSIÈRES, PICCOLOS  
CLARINETTES, SAXOPHONES  
TROMPETTES ET CORNS D'HARMONIE  
TROMBONES, HAUTBOIS, BASSONS  
INSTRUMENTS A VENT, RENAISSANCE ET BAROQUE  
GUITARES CLASSIQUES D'ÉTUDE ET DE CONCERT  
GUIDE-CHANTS ET CLAVIERS ÉLECTRONIQUES  
METRONOMES, HOUSSES, CORDES, ANCHES,  
ET TOUS ACCESSOIRES...

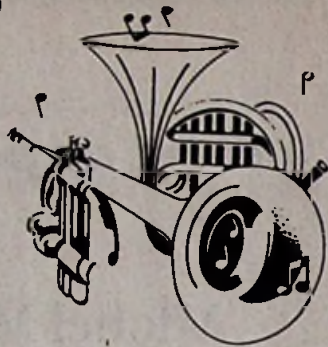
ADEGE / BACH / BESSON / BLESSING / BUFFET-CRAMPON / COUESNON /  
COURTOIS / EVETTE / GEMEINHARDT / GETZEN / KING / LEBLANC /  
MARIGAUX / MATEKI / MOECK / MURAMATSU / MIYAZAWA / NOBLET /  
PRIMA-SANKYO / RIGOUTAT / SELMER / TAKAMINE / VANDOREN /  
YAMAHA / YANAGISAWA /

ATELIERS DE RÉPARATION



SERVICE APRÈS-VENTE

**NOUVEAU  
A LYON**



## J.S. MUSIQUE

Le vrai spécialiste des  
**INSTRUMENTS A VENT**

vous propose un stock

- d'instruments
  - d'accessoires
  - de pièces détachées
- dans les plus grandes marques
- un atelier de réparation et de révision très équipé.

**VENEZ NOUS VOIR**

56, rue de la Charité 69002 LYON  
ou téléphonez au 16 (7) 838.20.47

**DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES**

## LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

**ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS  
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES  
ET GRANDES QUANTITES**

Vous pouvez bénéficier de son **EXPERIENCE** et vous serez certain qu'il tirera la **QUINTESSANCE** de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de **TRES GRANDE QUALITE** et le matériel employé pour la gravure **TRES SOPHISTIQUE**.

Documentation sur simple demande

### AVIS AUX SOCIÉTÉS

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération : cela évitera bien des erreurs.

## Charles Conord et son cor des Alpes

Vous aviez lu dans notre journal de janvier 1984 un article très intéressant concernant le Cor des Alpes.

Prochaine sortie d'un disque rare et très original enregistré dans une Eglise : « Harmonie en Val de Loire », par Charles Conord et son Cor des Alpes.

Pour connaître ses conditions exceptionnelles, s'adresser à M. Charles Conord — 6, rue du Vieux-Macé — Cidex 8479, 41000 Blois, tél. : 16 (54) 78-35-51.





# Institut Rural d'Education et d'Orientation des Charentes

Situé à Richemont, 16370 Cherves-Richemont, il est à 5 km de Cognac et offre un cadre très agréable (5 ha de propriété boisée, longés par une rivière).

Cet institut peut recevoir environ 100 jeunes plus l'encadrement.

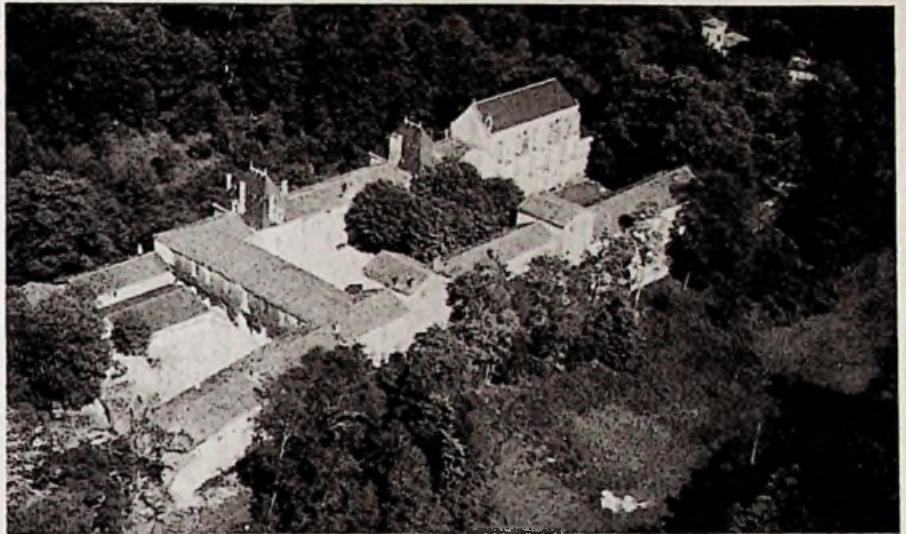
Depuis 1970, ce centre est agréé.

D'importants investissements y ont été réalisés permettant aux enfants de bénéficier de conditions d'accueil confortables.

De nombreuses associations y ont effectué leurs stages.

En Charente cet institut vient de créer le Quatuor de saxophones des Charentes et M. Simon, responsable des activités culturelles, est un saxophoniste membre de l'ASSAFRA.

Vous pouvez le contacter : Institut Rural d'Education et d'Orientation des Charentes, M. J.-P. Simon, Responsable des activités culturelles, Richemont, 16370 Cherves-Richemont. Tél. : (16-45) 82-26-81.



## Nièvre : stage de saxophone

Un stage de saxophone intitulé « trois journées pour un saxophone plus présent » a été organisé les 2, 3 et 4 novembre 1984 à l'Ecole Nationale de Musique de Nevers, par l'Association départementale pour la diffusion et l'initiation musicale dans la Nièvre (A.D.D.I.M. 58) et l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre (U.D.S.M.N.).

Ce stage était placé sous la direction de M. Jean Callendret, professeur de saxophone à l'Ecole Nationale de Musique de Nevers, avec le concours de Mlle Danielle Bardin, professeur de piano à cette même Ecole Nationale et M. Jean Philippe Bracquard, saxophoniste.

Plus de vingt stagiaires y participaient, élèves de l'Ecole Nationale de Nevers et des sociétés musicales du département (Cosne, Decize, La Machine, etc.).

Dès 9 heures, le vendredi 2 novembre, M. Jean Julien, Président de l'U.D.S.M.N. et de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne et Mme Godart, déléguée départementale de la Musique et Directrice de l'A.D.D.I.M. 58, souhaitaient la bienvenue aux stagiaires, espérant que ces trois journées seraient bien remplies et leur apporteraient une satisfaction par les judicieux conseils qui leur seraient prodigués, et le bénéfice qu'ils en retireraient tant pour eux-mêmes que pour leur société musicale. Ils remerciaient très chaleureusement M. Haller, Directeur de

l'Ecole Nationale de Musique de Nevers, d'avoir bien voulu mettre à leur disposition les locaux nécessaires, entièrement neufs puisque inaugurés seulement depuis à peine un mois.

Ce stage avait pour buts :

- un travail technique sur le saxophone ;
- la recherche de la musicalité et de la sonorité ;
- la rencontre amicale entre jeunes qui aiment leur instrument ;
- la formation de trios, quatuors, quintettes, etc. ;
- la participation du saxophone dans des formations avec clarinette, basson, hautbois, trompette, etc. ;
- la mise au point d'un concert organisé le samedi 3 novembre ;
- le concert de clôture organisé le dimanche 4 novembre.

Ce stage n'a pas démenti, bien au contraire, ce qu'on attendait de lui et si les animateurs de ces manifestations étaient très fatigués à la fin de ces trois journées, ils pouvaient s'estimer entièrement satisfaits des résultats obtenus.

Tout d'abord, le concert du samedi soir, donné dans l'auditorium de l'Ecole Nationale de Musique fut particulièrement remarqué et apprécié par un public nombreux et attentif.

Le dimanche matin, un petit concert avait été préparé par M. Callendret, avec

le concours de quelques collègues de l'Ecole Nationale de Musique. Il permit à un public très sélect et nombreux d'apprécier les œuvres interprétées et particulièrement les « Images » d'Albert Moeschinger, compositeur suisse contemporain, œuvre écrite pour flûte (M. Seutet), saxophone alto (M. Callendret), violon (Mme Julien) et violoncelle (M. Sogny).

Par contre, le dimanche après-midi, l'auditorium s'avéra beaucoup trop petit pour le public très nombreux qui assura à cette manifestation musicale un succès populaire des plus encourageants. Entre autres pièces interprétées à cette occasion, il y eut à remarquer la très jolie sonorité d'un concertiste de 10 ans, un agréable moment de divertissement avec cinq saxophones et piano dans une fantaisie sur les vieilles chansons françaises. Enfin, un arrangement transcrit par M. Callendret pour onze saxophones sur la Habanera de Chabrier dans laquelle s'illustrèrent les saxophonistes de la Philharmonie Municipale de Nevers et évidemment tous les stagiaires.

De très chaleureux applaudissements saluèrent tous les interprètes et plus particulièrement M. Callendret et ses dévoués assistants, Mlle Bardin et M. Bracquard.

Nul doute, et nous le souhaitons vivement, qu'au regard du succès incontestable obtenu par ce stage d'autres suivront pour « Un Saxophone plus Présent ».

# ie INTERNATIONAL

## IV<sup>e</sup> STAGE ILE DU FRIOUL

30 mars au 6 avril 85

organisé par

**L'Institut Européen  
de la  
Guitare**

**TOUS NIVEAUX  
GUITARE CLASSIQUE  
JAZZ - BOSSA NOVA  
ACCOMPAGNEMENT  
FLAMENCO - FOLK  
FORMATION MUSICALE**

56, rue Sainte,  
13001 MARSEILLE - (91) 33-00-99

### Demandes d'emploi

Jeune couple d'instituteurs : lui, prix cor, mus. de ch., solfège, exp. direction école de musique et harmonie ; elle, premier prix danse classique, exp. professeur, cherche mutation avec responsabilités école de musique (harmonie) et danse. Etudie toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 178.

Cours d'harmonie par correspondance. M. R. SALMON, 4, avenue Dausmenil, 75012 PARIS. Joindre timbre pour réponse (rens.).

1<sup>er</sup> Prix de comète et de trompette au C.N.R. de Lille, fondateur Ecole de Musique (150 élèves) et Direction Harmonie dans le Nord. Donne à temps partiel des cours d'initiation dans Ecole de Musique très structurée (+ 600 élèves) et expérience avec harmonie classée en Honneur. Cherche poste de Prof. de trompette ou direction, de préférence en Franche-Comté, mais étudierait toute proposition. Ecrire au journal sous n° 181.

Musicien, Brigadier de Police Municipale, 32 ans, cherche poste par mutation, accepte de renforcer fanfare, petite harmonie, ensemble de flûtes à bec. Etudierait toutes propositions. Ecrire au journal sous n° 180.

# PETITES ANNONCES *Emf*

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :  
NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 1984

de 1 à 5 lignes.....	82,00 F
de 6 à 10 lignes.....	150,00 F
de 11 à 15 lignes.....	230,00 F
de 16 à 20 lignes.....	315,00 F
Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	9,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises, la ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Jeune professeur Musique Educ. Nat. 4 premiers prix C.N.R. corniste contrebassiste, expérience direction harmonie + Stages perfectionnement, cherche poste directeur Ecole de Musique ou Prof. Solfège culvres. Accepte emploi de Mairie Région indifférente. Ecrire au journal, sous n° 178, ou tél. : (3) 955-99-21.

### Offres d'emploi

L'Ecole de Musique de Saint-Leu-La-Forêt, 200 élèves, 18 professeurs, recherche Directeur compétent avec C.A. ou premier prix de conservatoire minimum pour assurer une mission d'encadrement avec quelques heures d'enseignement. Candidature à adresser au président, 81, rue Gambetta, 95320 SAINT-LEU-LA-FORET.

### Divers

Pièces polyphoniques pour instruments d'ordonnance, adoptées par la C.F.B.F. et la C.M.F. (stages, examens, concours). Chez M. DELGIUDICE, 19 bis, rue du Cardinal-G.-d'Amboise, 37400 AMBOISE.

Vient de paraître : Syncopal, marche moderne pour harmonie, fanfare avec tambours, clairons (ou batterie-fanfare) de Plateau et Delgiudice. En vente chez M. PLATEAU, 24, rue du Riveau, 37300 JOUE-LES-TOURS.

### Concours

LIMOGES, ville d'art, 25 et 26 mai 1985, Concours National de Musique. Ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Fanfares de Trompettes, de Trompes, Orchestres Symphoniques, Harmono-Symphoniques, à Plectre ou à Cordes pincées, d'accordéons, Ensembles de Musique de Chambre, Groupes Instrumentaux divers, Chorales, organisé par l'Union Harmonique Municipale. Adresser correspondance à M. André RICQ, 6, avenue des Casseaux, 87000 LIMOGES. Tél. : (55) 33-53-78.

Le Syndicat de Communes des Pyrénées-Atlantiques pour la gestion des personnels organise, pour le compte de la Ville de Pau, un Concours sur épreuves d'accès au grade d'Adjoint d'Enseignement Musical (femme ou homme) pour pourvoir deux postes à l'Ecole Nationale de Musique de Pau (répétiteurs, série instrumentale, violon et piano).

Dépôt des candidatures : auprès du Syndicat de Communes pour la gestion des personnels, 9, rue Ollé-Laprune, 64110 JURANÇON, avant le 25 mars, minuit (le cachet de la poste faisant foi). Pour tout renseignement, s'adresser au Syndicat de communes pour la gestion des personnels, 9, rue Ollé-Laprune, 64110 JURANÇON, tél. : (59) 06-43-22. Joindre 3,70 F en timbres-poste pour la réponse.

### Occasions

L'harmonie de SAACY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne) propose 40 tenues musiciens bleues (vestes et pantalons). Prix intéressant pour lot complet. S'adresser à M. Jean Bombart, CITRY, 77730 SAACY-SUR-MARNE. Tél. : 023-63-99.

Recherche piano droit Pleyel d'occasion, même très ancien, où à réparer. S'adresser au journal sous n° 179, qui transmettra.

Vends un tuba Miraphone, Courtois Ut 3/4 modèle 85, 5 palettes, bon état. Tél. : (85) 38-40-05.

Vends timbale Ludwig professionnel « 26,29 », revues fût cuivre, étuis flight-cases. Prix très intéressant. Tél. : (92) 74-42-57 ou 74-56-57.

A vendre un tuba argenté Beson, un hélicon avec caisse en bois pour transport. Une basse Couesnon. Tél. : 370-21-39 (après 17 h 30).

A vendre saxo ténor Si b, Buffet Crampon, vernis doré. Etui, 2 bacs, porte anche. Très bon état, prix intéressant. Tél. : (37) 82-64-90.

Vends 60 tenues musiciens : veste grise, pantalon bleu, liséré blanc. Bon état. Faire offre : Fanfare de LE PERREON (69460). Tél. : (74) 03-21-18. Heures repas.

Vends cause dissolution : 3 tromp. Cor, 3 tromp. Basse, 6 tromp. Jeanne d'Arc Mi b. Bon état. Moitié prix du neuf. Tél. : (41) 52-25-55.

A vendre neuf : trombone basse « Bach » nouveau modèle 50 BG (1 barillet), pavillon cuivre rouge, coulisse légère. Prix intéressant. Tél. : (1) 749-75-55.

### Nous vous rappelons que pour 1985 :

- La cotisation confédérale est fixée à 125 F par société.
- Le Prix de l'Abonnement au journal à 80 F pour l'année, soit 8 numéros.
- Le livret d'identification à 50 F.
- La Carte Théâtre à 30 F.

# Buffet Crampon + Boosey & Hawkes

La plus grande  
association  
musicale du  
siècle.



# Manifestations

## FESTIVALS

3 et 4 mai 1985	Bouzonville, Harmonie municipale, 120 <sup>e</sup> anniversaire	Festival international de musique	M. J.-M. Georgin, 23, rue Mozart, 57310 Bouzonville
5 mai 1985	Saint-Julien-lès-Metz	Festival de Musique	M. R. Ferry, 5, rue François-Simon, 57070 Saint-Julien-lès-Metz
11 et 12 mai 1985	Creutzwald (Moselle)	Accordéon Club, Festival d'accordéons et Concours de Musique	M. Mick Marcel, 32, rue de la Croix, 57150 Creutzwald
11 et 12 mai 1985	Hombourg-Haut (Moselle), Sté Chorale 1865, 120 <sup>e</sup> anniversaire		M. Sylvain Teutsch, 26, rue de la Forêt, 57470 Hombourg-Haut
12 mai 1985	Metz Vallières, l'Union (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. Eugène David, 9, rue des Jardiniers, 57000 Metz-Sablon
12 mai 1985	Colmar (Haut-Rhin)	13 <sup>e</sup> Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhl-bach, 68000 Colmar
17, 18 et 19 mai 1985	Longjumeau (Essonne)	Festival International d'Orchestres à Plectre	M. Guy MEISSONIER, 7, chemin de Pres-les, 78410 Flins-sur-Seine. Tél. : 095-40-75
19 au 26 mai 1985	Folschviller, Harmonie Saint-Barbe	Festival de Musique	M. Albert Egloff, 9, rue des Jardins, 57730 Folschviller
26 mai 1985	Limoges (Haute-Vienne)	Festival National de Musique et de Chant	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (16-55) 33-53-78
1 <sup>er</sup> et 2 juin 1985	Manon « la Moselle » (Moselle)	Festival de Musique	Mme Gine Kiffer, 68, rue de la Grange, 57100 Manon
1 <sup>er</sup> et 2 juin 1985	Aubin (Aveyron)	Festival départemental de la F.D.S.M.A.	M. Raymond Robin, rue de la IV <sup>e</sup> -République, 12300 Decazeville
2 juin 1985	Lignières (Cher)	Festival Régional de Musique, sous le patronage de la F.M.R.C.	M. Lucien Ballaire, rue Roger-Pearron, 18160 Lignières. Tél. : (48) 60-00-94 ; ou Mairie de Lignières. Tél. : (48) 60-00-18
2 juin 1985	Bourg-de-Thisy (Rhône)	Festival Départemental du Rhône et groupement Rhéins-Tranbouze	M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, 69240 Bourg-de-Thisy
2 juin 1985	Ruffec (Charente)	Festival de musique et majorettes	M. Louis, le Maine, n° 17, 16510 Verteuil-sur-Charente
8 et 9 juin 1985	Metz-Devant-les-Ponts « la Renaissance » (Moselle)	Festival de Musique	M. J.-P. Artaud, 14, rue du 15 <sup>e</sup> -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts
9 juin 1985	Bruay-en-Artois (62)	Festival	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59000 Lille
9 juin 1985	Rouillac (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Jacques Moreau, 5, rue de Mareuil, 16170 Rouillac
9 juin 1985	Neuves-Maisons, Batterie-Fanfare communale (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Robert Goguet, 43, rue A-Briand, 54550 Pont-Saint-Vincent

## FESTIVALS

9 juin 1985	Illange, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival de Musique	M. Scherrer, 74, rue de Thionville, Illange, 57110 Yutz
9 juin 1985	Somme-dieu, Lyre de la Dieue (Meuse)	Festival de Musique	M. Robert Bonne, 2, rue du Parc, Somme-dieu, 55320 Dieue
9 et 10 juin 1985	Yutz, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival de Musique	M. J.-M. Stuzmann, B.P. 130, 57110 Yutz
22 et 23 juin 1985	Hettange-Grande, Lyre (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Luc Racamaric, rue Patton, 57330 Hettange-Grande
23 juin 1985	Puttelange-aux-Lacs, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival de Musique	M. Francis Vico, 5, résidence des Prés, 57510 Puttelange-aux-Lacs
23 juin 1985	Chalais (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Delage, Le Brandy, 16210 Chalais
30 juin 1985	Farebersviller, Avant-Garde (Moselle)	Festival de Musique	M. Santiago Castanedo, 14, rue du Dragon, 57450 Farebersviller
30 juin 1985	Meilhan (Lot-et-Garonne)	Festival national de Musique (organisé par l'Union musicale de Meilhan) et VI <sup>e</sup> Festival de l'U.D.S.M. du Lot-et-Garonne	M. Maubourguet, Meilhan-sur-Garonne, 47200 Marmande
30 juin 1985	Vichy (Allier)	Festival Européen réservé aux Orchestres d'Harmonie participant au Concours International du 29 juin 1985	C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris
7 juillet 1985	Béziers (Hérault)	Challenge National de Majorettes, groupes et individuelles	M. Jean Liguory, 19, rue B.-d'Aurillac, 34500 Béziers
7 juillet 1985	Randan, parc du Château (Puy-de-Dôme)	Festival (toutes formations)	M. Antoine Cheminat, Champeyroux, 63720 Ennezat. Tél. : (16-73) 63-80-64
13, 14 et 15 septembre 1985	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Batteries-Fanfares, Amicale Saint-Louis, Festival International de Musique	M. Patrice Lambert, service technique (en mairie), 54260 Longuyon
22-29 septembre 1985	Porcellette, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard Bour, 101, rue de Boucheporn, 57890 Porcellette
27, 28 et 29 septembre 1985	Couttange, Harmonie Municipale (Moselle)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange

## CONCOURS

20 mars 1985	Strasbourg (Bas-Rhin)	37 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral scolaire du Bas-Rhin. Palais des Fêtes, Strasbourg	M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim
24 avril 1985	Mulhouse (Haut-Rhin)	37 <sup>e</sup> Concours de Chant Choral scolaire du Haut-Rhin. Théâtre municipal, Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
5 mai 1985	Puttelange-aux-Lacs, Complexe sportif (Moselle)	Concours national de Musique et Chant réservé aux Chorales, Orchestres à Plectre, Orchestres d'Accordéons	M. Robert Hilbert, Directeur de l'E. d'Accordéons, 44, rue Wilson, 57510 Puttelange-aux-Lacs
11-12 mai 1985	Jonzac (Charente-Maritime)	Concours International de Musique d'Harmonie, Symphonique, Fanfares et Chorales.	M. Claude Revolte, Saint-Germain-de-Luzignan, 17500 Jonzac. Tél. : (16-46) 48-21-37
16 mai 1985	Longjumeau (Essonne)	Concours National d'Orchestres à Plectre	M. Guy Meissonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-s/Seine

# Manifestations *(suite)*

## CONCOURS

19 mai 1985	Saint-Georges-d'Espéranche (Isère)	Concours départemental des Batteries-Fanfaires de la F.S.M. de la Dauphinoise, en union avec la Région Rhône-Alpes, pour les Sociétés de 1 <sup>re</sup> Division, Supérieure et d'Excellence	M. Mme Pierre Reymond, rue de Verdun, 38790 Saint-Georges-d'Espéranche
26 mai 1985	Vitry-le-François (Marne)	Concours National de Musique. Pour les formations suivantes : Orchestres Harmono-Symphoniques, Orchestres Symphoniques, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfaires	Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Daniel Nolot, 237, Les Garoubiers-le-Désert, 51300 Vitry-le-François. Tél. : (26) 74-57-93
26 mai 1985	Limoges (Haute-Vienne)	Concours National de Musique et de Chant	M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (55) 33-53-78
31 mai et 1 <sup>er</sup> juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfaires, Orchestres Juniors, Orchestres à Plectres, Chorales. Toutes divisions.	M. Georges Savey, 8, rue des Cols, Les Neufs-Clés, 71000 Mâcon.
8 et 9 juin 1985	Béziers (Hérault)	Concours National, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfaires, Chorales, Formations Juniors	Renseignements : Hôtel de Ville, secrétariat du Concours, 34500 Béziers. Tél. : (50) 76-90-10, poste 393
9 juin 1985	Bruay-en-Artois (62)	Concours	Fédération des Sociétés Musicales du Nord. Résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille
29 juin 1985	Vichy (Allier)	Concours international réservé à 5 ou 6 Orchestres d'Harmonie de haut niveau, de nations différentes (un par nation)	C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris

## CONGRES

24 mars 1985	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	II <sup>e</sup> Congrès de la Fédération de la Région Auvergne	M. André Relin, 2, rue Salignat, 03200 Vichy
1 <sup>er</sup> et 2 juin 1985	Bourg-de-Thisy (Rhône)	Congrès	M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, 69240 Bourg-de-Thisy
6 octobre 1985	Marcillac-Vallon (Aveyron)	Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la 4 <sup>e</sup> -République, 12300 Decazeville
20 octobre 1985	Thionville, Théâtre Municipal (Moselle)	63 <sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés musicales et Chorales de la Région Lorraine	M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach

## STAGES

30, 31 mars 1985	Pont-à-Mousson, Centre Culturel des Prémontrés (Meurthe-et-Moselle)	Stage de Direction d'Harmonie	M. Robert Sommer, 1, rue Lyautey, 54000 Nancy
Du 1 <sup>er</sup> au 6 avril 1985	Aubrac (Aveyron)	Stage de Perfectionnement et de Technique Instrumentale	M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion
Du 1 <sup>er</sup> avril 1985	Aubrac (Aveyron)	Stage de Perfectionnement Harmonie Junior	M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion
13 et 14 avril 1985	Savigny (Rhône)	Stage de Musiciens de Batterie-Fanfare	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
15 au 27 juillet 1984	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et de Direction	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue de de Vendôme, 69003 Lyon

# Promenade à travers nos régions

*Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.*

*Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.*

## Alsace

### Succès pour les deuxièmes vacances musicales

Les vacances musicales pour musiciens d'harmonie organisées conjointement par la société philharmonique de Sarre-Union et la musique municipale de Sarreguemines rassemblaient cette année encore du 19 août au 3 septembre, 50 stagiaires des harmonies de Cotignac, Andolsheim, Barle-Duc, Langres, Gerstheim, Mietesheim, Sarreguemines, Sarre-Union ainsi que des conservatoires de Dijon et Strasbourg. Du plus jeune de 9 ans au plus âgé de 45 ans, ils ont tous pratiqué avec soin, acharnement et amour leur passion avec les conseils des professeurs de l'école de musique de Sarre-Union : Pascal Douvier flûte traversière, Joëlle Stussi, hautbois, Christophe Huffschmidt, clarinette, Albert Jung, trompette, Patrick Hans, trombone et Patrick Poretti, tuba. L'ensemble étant dirigé par René Goepp, directeur de l'école de musique de Sarre-Union et directeur du stage. A raison de quatre heures de répétition par jour, les animateurs et leurs stagiaires ont forgé un programme consacré à des œuvres originales pour orchestre d'harmonie : Versailles de Serge Lancen, Moorside, suite de Gustav Holst, le Cantique des Créatures de Jim Curnow, Trois Ballades Françaises de Wil-

liam Rhoads, la Marche Lorraine de Louis Ganne, ainsi que des morceaux avec solistes : Bombastic Bombardon de Edrich Siebert où le tuba Patrick Poretti fit preuve de virtuosité et de souplesse sur un instrument qui n'en a pas la réputation, et Fiesta Tromba de Otto Dubon avec les solistes Albert Jung, Pascal Reinold et Michel Barth. Le programme travaillé, l'orchestre d'harmonie se produisit lors du concert où un public fort nombreux et enthousiaste les acclamait, à Gorbio, Castellar, Sospel, Menton, Monaco et Vintimille où l'accueil de la population italienne fut plus que chaleureux. A chaque fois les municipalités ont offert une réception en l'honneur des musiciens. L'ensemble a également animé les messes dans les églises de Menton et à la cathédrale de Monaco, ainsi que Stammdisch de la brasserie alsacienne locale avec des airs folkloriques bien de chez nous. Les répétitions ont eu lieu dans les locaux de la société de musique mentionnée « la Garde » mis à disposition par son sympathique président Raymond Goujon. Malgré un programme musical très chargé, les stagiaires eurent l'occasion de s'initier à la voile et à la planche à voile sous la direction des moniteurs du centre nautique de Menton. Mais tout a une fin et c'est le cœur plein de souvenirs que les stagiaires regagnent leurs différentes harmonies pour cette nouvelle saison musicale, en attendant la troisième édition des vacances musicales.

## Aquitaine

### Landes

#### L'orchestre d'Harmonie de Soustons jouant pour M. le Président de la République

En ce samedi 13 octobre 1984, la ville de Soustons avait retrouvé toutes ses couleurs de fête : soleil, échassiers landais, tout y était pour accueillir M. le président Mitterrand lors de sa dernière journée de visite officielle en Aquitaine.

Tous les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie et de la batterie-fanfara de

Soustons étaient présents, et c'est avec un arrangement sur « l'Hymne à la joie » extrait de la 9<sup>e</sup> symphonie de Beethoven, spécialement conçu par leur chef Michel Guiblet, que nos musiciens landais rendent hommage au président, rayonnant, et chantant cette mélodie, extraite de l'une de ses œuvres préférées.

Journée mémorable pour cette Harmonie qui a su prouver une fois de plus, que la musique est, et restera toujours une forme indestructible de dialogue et d'échange.



Conf



### Nécrologie Pierre Pigoux

La foi, le courage, la persévérance, le dévouement et la compétence, tel était Pierre Pigoux qui vient de nous quitter, et qui consacra tous ses loisirs aux sociétés musicales et participa dès sa jeunesse à leur action.

Il avait de qui tenir, car son père fut un éminent animateur de l'Union sportive et culturelle de France, et comme lui, devint un technicien des plus appréciés.

Lorsqu'il vint à l'Union des Batteries et Batteries-Fanfars de notre Fédération il fut vite parmi ses dirigeants, en devint le Vice-Président et se consacra au perfectionnement de nos formations et se chargea des cours d'une école de tambours qui rendit de très grands services. Là encore il prouva son attachement profond à nos sociétés et à leurs musiciens.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 novembre en l'Eglise Sainte-Eulalie de Bordeaux en présence d'une foule d'amis et de dirigeants de Sociétés, notamment le Vice-Président Fédéral M. Claude Chenu, M. Gilbert Templier, Président de l'Union des Batteries et Batteries Fanfares de la Fédération et les membres du bureau. M. Ferdinand Dufois, Vice-Président de la Fédération, représentait le Président Fédéral M. Ciran.

Longtemps restera le souvenir de Pierre Pigoux, modeste, efficace et qui était l'ami de tous.

### Bourgogne

#### Nièvre

#### NEVERS

#### Sainte-Cécile à la Philharmonie municipale

En ce premier dimanche de décembre, la Philharmonie de Nevers a donné son traditionnel concert de Sainte-Cécile en l'Eglise Saint-Etienne, dont l'architecture date du XI<sup>e</sup> siècle. De nombreuses personnalités étaient présentes, parmi lesquelles on notait : M. Pierre Bérégovoy, Ministre et Maire de Nevers, accompagné de M. Dupuys, Ambassadeur du Canada en France, M. Bengaouer, Préfet de la

Nièvre, Commissaire de la République et son Directeur de Cabinet, ainsi que M. Jean Julien, Président de la Société des Concerts Nivernois et de la Fédération régionale musicale de Bourgogne.

L'église était comble, ce qui montre combien le public apprécie la qualité des prestations de la Philharmonie municipale. Pourtant, un grand absent, M. Maurice Bertin-Denis, dont la voix s'est tue à jamais, lui qui, pendant de nombreuses années assura avec talent, érudition, finesse et humour la présentation de tous les concerts, aussi bien ceux de la Philharmonie que ceux de l'Orchestre Symphonique et des Chœurs. Juste avant le concert et dans un silence profond de recueillement et d'émotion, l'assistance honora sa mémoire.

La littérature, la télévision, le cinéma ont contribué largement à l'intérêt que le public porte à Mozart et à Wagner et c'est plus particulièrement trois grandes pages de Richard Wagner que la Philharmonie municipale, placée sous la baguette de son chef, Maurice Bardin avait choisies comme pièces maîtresses de ce concert. Ce fut tout d'abord la marche de « Rienzi » expression complète du génie de Wagner, dans une explosion de cuivres et de percussions. Puis une page des « Maîtres chanteurs » où ne furent interprétés que le prélude du 3<sup>e</sup> acte et la marche des corporations ; on retrouva ici le solennel et le lyrisme qui marquèrent toute l'œuvre de Wagner. Ce fut ensuite un extrait de l'opéra « Parsifal », l'« enchantement du

Vendredi Saint » à la ligne mélodique remplie d'une profonde émotion qui fut traduite avec beaucoup de conviction et de sincérité par l'orchestre. Il se dégage de cette œuvre une sérénité radieuse, un apaisement profond dans une délicate interprétation. Après ces trois œuvres, une invitation, par un ensemble d'anches, au charme à la fois sobre et joyeux de Haendel, avec le Concerto en ré mineur, élégance même d'une écriture à l'anglaise des plus nuancées. Pour poursuivre ce concert, et avec le concours de la Chorale Mixte nivernaise et de la Chorale de l'Ecole Nationale de Musique qu'anime M. Michel Haller, Directeur de cette école, la Philharmonie consacra cette partie du programme, d'une part à Charles Gounod avec le célèbre « Judex » extrait de Mors et Vita, et d'autre part à Beethoven, avec un « Hymne à la Nature », courte pièce de chœurs et orchestre toute empreinte à la fois de puissance et de joie. Pour faire partager avec le public ce moment musical, nous comptons au total près de cent vingt exécutants, musiciens et choristes. Ce fut Annick Cottard qui assura, par des commentaires appropriés, la présentation de ce concert.

Parmi les nombreuses prestations prévues pour l'année 1985, la Philharmonie municipale prépare maintenant deux concerts : un concert « divertissement » qui sera donné au petit Théâtre, et un concert « Style classique » qui se tiendra à la Maison de la Culture de Nevers. Souhaitons à ces concerts autant de succès qu'à celui de l'Eglise Saint-Etienne.



Un Vieilleux

#### LA CHARITE-SUR-LOIRE

#### La Philharmonie charitoise a remarquablement honoré sainte Cécile

En ce dimanche 25 novembre, la charmante église de la Marche accueillait les musiciens charitois qui surent, de brillante façon, démontrer les constants progrès accomplis sous la responsabilité de leur Directeur Maurice Perrot.

M. l'Abbé Rogier associa avec beaucoup de talent dans ses propos consacrés à la Sainte Patronne, le Culte et la Musique, tout au long de l'Office religieux. Au



cours de cette Messe, la Philharmonie charitoise interpréta : Trumpet Voluntary de Purcell, l'Hymne à la musique de Serge Lancel, celui-ci servant de support à un très joli poème dit par M. l'Abbé Rogier, puis Judex de Gounod, l'Intermezzo de l'Arlésienne de Bizet (solistes Sabine Chabot à la flûte et Christian Davous au saxophone), Choral and rock out de Huggens (à la percussion Pascal Cotard, onze ans), et Battle hymne of the républic (Glorie-Aléluia), qui clôturait l'office religieux.

Regroupés, les musiciens se dirigèrent, en défilé jusqu'à la cantine scolaire où leur était servi un vin d'honneur offert par la municipalité, de la Marche, représentée par Mme Cadic, maire, M. Marcel Beauvois, représentant la Municipalité de la Charité. Ensuite, un excellent repas, auquel assistaient une cinquantaine de convives était servi au Restaurant de Paris, au frais de chacun. Ambiance, musique et gaieté permettaient de passer un excellent après-midi lequel coïncidait avec l'anniversaire d'une jeune musicienne (17 ans), Corinne Cotard.

Belle journée consacrée à la musique et à sainte Cécile. Un grand bravo à la Philharmonie charitoise et à son Chef Maurice Perrot, et un grand merci à M. l'Abbé Rogier.

## DECIZE

### Centenaire de l'harmonie municipale

Un Centenaire, cela se fête et cela se célèbre avec éclat. C'est ce qu'auront pu vivre les Decizois, les 22, 23 et 24 juin derniers, en assistant en très grand nombre aux festivités organisées à l'occasion du Centenaire de la création de la Société musicale locale, l'Harmonie municipale de Decize.

A cette occasion, la Ville de Decize, la Commission des Affaires culturelles et l'Harmonie municipale avaient prévu, sur ces trois journées estivales, en la cité de Saint-Just, un grand festival international de musique. Ce fut, certes, l'événement le plus important de la vie musicale dans le Nivernais pour cette année 1984.

Cette importante manifestation était placée sous le patronage de la Confédération Musicale de France, du Conseil Régional de Bourgogne, de la Fédération Régionale des Sociétés musicales de Bourgogne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne, de la Direction Régionale du Temps libre, du Conseil Général de la Nièvre, de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre, de l'A.D.D.I.M. 58 ainsi que de la municipalité de Saint-Léger-des-Vignes.

Tout commença le vendredi 22 juin, sur les bords de la Loire, aux abords de la salle des fêtes, où, au milieu d'une animation inhabituelle, trois cars allemands arrivèrent au dernier coup de l'horloge de la tour Guy-Coquille. Il s'agissait des membres de la Stadtkapelle de Betzdorf-Sieg, Harmonie de la ville jumelée avec Decize. Ils étaient accompagnés de nombreuses personnalités conduites par M. le Sous-Préfet de Koblenz et M. le Maire de Betzdorf, M. Schwan.

Après un vin d'honneur et la répartition de leurs hôtes dans les familles, les vérita-



bles festivités commencèrent à 21 h 30, dans la grande salle du Centre Fresneau, à Saint-Léger-des-Vignes, ornée aux couleurs françaises et allemandes, et devant une salle comble. Priront part à ce concert l'Harmonie de Betzdorf, avec cinq œuvres allemandes, où les gros cuivres furent mis à l'épreuve, puis la chorale mixte de Decize, sous la direction de Mme Le Trung, exécuta quatre œuvres empruntées au répertoire de la Renaissance. L'Harmonie municipale de Decize intervenait à son tour pour clore cette première partie en accompagnant la Chorale mixte dans le célèbre choral de J.-S. Bach « O Jésus, que ma joie demeure ».

En seconde partie, l'Harmonie de Decize, accompagnée de la Batterie-Fanfare, interpréteront successivement : « Hootenanny », puis la deuxième suite de « l'Arlésienne », avec Christine Georges, flûte solo, « l'Hymne à la musique », de Serge Lancel, puis, avec la Batterie-Fanfare, « la Fête basque », de Trémine, « le Grand manège », avec la section harmonie de Roland Cardon. Pour clôturer ce concert, les Harmonies de Decize et Betzdorf se regroupaient sous la direction du chef allemand Bruno Dorner.

Toutes ces interprétations furent saluées par de chaleureux applaudissements, et ce n'est que tard dans la nuit que s'acheva cette première journée d'un festival bien commencé.

Dès le samedi matin 23 juin, les organisateurs se multiplièrent pour décorer de roses multicolores les milliers de sapins du Morvan installés dans toute la ville. Au milieu de l'après-midi, la Musique d'Honneur du Festival, le corps de musique de Landwehr, de Genève, fut accueillie à la Salle des Fêtes pavoisée aux couleurs Allemandes, Suisses et Françaises. Cette formation de prestige compose l'Harmonie militaire de l'Etat de Genève et est placée sous la présidence du Capitaine Raymond Wicky et dirigée par le Lieutenant Pierre-Alain Bidaud. Les trois formations, Allemande (pantalon noir, veste verte et casquette relevée), Suisse (uniformes bleu et

noir avec parements rouges avec casoar à plumet rouge), Decizoise (costumes classiques bleu marine, parements blancs avec tambours et clairons aux couleurs nivernaises, bleu et or) effectuèrent alors un important défilé en ville, où un public dense (sur plusieurs rangs sur la levée de la Loire), à la tête duquel se trouvait M. Perret, Maire adjoint aux Affaires culturelles de Decize. Après un arrêt sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où chaque formation donna une œuvre de son répertoire, le défilé se poursuivit, très difficilement, d'ailleurs, en raison de la foule énorme et de l'étroitesse des rues moyenâgeuses de la cité.

A 21 h 30, la Musique de Genève donnait un concert de gala dans la grande salle des fêtes, devant plus de huit cents personnes. Au programme de cette formation, figuraient « la Marche florentine », de Fucik, puis « la Sonate n° 4 », de Marcello, avec solo d'euphonium, « l'Ouverture pour un Festival académique », de Brahms, « la Marche militaire française », extraite de « la Suite algérienne », de Saint-Saëns. La seconde partie était composée d'œuvres plus modernes : « la Belle Galathée », de Suppe ; « Sélection from E.T. », de Williams ; « Ragtime folies », de Joplin ; « Dixieland Spectacular », de Edmonson ; « Fiesta cu très Banda », de Scheffer, et « Stars and Stripes for ever », de Souza. Devant les applaudissements chaleureux et nourris, certains morceaux furent exécutés à nouveau. Pour le dernier, hors programme, « les Cadets de Souza », le chef quitta son pupitre pendant l'exécution et vint remettre sa baguette à M. Elie Poulard, directeur de l'Harmonie de Decize, qui termina l'exécution dans un délire d'applaudissements.

La journée du dimanche 24 juin allait être encore plus chargée. Dès 7 heures, le matin, les musiciens de Decize réveillaient la ville en fanfare en parcourant les divers quartiers de la ville. Puis, regroupés à la Salle des fêtes, ils accueillirent les formations musicales arrivants pour les diriger sur les lieux où elles devaient se produi-

Emf

## Promenade à travers nos régions

re dans un concert de quartier ; la Stadtkapelle de Betzdorf, la Philharmonie municipale de Nevers, l'harmonie du Creusot, la Batterie-Fanfare municipale de Nevers, la Musique municipale de Chenove, l'Harmonie municipale de Saint-Florentin et la Société musicale de Vichy. Les concerts terminés, ces formations furent regroupées pour un défilé qui devait les amener sur la séculaire Promenade des Halles, datant de 1771, pour être présentées aux différentes personnalités régionales et départementales présentes à ce festival.

Sous la conduite de M. Elie Poulard, directeur, et M. Albert Turbet, dévoué et talentueux secrétaire de l'harmonie de Decize, M. Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, M. Jean Julien, Président de la Fédération régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne et Président de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre, saluèrent l'ensemble des personnalités étrangères, régionales et locales, et, tandis que la Batterie-Fanfare Municipale de Nevers exécutait les sonneries réglementaires, ils passèrent en revue toutes les sociétés participant au Festival. A l'issue de ce cérémonial traditionnel, un apéritif d'honneur était servi au Stade des Halles, offert par la Municipalité, représentée par Mme Sattonet, Maire de Decize, et de nombreux adjoints et conseillers municipaux.

Vers 12 h 30, tous les musiciens se regroupaient dans la salle des fêtes, où un repas de plus de huit cents couverts leur était servi.

Le repas, excellent par ailleurs, terminé, l'Harmonie municipale de Decize, accueillait encore quatre sociétés venues se joindre à ce Festival. Durant l'après-midi, un corso fleuri devait conduire toutes les sociétés, à travers la villa, jusqu'au Stade des Halles où un concert devait y être donné. A 14 h 30 précises, le grand défilé s'ébranlait avec ses huit chars devant une population évaluée à plus de 7.000 spectateurs : la Stadtkapelle de Betzdorf, suivie de la Bannière de l'Harmonie municipale de Decize, (char réalisé par les élèves de l'Ecole de Musique), la batterie municipale de Cercy-la-Tour, la Musique municipale de Chenove, le char réalisé par le Comité Croix-Rouge de Decize, et intitulé « Musique langage international », la musique municipale d'Imphy, le char « Portée musicale », du Comité des fêtes

de Sougy-sur-Loire, l'Harmonie du Creusot, l'Harmonie municipale de Luzy, le char « la Guitare », réalisé par l'Association des Parents d'élèves de l'Ecole de Musique de Decize, l'Harmonie municipale de Saint-Florentin, « la Harpe », char réalisé par le comité des Fêtes d'Avril-sur-Loire, la Batterie-Fanfare de Saint-Pierre-le-Moutier, la Société musicale de Vichy, le char « la Trompette », réalisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Decize, la Batterie municipale de Nevers, la Philharmonie municipale de Nevers, le char « la Lyre », porteuse des armoiries de la ville, réalisé par l'Harmonie municipale, le Corps de Musique de Landwehr de Genève, et enfin les « Récompenses Musicales » char réalisé par la commune de Saint-Léger-des-Vignes, qui transportait, douillettement installées dans trois écrans de satin ornés de reproductions immenses de récompenses musicales, la Reine du Centenaire, Nathalie Beuvelet, la 1<sup>re</sup> Dauphine, Agnès Saulnier, et la 2<sup>e</sup> Dauphine, Véronique Brezoki. Ces trois charmantes jeunes filles saluèrent la foule à grandes poignées de confettis.

Toutes ces sociétés furent accueillies sur le Stade par 5.000 personnes. Elles se présentèrent l'une après l'autre et, après un tour d'honneur vinrent se ranger face au public, dans un ordre impeccable. Deux podiums avaient été dressés au centre de la pelouse, permettant aux sociétés, afin d'éviter des pertes de temps, de s'installer pendant que l'autre interprétait le morceau prévu au programme. Après une petite entorse à ce programme, afin de permettre à la musique suisse de regagner son pays, l'audition se poursuivit dans l'enthousiasme général.

Après un échange de cadeaux et les remises de coupes aux sociétés participantes, M. André Relin et M. Jean Julien remirent à M. Elie Poulard, le diplôme de Centenaire de la Société et épinglèrent sur une nouvelle bannière, en remplacement de l'ancienne, la Médaille du Centenaire. A chaque société fut remis un tableau sculpté représentant les armoiries de la Ville de Decize.

Ensuite M. Poulard prit en main sa baguette pour diriger les 800 musiciens dans

l'exécution remarquable du morceau d'ensemble du festival : Jubilé Day de Wautier. Enfin, M. Relin dirigea une vibrante Marseillaise exécutée par l'ensemble des sociétés.

C'est donc sur notre hymne national que s'achevait, en apothéose ce brillant festival international de Musique, qui aura marqué d'une pierre blanche, non seulement la vie locale decizoise, mais également celle de toute notre Région.

Un feu d'artifice clôturait ces trois journées devant un public très nombreux et enthousiaste.

## Saône-et-Loire

### L'Espérance de Saint-Vallier

En 1908, l'Espérance de Saint-Vallier est créée sous l'impulsion de l'abbé Jean-nin. Au départ c'est une section de gym et une batterie de clairons et tambours.

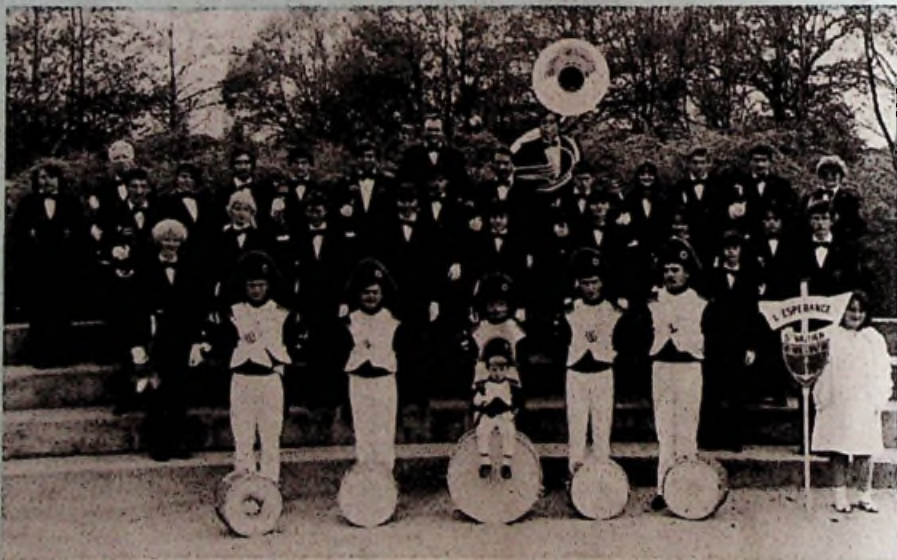
La batterie forte d'une dizaine d'éléments en 1910 est dirigée par Jean Treuillet. Elle passe à une trentaine d'éléments avec M. Marizy en 1946. Les deux guerres font beaucoup de mal comme dans de nombreuses sociétés.

En 1954 sous l'impulsion de Francis Dumoux elle évolue en Batterie Fanfare (clairons, trompettes de cavalerie, cors de chasse, contrebasse et tambour).

Puis en 1964, elle est alors dirigée par Marcel Dumontel (ex-tambour Major d'une musique Militaire). Elle aborde alors les morceaux de l'époque (Troïka, Marche des Bouffons, Rocky...).

Pour diverses raisons, l'effectif faiblit et en 1968 sous l'impulsion de 2 jeunes (Pierre Dumoux et Marcel Genevois), en quelques semaines ils réunissent 35 jeunes pour apprendre le clairon et le tambour et mettent en place « Domy » et « Helga ». Puis en 1970 cette formation s'inclut dans la Batterie Fanfare.

Depuis 1978 elle est dirigée par Daniel Dreyer un jeune directeur de 27 ans, pur produit de l'école de Musique. Actuellement la société compte 38 musiciens (de 11 à 68 ans). Les filles sont en grand nombre et elles composent même le pupitre de cors !



Une école de musique existe dirigée, par M. Jean-Marc Villard (32 élèves).

En outre elle comprend un pupitre de 6 tambours napoléoniens en costumes (faits par Mme Lebœuf bénévolement).

Les présidents se sont succédé. Rappelons les trois derniers, MM. Raymond, Régnier (qui apporta beaucoup à la société) et Emorine, aujourd'hui l'actuel président.

Le vice-président de la musique est M. Demontfaucou qui a bien du fil à retordre avec tous ces jeunes.

La batterie fanfare est affiliée à la F.S.C.F., à la C.F.B.F., à la C.M.F. et à la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

En 1981 elle se classait en Division Supérieure. Depuis, toujours, elle adopte les programmes de la C.M.F. et la méthode R. Goute pour les tambours ce qui lui permet d'avoir des musiciens à part entière. Le temps des « à peu près » ou « d'oreille » est bien révolu !

Quelques morceaux de son répertoire : « Mirage, Déambulation, Trompette riff, Boléro militaire... ». Cette année, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet elle fêtait son 75<sup>e</sup> anniversaire et nous profitons du journal de la C.M.F. « nouveau style » pour vous la faire connaître.

Souhaitons-lui de fêter son centenaire !

## Yonne

**Exposition d'instruments au cellier du vieil hôpital les 24, 25, 26 et 27 août 1984. Ecole municipale de musique de Tonnerre.**

L'Ecole Municipale de Musique de Tonnerre ne se contente pas de dispenser des cours de qualité à quelque 150 jeunes du

Tonnerrois, mais elle se veut aussi une force locale d'animation musicale sous forme de concert, exposition et toute manifestation éducative.

C'est dans cet état d'esprit que l'Ecole a organisé du 24 au 27 août, une splendide exposition sur les instruments de musique d'hier et d'aujourd'hui. De très belles pièces anciennes y étaient présentées, mises en valeur par un cadre extraordinaire, dans une des plus belles salles de Tonnerre, le Cellier du Vieil Hôpital Marguerite de Bourgogne.

La richesse de cette exposition tenait non seulement à la variété des instruments actuels, mais aussi et surtout à la présence de pièces anciennes qui aidait à retracer l'histoire et l'évolution des grandes familles d'instruments. La Collection réunissait environ 200 pièces (Serpent, Euphonia, clarinettes époque Mozart, Bassons baroques).

Cette exposition était rehaussée d'animations musicales à partir de 16 heures, par des formations issues de l'Ecole, le samedi par l'ensemble de cuivres, le dimanche par l'ensemble de clarinettes, le lundi par le quatuor de saxophones, ainsi que des explications données par les différents professeurs de notre Ecole.

On peut signaler qu'en trois jours un millier de personnes ont profité de cette manifestation (dont 200 enfants).

Au programme des manifestations pour l'année nous organisons :

— un 2<sup>e</sup> Festival de Musique les 17, 18, 19 mai 1985 avec la participation d'orchestres classiques et de jazz ;

— la venue de l'Orchestre symphonique de Troyes, le vendredi 7 juin 1985 avec une représentation pour les scolaires l'après-midi.

localité pour un joyeux et bien appétissant déjeuner.

Il faut préciser que les musiciens de Courcelles sont au sein de l'Echo du Lathan, qui assure les nombreux services pour les deux communes.

Le déjeuner, excellent, était placé sous la présidence de M. Marceau Boutet, trésorier de l'Union Départementale, qui était assisté de MM. les Maires de Savigne-sur-Lathan et de Courcelles.

Bien entendu, chanteuses et chanteurs, avec talent, apportèrent une sympathique gaieté, qui devait se maintenir toute la soirée.

Le président Boutet, sous les applaudissements répétés de tous et à la satisfaction générale, remit des décorations à une quinzaine de musiciens fiers et satisfaits :

André Guidouin, diplômé de l'Union départementale.

Christian Meunier, Marc Chasles, Willy Viemont, médailles de bronze.

Jacques Duchesne, Willy Viemont, Roland Rouable, Pascal Baudrier, médailles d'argent.

Pascal Baudrier, Gaston Loiseau, Maurice Mercier, Roger Guiet, Marius Guidouin, médailles dorées.

Ernest Cally et Roger Viemont, médailles de Vétérans.

Maurice et Eugène Brault, médailles de Vétérans, avec étoile.

Et pour terminer, le Président Boutet remit la médaille d'honneur au directeur Roger Viemont, pour services rendus à l'art musical, dont plus de quarante années de direction.

Et c'est par un concert très apprécié et par des félicitations que la sainte Cécile 1984 se terminait.

Tous les participants à cette belle fête musicale, prirent l'engagement de se retrouver l'année prochaine, pour honorer leur Sainte patronne, à laquelle nos musiciens amateurs et populaires restent fidèlement attachés.

## La chorale-chœur Saint-Gervais de Savonnières

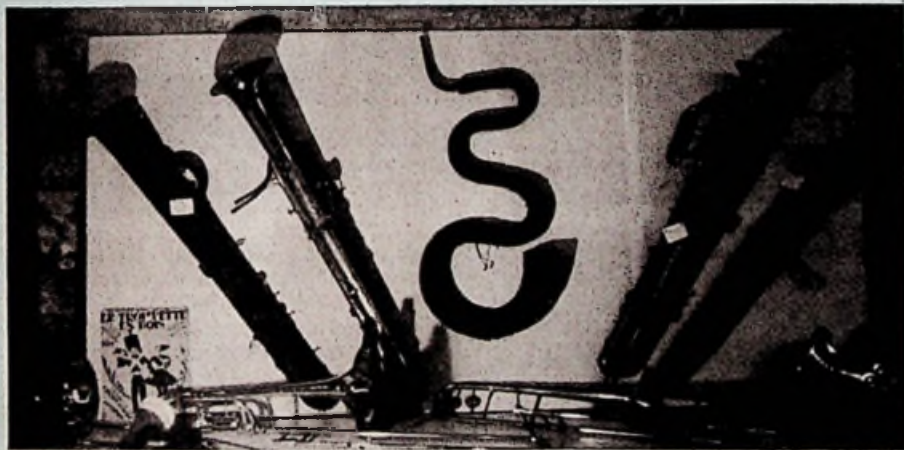
Cette Chorale qui est affiliée à l'Union des Sociétés Musicales et Artistiques d'Indre-et-Loire et à la Confédération Musicale de France, après un classement sérieux et sévère, s'est présentée le 13 mai 1984, au Concours National de Musique (C.M.F.) de Cambrai (Nord), devant un Jury de personnalités très compétentes du monde musical.

Celui-ci a décerné à la Chorale « Chœur Saint-Gervais », un premier prix ascendant, la classant en Première Division, Première Section.

M. Robert Lecossois, chef-directeur, a été honoré d'un diplôme de direction.

Ces prix et classement et le prix de direction au chef, sont des récompenses justes et méritées par des choristes, qui font un bon travail de répétition et d'exécution très bien conduit par M. Lecossois.

C'est avec un grand bravo que nous adressons nos compliments et félicitations aux choristes et au chef du Chœur Saint-



## Centre

### Indre-et-Loire

#### Sainte Cécile à l'Echo du Lathan

Cette vieille et belle société musicale, une des doyennes d'Indre-et-Loire, puis-que fondée en 1848, fêtait sainte Cécile, dimanche 18 novembre dernier.

C'est par un brillant défilé dans les rues

de l'ancienne ville fortifiée de Savigne-sur-Lathan, que les festivités débutèrent.

A la suite de ce défilé, des mini-concerts étaient exécutés sur les places publiques, à la grande satisfaction des habitants.

Les musiciens de Savigne et de Courcelles, les épouses, les amis et les personnalités se retrouvèrent en cette dernière

Gervais, qui étaient en compétition avec des Sociétés de haut niveau, du Nord et du Pas-de-Calais.

A la suite de ce brillant concours, les choristes du Chœur Saint-Gervais, sous la direction de M. Lecossois ont participé, le 16 juin 1984, aux Grandes Heures du Château de Villandry, avec les chorales de Monts, direction M. Gallard et de Neuille-Pont-Pierre, direction Mme Eliane Huchot, auxquelles s'était associée l'Harmonie Municipale de Joué-lès-Tours, direction Gilles Foussier.

### Union Musicale de Veigne, succès et projets.

Cette belle société, bien conduite et bien dirigée par M. Guy Walzac, s'est présentée le 27 mai 1984, au concours de musique de Livarot (Calvados), où les résultats obtenus ont été dignes d'éloges.

En effet, elle a obtenu une ascendance en 2<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> section.

Il convient de noter que cette société, partie de la 3<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> section, au concours départemental d'Amboise, en 1979, a obtenu successivement :

Une ascendance en 3<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section, en 1980, au concours d'Azay-le-Rideau.

Une ascendance en 3<sup>e</sup> division, 1<sup>re</sup> section, en 1981, au concours de Bourgueil.

Un premier prix en 1982, au concours national des Sables-d'Olonne.

Et une ascendance en 2<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> section, en 1983, au concours de Cognac.

Chacun conviendra que ces résultats, très encourageants, ont été obtenus grâce au bon enseignement dispensé par le directeur M. Walzac et son équipe et à l'excellent travail de ses musiciens, en majorité formés dans l'école de musique de la société.

A l'Assemblée générale du 6 octobre 1984, de l'Union Musicale de Veigne (association loi de 1901), il a été dressé un bilan des activités réalisées et des projets.

Douze prestations de l'Orchestre au cours de l'année scolaire 1983-1984 et le concert du 30 avril, avec la participation du Guitariste Gil Maugars, 1<sup>er</sup> Prix de Paris.

Plus de 100 élèves à l'école de musique de la Société qui avait inscrit seize candidats aux examens fédéraux de mai 1984, dans les niveaux élémentaires un à Pré-supérieur, qui ont obtenu onze ascendances et deux certificats d'aptitude musicale.

En ce qui concerne les projets, il est déjà prévu deux concerts, les 2 décembre 1984 et 30 avril 1985.

Et, très probablement, la participation

de la société à un autre concours national de musique.

Le Conseil d'administration, présidé par Mme Walzac, peut être satisfait de l'activité, du travail et des succès des musiciens éduqués, instruit, et dirigés par M. Guy Walzac, il peut rester confiant au sujet de l'avenir de l'Union Musicale, qui forme de nombreux jeunes et propage le goût de la bonne musique, chez les jeunes et les moins jeunes, acteurs et auditeurs.

Nous ne doutons pas que la municipalité de Veigne, ainsi que l'ancien président Douard, doivent être satisfaits de l'Union Musicale.

## Champagne - Ardenne

### Ardennes

#### L'action fédérale

L'action fédérale du 4<sup>e</sup> trimestre 1984 s'est orientée dans 3 directions :

— l'élaboration du calendrier du 1<sup>er</sup> semestre de 1985,

— mise à l'étude du programme 1985 de l'Harmonie Départementale des jeunes musiciens Ardennais, à partir d'octobre, après une répétition en septembre, de celui de 1984, en vue du concert de Revin du 22 septembre,

— la participation active à l'élaboration et au déroulement de la semaine culturelle de novembre 1984 à Nouzonville et Sedan.

L'activité fédérale 1985 comprendra :

— Une assemblée générale (annuelle) d'étude, le 10 mars (à Nouzonville).

— Un week-end (le 9<sup>e</sup>) de perfectionnement de batteries-fanfars, avec le concours de G. Laverdure et de 2 spécialistes de la Musique Principale de l'Air (de Paris) les 23 (après-midi) et 24 (matin) à Nouzonville, avec l'étude de « Clairon 2000 ».

— Les examens individuels de fanfaristes, le 27 avril, à Sedan.

— Le 66<sup>e</sup> Congrès-Festival fédéral, le 12 mai, à Haybes-sur-Meuse.

— Les examens fédéraux individuels de solfège et d'instrument (de DE à DS), à Sedan, le 8 juin.

— Un contrôle fédéral ad libitum, dans le courant de juin, sur les épreuves de solfège et d'instrument des débutants et DP, organisées localement, par les sociétés et écoles de musique fédérées.

L'Harmonie Départementale des Jeunes Musiciens Ardennais (70 exécutants) dirigée par les chefs de Nouzonville, Haybes-sur-Meuse, Revin, Charleville-Mézières (S.N.C.F.), Sedan, Mouzon et Carignan, après deux répétitions par mois, le dimanche matin, à Nouzonville, se produira à Nouzonville (20 avril), Carignan (30 avril), Haybes-sur-Meuse (11 mai), Mouzon (18 mai), Sedan (1<sup>er</sup> juin), peut-être à Tournes (08) et, à Sainte-Savine (10) où elle sera l'invitée de l'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne.

Le programme 1985 comprend, dans sa partie classique :

— L'ouverture de « Orphée aux Enfers » (Offenbach) (direction M. Demay, de Sedan).

— « Rêve de Valse » (O. Strauss) (direction J. Balay, de Revin).

— « Valse » (Brahms) (direction Y. Houdier, de Mouzon).

— « Vagues du Danube » (Ivanovici) (direction F. Harbulot, de Carignan).

— Le ballet de « Coppélia » (L. Delibes) (direction J. Pihet, de Nouzonville).

La partie moderne comprend :

— « Musique à la carte » (W. Hautvast) (direction M. Henon, de Haybes-sur-Meuse).

— « L'as des as » (W. Cosma) (direction Demay).

— « The Entertainer » (Joplin).

— « American Panorama » (Darling), tous deux dirigés par H. Kownacki (Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières).

— « La panthère rose » (H. Mancini) (direction Pihet).

— « 76 Trombones » (M. Willson).

Le tout encadré de marches : « Huldig Mars », extrait de « Sigurd Josalfar » (Grieg), « National-Emblem » (Bagley) et « Bells of Brass » (P. Yeder) et ponctué finalement par « Introducing the Band », vu son succès de 1984.

Soulignons le geste très amical des directeurs et exécutants de cette formation qui se sont cotisés spontanément pour offrir (par l'intermédiaire de leur trompette solo, Ketterer) champagne, livres et albums de timbres-poste au directeur hospitalisé, J. Harbulot, dont la fille a pris la place à la direction de cette phalange comme à celle des Enfants d'Yvois à Carignan.

#### Semaine culturelle

La Semaine culturelle, organisée par l'Office Régional Culturel Champagne-Ardenne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), le Quintette à vent du Conservatoire de Troyes, l'Education Nationale et la F.M.A. à Nouzonville et Sedan, s'est déroulée du 22 au 28 octobre, avec un succès complet sur les plans de la participation scolaire (500 élèves dans chaque centre), la qualité des prestations du quintette, des orchestres d'harmonie des deux villes, des chœurs scolaires, l'assistance enthousiaste (plus de 1.000 personnes à chacun des concerts) qui a « bissé » le Chœur des Esclaves, extrait de Nabucco chanté par les enfants accompagnés par les harmonies.

La participation des animateurs et exécutants aux colloques prévus avec les membres du quintette sous les auspices de la F.M.A. a été, toutefois, moindre que prévu avec seulement 6 sociétés.

### Marne

#### Fanfare de Bannes

Pour les soixante années de Musique de son Président, la Fanfare Municipale de Bannes, avec le concours de la « Fraternelle », de Corroy, offrait un concert à ses amis en début d'année 1984.

Etaient présents :

— MM. Cuif et Moglia, représentant la Fédération Musicale de la Marne.

— M. Bernard Jaillant, Conseiller Pédagogique à l'Education Nationale.

— MM. Claude Hardy et Robert Ravillon, Conseillers Généraux des cantons de Fère-Champenoise et Vertus.

— M. Hubert Richard, représentant la Fédération Musicale de l'Aube et la Fanfare de Plancy.

— MM. les Maires des Communes environnantes.

— MM. les Présidents et Directeurs des Fanfares du Sud-Ouest Marnais étaient présents ou excusés.

Après les auditions des Fanfares de Bannes et de Corroy, les récompenses suivantes furent décernées aux musiciens de la Fanfare de bannes :

— 9 médailles de 5 ans.

— 6 médailles de 10 ans.

— 3 médailles de 20 ans.

— 4 médailles de 25 ans.

— 5 médailles dorées de 30 ans.

— 4 médailles de vétérans, dont 1 avec chevron et 1 avec palme.

Le livre « 60 ans de Musique » fut offert par le Président M. Renon Henri.

Un vin d'honneur termina cette cérémonie à caractère strictement amical.

## Languedoc-Roussillon

### Aude

#### CARCASSONNE

##### Chœurs de Carcassonne et harmonie municipale à l'unisson pour fêter Sainte-Cécile

L'Harmonie Municipale et les Chœurs de Carcassonne ont célébré, hier, dignement et avec éclat, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Au cours de la grand-messe de 11 heures, à la Cathédrale Saint-Michel, un grand concert spirituel réunissant, pour la toute première fois, les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie Municipale, placés sous la direction de M. Jacques Miquel, offraient aux nombreux fidèles qui se pres-



Abbaye de Frontfroide (Narbonne)



saient dans la nef, une magnifique interprétation d'œuvres vocales et instrumentales qui furent extrêmement appréciées par un auditoire profondément recueilli.

Tout d'abord, l'Harmonie Municipale accueillait les officiants par le triomphal « Hymne de gloire », composé par M. Lucien Clayton.

Après les paroles d'accueil et de présentation de l'Office par M. l'Abbé Borie, Curé de la paroisse Saint-Michel, les Chœurs et l'Harmonie interprétaient le « Chant de l'Introit, Premier mouvement » de la Messe de Franz Schubert.

Ensuite, l'ensemble des assistants et les Chœurs de Carcassonne chantaient ensemble le « Chant de l'Alléluia » et, à l'Offertoire, Chœurs et Harmonie interprétaient le « Choral n° 5 » de Jean-Sébastien Bach.

Les Chœurs de Carcassonne, ensuite, toujours sous la direction de M. Miquel, chantaient le « Sanctus » de la messe allemande « Heilig ist der Herr », de Franz Schubert.

A la communion, Harmonie Municipale et Chœurs, avec recueillement et émotion, faisaient s'élever, sous les voûtes de la cathédrale, les notes sublimes du magnifique « Locust iste », d'Anton Bruckner.

Au final, le « Choral n° 12 » de Jean-Sébastien Bach et, pour terminer ce grand concert, le solennel « Te Deum et Marche » de Gossec, étaient brillamment interprétés par les choristes et les musiciens de l'Harmonie Municipale.

Il faut souligner, également, que ces œuvres instrumentales et vocales étaient dirigées d'une manière très sûre et précise par M. Miquel et que le caractère spirituel propre à chacune de ces partitions était parfaitement rendu, avec un sens des nuances et une justesse d'interprétation très remarquables par le nombreux auditoire.

Cette magnifique interprétation, vocale et instrumentale, voyait ainsi se concrétiser le résultat d'un travail assidu et attentif et seuls la volonté, la ténacité, la patience et le dévouement de tous, choristes, musiciens, sans oublier la grande compétence du directeur musical et chef des chœurs, qualités mises en commun au service de

la musique, avaient réussi à vaincre les difficultés que présentaient l'exécution de ces œuvres remarquables.

Les transcriptions musicales de ces partitions ont été effectuées par M. Lucien Clayton, vice-président de l'Harmonie Municipale, et compositeur, que nous tenons ici à remercier bien vivement.

La grande compétence des chanteurs et instrumentistes se doit aussi d'être mise en exergue, ce que nous faisons dans les lignes ci-après :

L'Harmonie Municipale a été fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1945. Elle aura donc 40 années d'existence dans quelques mois... Que de chemin parcouru depuis ! Que de progrès incontestables effectués, avec actuellement un grand nombre de jeunes dans nos rangs et une participation assidue de la Société à toutes les manifestations officielles ou autres, sans oublier le travail des répétitions hebdomadaires, ce qui vaut maintenant à cette « jeune », Harmonie municipale, un grand succès à chacun de ses concerts publics.

Il est à noter que l'année 1984 a été sensationnelle pour l'Harmonie, avec un nombre jamais atteint jusqu'à présent, de dix concerts et de vingt-deux prestations publiques, sans oublier le déplacement de la société à Eggenfelden, au mois de juin dernier, à l'occasion des fêtes du jumelage.

L'ensemble des Chœurs de Carcassonne a été créé en 1979, avec, comme Chef des Chœurs, M. Miquel et, à force d'un travail sans relâche effectué pendant de nombreux mois, c'était le « Requiem de Verdi », chanté au Festival de la Cité, avec l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson et qui fut le grand moment musical de la saison artistique de 1979.

Depuis cette date, « historique », ce magnifique ensemble de 80 choristes poursuit une très brillante carrière vocale et ne cesse d'avoir le front ceint des lauriers de la gloire qu'il mérite, et nous aurons certainement l'occasion prochaine d'apprécier leur talent, au cours de moments musicaux aussi mémorables.

Tant pis si la modestie de tous en souffre, mais cet hommage, nous devons le

*Emb*



leur rendre et ce n'est que justice à leur égard...

Après l'office religieux, un vin d'honneur était servi à l'Hôtel de Ville, offert par la Municipalité de Carcassonne aux musiciens et chanteurs. Au cours de cette très sympathique réception, il était procédé à une remise de décorations, récompensant ainsi trois membres exécutants de l'Harmonie Municipale, dont les noms suivent :

Titulaire de la Médaille de Vétéran avec étoile, décernée par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi :

M. Pierre Rajol.  
Titulaires de la Médaille de Bronze décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi :

MM. Etienne et Pierre Homs.  
Ces distinctions étaient remises à nos méritants récipiendaires par MM. Raymond Chesa et Jacques Miquel, lesquels félicitaient chaleureusement les musiciens décorés.

A l'occasion de cette réception municipale, nous avons le plaisir de noter, autour de M. Raymond Chesa, Maire de Carcassonne et Conseiller Général, la présence chaleureuse et amicale des personnalités suivantes :

M. le Lieutenant-Colonel Florimont, représentant M. le Colonel Billot, commandant le 3<sup>e</sup> Régiment de parachutistes d'infanterie de marine :

M. Bérard, Président du Tribunal de grande instance ;

Mme Bertrou, Première Adjointe au Maire de Carcassonne ;

M. Albarel, Maire Adjoint, délégué aux Affaires culturelles ;

MM. Andrieu, Clauzel, Lavejac, Miollo, Sagnol, Conseillers Municipaux ;

M. Crouzet, Directeur de Cabinet du Maire de Carcassonne ;

M. Alaux, Secrétaire général de la mairie de Carcassonne ;

M. Liary, Directeur des services administratifs de la mairie de Carcassonne ;

M. Graviassy, Chef du protocole de la mairie de Carcassonne ;

M. Faber, Délégué de la S.A.C.E.M. ;

Mme Pujol, représentant M. Alary, Président des Chœurs de Carcassonne et Directeur du théâtre municipal ;

M. Collin, Directeur du Bureau d'Aide Sociale de Carcassonne ;

M. Miquel, Directeur de l'Harmonie Municipale et Chef des chœurs de Carcassonne ;

Les membres du Bureau de l'Harmonie Municipale et des Chœurs de Carcassonne.

Bien entendu, Messieurs les Représentants des autorités, Adjoint au Maire, Conseillers Municipaux et responsables des divers Services administratifs de la Mairie de Carcassonne, étaient accompagnés de leurs charmantes épouses.

... A l'issue de cette réception, plusieurs discours étaient prononcés, dont voici la teneur dans les pages suivantes :

M. Raymond Chesa, Maire de Carcassonne :

« Je voudrais vous dire, M. le Président, M. le Directeur, étant à la fois Chef des Chœurs de Carcassonne et Président de l'Harmonie Municipale depuis 1975, combien nous sommes heureux et sensibles que l'Harmonie Municipale soit en parfaite harmonie avec les Chœurs de Carcassonne.

Vous avez su mélanger avec beaucoup

**CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !**  
**PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »**

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b .....	885	1.165
CORNET, si b .....	1.060	1.400
BUGLE, si b .....	1.235	1.570
ALTO, mi b .....	1.790	2.410
BARYTON, si b .....	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons .....	3.410	4.565
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable .....	10.100	12.800
TROMBONE, à coulisse .....	1.210	1.490
TROMBONE, à pistons .....	3.800	4.940
	LAQUES OR	CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b .....	4.185	
SAXO ALTO, mi b .....	4.185	
SAXO TENOR, si b .....	4.735	
SAXO BARYTON, mi b .....	8.400	
CLARINETTE, si b super ébène .....	1.950	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins .....	1.990	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

**GUILLARD BIZEL**

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22  
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS  
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

de classe le spirituel et le temporel, car nous avons eu droit, ce matin, à une magnifique prestation.

La Municipalité et l'ensemble des Carcassonnais sont particulièrement sensibles à vos productions, non seulement en notre ville, mais aussi ailleurs, associés, Chœurs et Harmonie, vous dépassez largement les plus difficiles niveaux de l'art musical.

A Toulouse, vous avez remporté, il y a quelque temps, un grand succès. Tout est facile, tout est en harmonie !

Nous essaierons toujours de répondre au mieux à vos besoins et à vos aspirations. Il est agréable, aussi, de voir combien vos jeunes élèves de l'École de Musique franchissent le pas. C'est un des moyens de perpétuer la tradition.

Je souhaite que la collaboration des Chœurs de Carcassonne et de l'Harmonie Municipale se perpétue dans l'avenir et ce en de multiples occasions !

Vive l'Harmonie Municipale ! Vivent les Chœurs de Carcassonne ! »

M. Miquel, directeur de l'Harmonie Municipale et Chef des Chœurs, prenait ensuite la parole.

Après avoir remercié les nombreuses personnalités qui honoraient de leur présence cette amicale et sympathique réception, il excusait M. Alary, Président des Chœurs de Carcassonne, retenu dans la capitale pour raisons professionnelles et déclarait en substance :

« Je ne sais comment vous exprimer le plaisir que j'éprouve aujourd'hui de voir réunis, pour la première fois, l'Harmonie Municipale et les Chœurs de Carcassonne et je remercie bien sincèrement tous les musiciens et choristes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de cette journée.

Je ne vous surprendrai pas en disant que l'audition que nous venons de donner à la Cathédrale est l'aboutissement de longues séances de travail, au cours desquelles nous avons recherché, par le respect des nuances et des mouvements, à être les traducteurs aussi fidèles que possible de la pensée des compositeurs.

Mon sentiment est qu'une bonne interprétation dépend, en premier lieu, de l'état d'âme des interprètes, qui doit pouvoir s'harmoniser avec l'esprit et le style d'une œuvre. Je ne pense pas à un public subjugué par une virtuosité éblouissante, mais à la transmission d'un état d'âme, d'un climat artistique... »

Après avoir rendu un hommage solennel à M. Jean Ouliac, ancien Secrétaire Général de la Société, violoniste et percussionniste de talent, également Professeur de Musique, homme d'un dévouement remarquable, et de grandes qualités humaines, il parlait des activités de l'Harmonie Municipale au cours de l'année écoulée, en l'occurrence : 28 services officiels, 10 concerts, 22 bals dans différents clubs du troisième âge de la ville, soit un total de 60 prestations, ce qui est vraiment exceptionnel.

Il remerciait ensuite la Municipalité de Carcassonne pour l'aide qu'elle ne cessait d'apporter à toutes ces activités et de la grande compréhension dont elle faisait toujours preuve à l'égard de l'Harmonie Municipale.

Egalement Professeur à l'École Municipale de musique, il ne manquait pas de souligner que près de la moitié des effectifs de la société se composait de jeunes élèves de l'école municipale, laquelle comptant 250 enfants et adolescents, avait vingt jeunes instrumentistes fréquentant le Conservatoire National de Région de Toulouse.

Il concluait par cette phrase :

« Ainsi, de l'étroite collaboration de l'École de Musique et de l'Harmonie Municipale, résultera un rayonnement particulièrement favorable à la propagation de l'Art musical et à l'éducation artistique de la jeunesse. »

Parlant des Chœurs de Carcassonne, de création récente, il tenait à rappeler les grandes dates qui, depuis 1979, jalonnent la déjà longue histoire de ce remarquable ensemble vocal :

1979 : « Requiem », de Verdi.

1980 : « Damnation de Faust », de Berlioz.

1981 : « Carmina Burana », de Carl Orff ; « Magnificat », de Jean-Sébastien Bach.

1982 : « Deuxième Symphonie », de Mahler ; « Gloria » et « Magnificat », de Vivaldi.

1983 : « Messe de Gloire », de Puccini ; « Oratorio de Noël », de Jean-Sébastien Bach.

1984 : « Chœurs Célèbres d'Opéras », « La Création », de Haydn...

« Et, pour le mois de juin 1985, nous voici à nouveau sollicités par Michel Plasson et l'Orchestre du Capitole de Toulouse pour interpréter le « Requiem » d'Hector Berlioz.

Nore but, notre principale activité est de participer au Festival de la Cité, ce que nous faisons régulièrement depuis cinq ans et de nous produire dans les grandes villes du Sud-Ouest : Toulouse, Auch, Bordeaux, Nîmes et Vaison-la-Romaine. »

Après avoir félicité les choristes de leur assiduité aux nombreuses répétitions (deux par semaine, pratiquement toute l'année) et du grand sérieux de leur travail, M. Miquel terminait son allocution par les phrases suivantes :

« Ce plaisir que l'on prend au jeu polyphonique et qui est à l'origine de multiples joies humaines, nous attache à la chorale, qui devient le rendez-vous de ceux qui font de la musique par amour et dont on ne peut plus se passer... N'est-elle pas en même temps une terre d'éveil, une étonnante école qui nous ouvre les voies de la connaissance... Et que dire, alors, du plaisir musical donné par quatre voix différentes mais ne pouvant se passer l'une de l'autre, toutes unies pour que cet édifice sonore s'élève, tienne et s'accomplisse jusqu'à son achèvement dans un accord parfait.

Vous vivez cela au contact d'orchestres prestigieux : Toulouse, Grenoble, Montpellier, et de très grands Chefs : Michel Plasson, José Aquino, Stéphane Cardon, Yan Tortelier, et autres et, aujourd'hui, avec l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Tout ce sérieux, cet amour du travail bien fait, font que Monteverdi, Bach, Mo-

zart, Beethoven, Berlioz, et tant d'autres grands compositeurs sont toujours inscrits dans notre univers de culture.

« Cela prouve, chose merveilleuse, que la Musique comprend des valeurs permanentes inaccessibles aux atteintes des modes et des siècles.

En conclusion, je ne peux que me féliciter et vous féliciter, tous, amis, musiciens et choristes, de la vitalité de nos deux associations et du maintien de la tradition musicale dans notre bonne ville de Carcassonne ! »

Vive l'Harmonie Municipale ! Haut les Chœurs de Carcassonne !

... Quelques instants après la réception à la mairie, tout le monde se retrouvait pour le repas amical, lequel se déroulait dans l'ambiance la plus agréable !

Et, ainsi, se terminait, dans les chansons, la musique, les danses et les éclats de rire, la Sainte-Cécile 1984 des Chœurs de Carcassonne et de l'Harmonie Municipale !

## Gard

### ALES

#### Les musiciens alésiens ont fêté sainte Cécile

Les musiciens de l'harmonie municipale d'Alès se sont retrouvés le dimanche 18 novembre 1984 pour fêter leur patronne sainte Cécile, cette journée de fête et d'amitié des musiciens alésiens s'est déroulée en deux temps ; le matin, sous la direction de M. Lagrange pour l'harmonie et de M. Terendij Jean pour la Batterie, ils ont ponctué en musique l'office dominical, à la Cathédrale Saint-Jean d'Alès.

Ensuite ils se sont retrouvés pour le traditionnel repas qui avait lieu à Générargues. Ce fut l'occasion de revenir sur l'activité débordante de la Musique Municipale d'Alès et sur les projets nombreux en gestation. M. Lagrange a souligné le travail assidu de tous les Musiciens et celui de ses collaborateurs, M. Lhérondeau, chef adjoint, et de M. Terendij, le Président et qui dirige la Batterie. Evoquant les difficultés de tous ordres ; et surtout financières, toutes les sociétés n'ont pas la chance d'avoir, comme à Alès, une Municipalité soucieuse de favoriser un développement culturel sous toutes ses formes et qui a mis à notre disposition un précieux avocat de la musique en la personne de M. Jacques Roland, adjoint au Maire d'Alès.

A la fin du repas deux Musiciens ont reçu la Médaille de Vétéran, pour 50 ans de société dans la musique municipale d'Alès. Ce sont M. Lahiguera Raphaël, saxo soliste (alto), dans l'harmonie, et de M. Blazin Roger, Tambour de Batterie et aussi soliste. Félicitation aux deux Médillés. Après les chansons et les flonflons de l'ensemble Champêtre Alésien, les musiciens se sont donné rendez-vous pour la sainte Cécile.

**faites abonner  
vos sociétés !**

*Cmf*

*Promenade  
à travers  
nos régions*

**Hérault**

**BEZIERS**

**Réunion du Conseil d'Administration**

Le jeudi 13 décembre 1984, s'est tenu à Béziers, dans la Salle du Beffroi de l'Hôtel de Ville, la première réunion du nouveau Conseil d'Administration de la Fédération Régionale de Languedoc-Roussillon. Le Président, René Portes, après avoir présenté les excuses de M. P. Costes, Délégué Régional auprès du Ministre de la Culture et qui était représenté par Mme Szabo, Déléguée Départementale, excusa MM. Paul Roigt et Azema.

Le Président, après avoir donné connaissance de la situation des Sociétés de notre Région, passa la parole à M. Lucien Miechamp, Trésorier Général, pour qu'il donne lecture de la situation financière de la Fédération, situation qui est nette. M. A. Galy, responsable des assurances, donna quelques explications sur le fonctionnement de ce service et il insista auprès des vice-Présidents pour que les dirigeants lisent les circulaires.



Le Président annonce qu'en l'année 1985 auront lieu à Béziers deux manifestations musicales importantes. La première : le Congrès Régional qui aura lieu les 4 et 5 mai 1985, et la deuxième : le Concours National qui aura lieu les 8 et 9 juin et qui sera présidé par une haute personnalité de la Confédération Musicale de France. Il annonce qu'à ce jour 35 sociétés sont déjà inscrites.

Le Président indique que la principale question de cette réunion était la mise en place des Stages dans les Départements et également l'étude de la création pour 1985 d'une Harmonie Régionale de Jeunes Musiciens qui, déjà, participent dans leurs départements à ces Stages. Un long échange de vue a permis d'envisager plusieurs hypothèses pour que le Stage

soit réalisé selon le vœu de M. P. Costes. A la suite de cette discussion une Commission composée de MM. Peus, Michel et Linon a accepté de présenter un premier projet. M. Miechamp, Trésorier Général, présentera un budget pour un Stage d'une durée de 3 jours. Après avoir fait le tour des points où pourrait se dérouler ce Stage, il semble que la Ville de Béziers soit retenue.

Mme Szabo se félicite de la tenue de cette première réunion qui marque un bon départ du nouveau Conseil d'Administration placé sous la Présidence de M. R. Portes. Elle souhaite que chacun à sa place travaille pour le bien de la musique.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 55.

#### **Fête de la sainte Cécile à Béziers, 1984**

Sur l'invitation de M. P. Bouys, Adjoint au Maire, chargé des Festivités, la patronne des musiciens a pris cette année une nouvelle forme. En effet, en accord avec l'ensemble des Sociétés, la Ville de Béziers a vécu cette année une journée complète en musique.

Dès 10 heures les Sociétés et les Majorettes ont défilé sous la Direction de leurs Directeurs La Pena Los Biterres, les Etoiles du Rail ; les Majorettes Rouge et Or, la Pena Lous Camelous ont offert un spectacle de Fête populaire. La Lyre Biterroise, sous la Direction de son nouveau Directeur M. Vidal, participait à l'Office religieux en la Cathédrale Saint-Nazaire. L'Estudiantina, sous la Direction de Midal, animait la messe en l'Eglise Saint-Joseph. A noter que cette même Société s'était déjà produite le samedi soir au cours de l'office. La Chorale Pic Trinité, sous la Direction de M. l'Abbé Panalba, animait la messe en la chapelle de la Trinité.

Toutes les Sociétés se retrouvaient ensuite dans la cour de l'Hôtel Dulac pour assister à une réception organisée par la Municipalité. M<sup>e</sup> P. Bouys, adjoint au





Maire, entouré de M. R. Portes, Président de la Fédération Régionale ; M. Mié-champ, Trésorier Général de la Fédération, remerciait toutes les Sociétés d'avoir animé cette matinée en l'honneur de sainte Cécile. Il excusa M. Fontès, Maire-Conseiller Général, retenu par d'autres obligations. M. R. Portes, selon la tradition, procéda à la remise des récompenses. Auparavant il avait remercié M<sup>e</sup> Bouys de cette heureuse initiative concernant sainte Cécile et il annonçait qu'en 1985 aurait lieu, à Béziers, le Congrès Régional de la Fédération avec une haute personnalité du Ministère de la Culture et qu'au mois de juin un concours National de musique se déroulerait dans notre ville. Puis il procéda à la remise des diverses récompenses dont la liste ci-jointe.

A 15 heures, au Palais des Congrès avait lieu un grand concert avec la participation des élèves et professeurs du Conservatoire dont le Directeur est M. Fromentin, De La Cantarella et l'ensemble instrumental, sous la direction de M. Cl. Lévy, la Chorale Pic Trinité, sous la direction de M. l'Abbé Penalba. Ce programme était présenté par Mlle Chantal Mansard, élève de l'Ecole de Musique.

Nous donnons ci-dessous le déroulement de cette matinée.

1. L'Orchestre d'Harmonie de l'Ecole de Musique, direction Cl. Linon, « Yellow Bird », de Marvin Hamlisch, « Suite en Fa », de C.H. Joubert. « Interlude romantique », de Litz, « Seleski », soliste Yannick Vrech, « Northwest Saga », Art Dedrick.

2. La Chorale Pic Trinité, Direction Abbé Penalba. Laudate Dominum Pitoni 1657, 1743, Alta Trinita Beata 15<sup>e</sup> siècle. Dors mon Amour, Berceuse basque, les pastoureaux de Saboly, Tece Voda Tece, berceuse tchèque.

3. Classe de Guitare, Professeur Diez Fromentin. Curro Savoy.

4. Classe de Jazz, Professeur Nan. Une œuvre composée par les jeunes.

5. La Cantarelle, Direction Cl. Lévy. Le Te Deum, de Mozart. Ensemble Instrumental : Sonate en trio de Mattheson. Personent Hodie.

6. Classe de Saxophone, Professeur M. Vrech. 1<sup>er</sup> mouvement de Mosaics, de Yennie Nichaux. A study un contraste de Sammy Nestico, When I'm sixty four, de J. Lenon, P.M. Cartney. The pink Panther, de H. Mancini.

7. L'Orchestre d'Harmonie, sous la Direction de Cl. Linon. Yesterday, de J. Lenon, P.M. Cartney ; Mister Sanoman, de Pat Ballard. Second Hand Rose James, de F. Hanley, The Muppet Show, thème de Sam Pottle.

Avant que ne se termine ce magnifique concert, M<sup>e</sup> P. Bouys remerciait tous les participants et leurs Professeurs ; il remerciait les personnalités, le Capitaine Azas, Chef de la Musique Militaire, M. R. Portes, Président de la Fédération Régionale, M. L. Miéchamp, Trésorier Général, M. Cl. Linon, Vice-Président de la Fédération.

Ce concert qui s'est déroulé devant plus de 700 personnes s'est terminé par le Chant de la Coupo Santo avec tous les participants sous la direction de M. Fromentin, Directeur de l'Ecole de Musique.

#### Décorations

Les Etoiles du Rai  
Médaille dorée de la Fédération du Midi : M. Pascal Levère.

Médaille de bronze de la Fédération du Midi : Mlle Nathalie Cahuzac, Mlle Sophie Cahuzac, M. Pierre Marin, M. Denis Gimenez, M. Joseph Caze, M. Christian Requena, Mlle Violaine Rouquie.

Pena Biterroise Rouge et Or  
Médaille dorée de la Fédération du Midi : Mme Libéra Mola.

Médaille de bronze de la Fédération du Midi : M. Raphaël Mola, Mlle Nadège Gadin.

Lous Camelous  
Médaille de bronze Confédération Musicale de France : M. Barthélémy Reilles.

Médaille dorée de la Fédération du Midi : M. Serge Dedieu, M. Viguier, M. Michel Murcia.

Médaille de bronze de la Fédération du Midi : Mlle Catherine Sauzet, Mme Fabienne Viguier, M. Frédéric Mialhe, Mlle Bérange Fabre.

La Lyre Biterroise  
Médaille de la Confédération Musicale de France : M. Roger Brun, Médaille de Vétéran ; M. Pierre Baccou, Médaille de Vétéran avec étoile.

#### M. Paul Vidal, nouveau Directeur de la Lyre Biterroise

A la suite de la lettre de démission que M. Léon Collet, Directeur de la Lyre Biterroise, avait adressée à M. Voucard, Président, le Comité d'Administration a fait appel à M. Paul Vidal pour lui succéder.

M. Paul Vidal est né à Lespignan en 1922, il est Chevalier des Arts et des Lettres, des Palmes Académiques, et Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France. 1<sup>er</sup> Prix de Clarinette du Conservatoire National ; soliste de la Musique Nationale des chantiers de Jeunesse, Paul Vidal dirigea l'Harmonie des Ancizes de 1951 à 1965, obtenant en 1956 le 1<sup>er</sup> Prix International de Clarinette au Concours des Sables-d'Olonne. De 1967 à 1983 il est à la tête de l'Harmonie Municipale et de l'Ecole de Musique d'Aurillac. M. Paul Vidal fut élu Président de l'Union Musicale du Département et il fut également Président de l'Union des Sociétés du Cantal en 1971 et Vice-Président de la Fédération Musicale d'Auvergne. Pendant tout ce temps il se dépensa pour l'enseignement de la Musique dans plusieurs communes du Département. En acceptant de remplacer M. Léon Collet à la Direction de la Lyre Biterroise il va devoir poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs et donner à notre doyenne des Sociétés un nouvel éclat. Pour cela M. Paul Vidal a demandé à MM. Ganidel et Calva de bien vouloir le seconder. La Fédération Musicale de Languedoc-Roussillon souhaite la bienvenue au nouveau Directeur et pense que les rapports avec notre Fédération seront les mêmes qu'avec l'ancien Directeur.

La Fédération de Languedoc-Roussillon se doit de rendre hommage à M. L. Collet pour tout ce qu'il a fait pour la musique et en particulier les jeunes lorsque professeur de musique au C.E.G. de Magalas il

avait réussi à grouper autour de lui de nombreux enfants.

M. L. Collet, ami de longue date, nous conservons de vous un excellent souvenir d'un homme qui a su toujours se rendre disponible pour servir la Musique. C'est avec une joie profonde que nous avons apprécié votre nomination de Directeur d'Honneur par le Comité de la Lyre Biterroise. Bonne retraite M. L. Collet et merci pour la Musique.

#### CAZOULS-LES-BEZIERS

##### La Sainte-Cécile fêtée par l'Union musicale

Le dimanche 16 décembre 1984, l'Union Musicale a fêté Sainte-Cécile en prêtant son concours à la Grand-Messe de 11 heures. Dirigée par le dévoué M. Jean Fabre nous avons écouté pour commencer la « Marche Militaire » de Fr. Schubert, puis l'« Angélus de la Mer » de G. Goublier et l'on a pu apprécier l'interprétation au Trombone de M. Roger Jougla, pendant la communion fut joué « Così Fantutte » de Mozart et pour terminer la « Marche Solennelle » de Beethoven, M. le Curé félicita et remercia tous les Musiciens et leur Chef. Après l'apéritif le rendez-vous fixé était au Château de Colombiers où fut servi dans un cadre exceptionnel un repas des plus raffinés. A la table d'honneur et autour de M. le Docteur Favier, Président, Madame étant excusée, avait pris place le Comité de la Société : M. Roger Jougla, Vice-Président, M. Jean Fabre, Directeur, M. Marc Fourcade, Secrétaire, et Madame, M. André Decor, Trésorier, et Mme, M. Delmon, Archiviste, et Mme, M. Rigaux et Mme, M. André Galy, Vice-Président des Sociétés Musicales de l'Hérault. Il y avait aussi deux personnalités du monde politique M. Bayou, Maire de Cessenon, et Mme ainsi que M. Maurel, Maire de Cazouls, et Mme. M. le Président félicita le Chef et les Musiciens pour la bonne audition donnée le matin à l'Eglise, adressa



Cathédrale de Saint-Nazaire (Béziers)

Cmf



quelques mots aimables à tous et leva son verre en l'honneur de la Musique Populaire. M. Bayou dit combien il est amoureux de la Musique qui est un langage Universel, et très content de participer tous les ans à cette fête amicale. M. Maurel adressa ses remerciements au Président et lui donna l'assurance de faire tout son possible pour aider la Société surtout dans la mise en état de la salle de répétition. Et puis vint l'heure des distractions, M. Simon, et sa Trompette, reçut des bravos mérités, Mme Decor toujours dévouée se fit applaudir dans l'interprétation de ses chansons favorites, le jeune Lilian Pauls joua sur sa Trompette quelques morceaux très bien exécutés, M. Martinez sur son accordéon accompagna parfaitement tous ces interprètes et l'on se quitta tard dans la soirée en se disant à l'Année Prochaine.

## BEDARIEUX

### L'Harmonie a fêté la Sainte-Cécile

Ce dimanche 25 novembre, l'Harmonie Bédaricienne et des Hauts-Cantons a fêté la sainte Cécile, patronne des musiciens.

Renouant avec la tradition, les musiciens, sous la direction de leur chef

**Le journal de la C.M.F.** est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles.

Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour du règlement de leur abonnement, très modeste, sans attendre une relance, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

M. Albert Galtier, ont commencé cette journée en participant à la messe en l'église Saint-Alexandre.

L'interprétation successive de « Grandioso », de la « Nuit », de Rameau, de l'Ave Maria, de Schubert et de la « Marche Triomphale », de Lully, leur valut à la fin de l'office de vibrants et chaleureux applaudissements de l'auditoire et les félicitations de nombreux fidèles.

Il faut reconnaître que nos musiciens se surpassèrent et offrirent une prestation d'excellente qualité.

L'Harmonie se rendait ensuite en défilant à la M.J.C. où avait lieu un apéritif concert présidé par M. André Galy, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et auquel assistaient M. le Maire de Bédarieux et des Conseillers Municipaux et les représentants des différentes Associations Bédariciennes.

Les musiciens interprétèrent « Tiroli-Tirola », air tyrolien, « Concerto pour un été », « Fantaisie Moderne », pot-pourri d'airs connus tirés du Calife de Bagdad, de Cavalerie Légère, de poète et Paysan et autres opérettes célèbres harmonieusement rassemblées, « Zur Feier des Tages » marche allemande et terminèrent par la traditionnelle « Bédaricienne ».

Dans une brève allocution, M. Galtier rappela l'activité de l'Harmonie Bédaricienne et des Hauts-Cantons, le rôle joué par l'Ecole de Musique de la M.J.C. et de l'Harmonie et mentionna les bons rapports établis avec le Directeur de l'Ecole Municipale de la Musique (présent dans la salle), et l'espoir d'un travail en commun dans l'intérêt de la Musique à Bédarieux.

M. Blasco, adjoint à la Culture, exposa brièvement son plan d'action en faveur de la Musique.

La médaille de bronze de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi fut alors remise à Sylvie Romia, Claire Mesquida et Philippe Raynal.

Un amical repas clôtura cette belle journée, repas qui se termina naturellement dans une excellente ambiance musicale, ce qui nous permet d'apprécier la virtuosité et la finesse de M. André Galy à la trompette.

Après la fête, une nouvelle année musicale commence et se concrétisera prochainement par un grand concert public.

## Lozère

### LANGOGNE

#### Sainte Cécile à la Lyre Langonnaise

Avec du retard sur le calendrier, en ce dimanche 2 décembre, la Lyre Langonnaise fêta sa sainte patronne. Elle avait préparé depuis deux mois un programme choisi pour réhausser l'éclat de la messe traditionnelle de sainte Cécile.

Après un court défilé, peu avant onze heures, sous les voûtes presque millénaires de notre église qui se prête si bien à l'exécution de la musique, la Lyre donnait une première œuvre de J.S. Bach : « Sinfonia », une marche solennelle de Blémant avec batterie et cors de chasse : « Entrée Solennelle ». Ce fut ensuite à l'offertoire une nouvelle pièce de J.S. Bach : « O Jésus que ma joie demeure », où les bois tissent une trame qui sert d'écrin à la sonorité éclatante des cuivres. La sonnerie « Aux Champs », fut exécutée par la clique à l'élévation à la communion, l'harmonie abandonnait Bach pour Schubert avec la célèbre « Sérénade » dans une transcription où les cornets assurèrent la partie mélodique. A la sortie, l'ensemble clique-harmonie donnait une marche de procession de Baeremaeker : « Benedictus », une œuvre simple de grand effet qui fut particulièrement appréciée.

Les quelques mètres qui séparent l'église de la mairie furent vite parcourus pour nous rendre au vin d'honneur au cours duquel allaient être remis aux élèves de l'école de musique les diplômes obtenus lors de l'examen du 30 juin dernier. Avant la proclamation des résultats, la Lyre exécutait : « American Patrol », puis M. le Maire remettait 18 diplômes de la Confédération (10 débutants, 3 préparatoires, 5 élémentaires, en solfège et en instrument), aux élèves dont une majorité se trouvaient déjà dans les rangs. M. le Maire se félicitait de voir, grâce aux jeunes, la relève de notre société assurée et le chef de musique le remerciait pour l'aide matérielle de la municipalité.

La fête n'était cependant pas terminée, à l'Hôtel Bel-Air nous attendait un délicieux et copieux repas qui nous permit de passer ensemble un agréable moment jusqu'à une heure avancée de la soirée.



L'Harmonie bédaricienne et des Hauts-Cantons.

## Limousin

### Corrèze

La musique divisionnaire du 126<sup>e</sup> régiment d'infanterie et de la 15<sup>e</sup> division militaire de Brive, placée sous la direction du Chef de musique, le Lieutenant Véziers et du Tambour-Major l'Adjudant Ruf, a rendu un hommage tout particulier à Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Ce concert s'est déroulé le mardi 20 novembre 1984 au gymnase de la caserne Brune devant un public très nombreux où l'on remarquait la présence de personnalités civiles et militaires.

Autriche : Der freischusz marsh de Schoon.

Russie : Volga de Kouguell, Casatschok de Rubaschkin.

Chine : China march de Allmend.

Japon : Komodo no hi de Van Delf.

Inde : Air typique (soliste C.C. Grevy), originaire de Pondycheri.

U.S.A. : Big band stomp de Vlax.

Antilles : Le douanier Rousseau de Van-grade.

Amérique du sud : La Collégiala de Leon.

Espagne : Valencia de Padilla.

France : Auprès de ma blonde de Mougeot.

Tout ce programme a été présenté par le soldat Parbelle.



Un programme judicieusement choisi en fonction de la valeur d'instrumentistes de haut niveau qui ont notamment animé la première partie avec :

— Défilé de la Garde Républicaine de Wettge ;

— Sonate pour piano de Beethoven (soliste : soldat Dolin) ;

— Concerto pour hautbois et piano de Cimarosa (soliste Duffau) ;

— Sonate en Ut Majeur 1<sup>er</sup> mvt pour violon et piano de Mozart (soliste soldat Jehu) ;

— Trio pour 2 violons et piano de J.-S. Bach (solistes : Jehu, Bailleul, Dolin) ;

— Concerto en La mineur pour violon de Vivaldi avec accompagnement d'orchestre (soliste : soldat Jehu) ;

— Batterie Fanfare : Mini show de J. Devogel, sous la direction du Tambour-Major : l'Adjudant Y. Ruf.

Après un entracte de quelques minutes, la musique du 126<sup>e</sup> nous présentait un brillant divertissement en prenant comme thème : le tour du monde. Voici la composition :

France : La marche Lorraine de Ganne.  
Allemagne : Sous l'aigle double de Wagner.

Irlande : Tipperary de Williams.

Ecosse : Air typique à cornemuse soliste Meurgue.

Très applaudi par le nombreux public, le Lieutenant-Colonel Anglade, Chef de Corps du 126<sup>e</sup> R.I., remercie les musiciens de cette merveilleuse soirée du 20 novembre 1984, en adressant particulièrement ses félicitations au Chef de musique Véziers et au Tambour-Major Ruf.

## Lorraine

### Moselle

#### BOUZONVILLE

**Compte rendu du 62<sup>e</sup> Congrès Fédéral Ordinaire et de l'Assemblée Générale du 21 octobre 84, Complexe sportif Norbert-Noël, Bouzonville (Moselle).**

Le président M. Bellion déclare le congrès ouvert et donne la parole à M. Grandjean, maire de Bouzonville, qui accueille chaleureusement tous les congressistes présents et souhaite la bienvenue aux personnalités réunies à la table d'honneur, les membres du comité fédéral :

M. Schaeffer, Vice-Président du Conseil Général, remplaçant le docteur Schwartz ;

M. Bohl, Sénateur, Maire de Creutzwald ;

M. le Député Metzinger ;

Le Commandant Raucoles, Chef de Musique des Armées, ainsi que ses adjoints MM. Doumène et Forey ;

Mme Grandclair, Déléguée Départementale à la Musique ;

M. Zanchetta, Directeur Régional de la S.A.C.E.M. ;

M. Birgen et Mlle Hermes, Délégués de l'U.G.D.A. ;

MM. Balon et Louis, Délégués Belges ;

M. Verrept, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Vosges.

Il rend un hommage particulier à M. Georgin, Directeur de l'Harmonie municipale, dont les efforts persévérants et la compétence ont contribué, d'une manière déterminante, à faire de Bouzonville une cité musicale moderne. Il remercie aussi M. Heymes, Président de l'Harmonie et son comité, pour son dévouement inlassable à la cause musicale.

A son tour le Président de la Fédération Musicale de Lorraine, M. Bellion, prend la parole et remercie le maire de Bouzonville pour ses aimables paroles de bienvenue, il salue la présence de tous les invités d'honneur dont les interventions successives devraient apporter de précieux éclaircissements sur les questions intéressant la vie musicale de la région.

Puis fut abordé le premier point à l'ordre du jour : renouvellement d'un tiers du comité : M. Bellion rend hommage au dévouement de ces membres du comité et demande aux congressistes de leur accorder par un vote unanime l'estime qu'ils méritent :

M. Robert Sommer, Président Adjoint ;  
M. Roland Boitel, Président Artistique ;  
M. J.-P. Coulon, Vice-Président ; M. J.-M. Georgin, Vice-Président ; M. Roland Hory, Assesseur ; réélus à l'unanimité pour trois ans.

#### Sociétés renouvelables.

##### Etaient présentes :

**Moselle** : Florange, Accordéon-Club ; Freyming, Association Mandolinistes « Les Hardis » ; Rosselange, Harmonie « La Lorraine » ; Corny, Harmonie Municipale ; Hayange, La Lorraine.

**Meurthe-et-Moselle** : Pont-à-Mousson, Harmonie Mussipontaine ; Longuyon, Batterie-Fanfare Saint-Louis.

##### Réélues à l'unanimité pour trois ans.

##### Sociétés absentes non représentées.

**Moselle** : Sarrebourg, Harmonie Municipale ; Volmerange-les-Mines, Harmonie Municipale.

Pour la première fois depuis le rattachement de la Meuse à notre Fédération, il convient d'accorder deux sièges à ce département.

Sur proposition de notre Vice-Président, M. Braconnier, furent désignées pour faire partie du Grand Comité : la Lyre Stenaisienne (Harmonie) et l'Harmonie Municipale de Bar-le-Duc.

Les deux sociétés n'ayant pas été représentées au congrès, en l'occurrence, Sarrebourg et Volmerange-les-Mines, fu-

Cmf



rent remplacées par deux sociétés chorales : La Concordia de Saint-Avoid et celle de Hombourg-Haut.

La Philharmonie « La Lorraine » d'Hayange, excusée, fut maintenue dans ses fonctions.

La parole fut ensuite donnée à M. Boitel pour le rapport moral.

**Lecture du rapport moral sur l'exercice 1983/1984**

M. Boitel donne lecture du procès-verbal de la réunion du Grand Comité du 9 septembre 1984, ainsi que celle du rapport moral sur l'exercice 1983/1984, avec commentaires, en particulier sur les résultats des centres d'examens fédéraux.

#### **Rapport financier**

Lecture du bilan financier et commentaires par M. Lambert.

**Le rapport moral et le bilan financier furent approuvés à l'unanimité par les congressistes.**

#### **Rapport des commissaires aux comptes**

MM. Neigert et Aveline, commissaires aux comptes pour l'année 1983/1984, certifient avoir trouvé exactes les écritures, et conformes aux pièces comptables contenues dans les dossiers, et demandent de donner quitus au trésorier ainsi que des félicitations pour le travail accompli bénévolement.

**Calendrier des concours et festivals pour 1985** (voir dans le programme des manifestations).

**Prochain congrès : le 20 octobre 1985 à Thionville (Moselle), Théâtre municipal.**

**Stage de direction d'harmonie : les 30 et 31 mars 1985 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Centre culturel des Prémontres.**

**Récompenses attribuées durant l'exercice 83/84**

**Médailles :** Juniors 286 ; Fédérales 143 ; Confédérales 187 ; Vétérans 46 ; Chefs 8.

**Diplômes :** 521 ont été décernés.

**Plaquettes cinquantenaires :** 1 (remise par MM. Sommer, Bellion, Lambert).

**Plaquettes centenaires :** 4.

## **LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES**

**M. Schaeffet, Vice-Président du Conseil Général,** assurait les congressistes du soutien de l'Assemblée départementale dans l'action musicale de toutes les Sociétés fédérées : soutien financier mais aussi aide diversifiée par l'A.D.D.A.M.E.N.

**M. Bohl, Sénateur-Maire de Creutzwald,** souhaite que la C.M.F. participe dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique, à la diffusion de la culture musicale et relève le rôle prépondérant des musiques militaires dans la formation musicale des jeunes appelés.

**M. Metzinger, Député-Maire de Freyming-Merlebach,** dans son allocution fait l'apologie de la culture. La culture ce n'est pas uniquement Paris, ce n'est pas non plus ce qu'on nous amène de Paris dans nos provinces, c'est d'abord notre vie de tous les jours, notre manière d'être, notre manière de nous exprimer, aussi bien dans les plus petites communes que dans les cités importantes.

Il conclut par cette phrase : « Vous représentez un mouvement musical important et, à ce titre là, il faut que vos projets soient des projets reconnus d'utilité publique. »

**Mme Grandclair, Déléguée Départementale à la Musique,** rappelle tout d'abord que les subventions sollicitées par les sociétés musicales et chorales sont allouées par le conseil général de la Moselle. Les demandes de subventions sont établies sur formulaires bleus, alors que celles octroyées par le ministère de la Culture et la direction de la musique, pour des activités spécifiques, sont à établir sur imprimés jaunes. On entend par activités non traditionnelles, des manifestations importantes, interrégionales ou nationales, telles que concours et festivals, ou l'organisation de stages de formation musicale.

#### **A titre d'information :**

1° en 1985 aura lieu un stage pour la formation de chorales d'enfants réparti sur 3 week-ends, à savoir : 19 et 20 janvier, 17 et 18 février, 9 et 10 mars ;

2° un cycle de formation de dirigeants de chant choral dans 4 secteurs du département (Forbach, Sarrebourg, Thionville, Metz) ;

3° un stage d'accordéon a eu lieu à Freyming et aura des prolongements en 1985 ;

4° en 1985, stage de chefs d'harmonie réservé aux responsables de sociétés musicales et un autre aux futurs chefs de musique ;

5° stage de direction : week-end des Rameaux au centre culturel de l'abbaye des Prémontres.

Une bibliothèque de partitions musicales sera inaugurée en novembre. Actuellement 3.000 partitions sont à la disposition des sociétés musicales et chorales.

**En juin 1985** organisation d'un grand marché des partitions et des instruments d'occasion.

Parution d'un annuaire musical regroupant tous les renseignements sur 720 formations. On peut l'acquérir auprès de l'A.D.D.A.M.E.N.

Pour de plus amples renseignements

s'adresser à Mme Grandclair, déléguée départementale aux affaires culturelles, 6, place de Chambre, Metz.

**M. Sommer, président adjoint,** complète l'exposé de Mme Grandclair en donnant des renseignements détaillés sur le prochain stage de direction d'harmonie à Pont-à-Mousson.

**M. Raucoules, chef de musique des armées** rappelle les possibilités offertes aux jeunes recrues pour servir dans une musique militaire, afin de permettre aux jeunes gens de poursuivre une activité musicale soutenue, suivie, profitable, lance un appel aux élus locaux. Les armées vivent actuellement « la crise », elle se traduit par des réductions d'effectifs, projet de réduction du nombre des musiques. Suppression de 3 formations réglementaires envisagées dans la 6° région militaire (150° R.I. Verdun, 35° R.I. Belfort, 26° R.I. Nancy). Renouvelle le besoin de la part de nos élus locaux, de soutenir une certaine action pour réduire cette déflation d'effectifs qui actuellement se fait jour au sein des armées. Il précise, dans le domaine du recrutement, que pour l'incorporation des jeunes gens que vous avez au sein de vos formations, qu'il est indispensable qu'ils se fassent connaître trois mois avant leur incorporation pour qu'ils soient affectés dans une musique militaire.

En 1985 opération de décentralisation de la musique régionale de Metz. Elle offrira à des sociétés, la possibilité de recevoir la musique à moindre frais : soirée, concert...

#### **M. ZANCHETTA DIRECTEUR REGIONAL DE LA S.A.C.E.M.**

**La devise de la S.A.C.E.M.** « Pas de musique sans interprètes et pas de musique sans créateurs ». Il rappelle le protocole d'accord entre la C.M.F. et la S.A.C.E.M. Parle des réductions accordées au niveau des pourcentages de perception (bals, variétés 20 %, concerts 50 %, etc.). Pour les bals de sainte Cécile, des autorisations gratuites sont délivrées dans certaines conditions... Des dons de 50 % sont accordés pour l'achat d'instruments, de partitions, etc., pour bals, concerts, donnés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 septembre.

**Conditions :** déclaration de séance et présentation de factures acquittées pour justifier l'achat d'équipements. Pour plus de renseignements : s'adresser à la direction régionale de la S.A.C.E.M., 7, rue Vauban, 57000 Metz.

**M. Bellion conclut** en remerciant toutes les personnalités pour leurs interventions et, avant de donner la parole à la musique, se félicite du déroulement impeccable des travaux du congrès.

L'aubade fut donnée par l'Harmonie Sainte-Cécile dirigée par J.-M. Georgin, et la Chorale Sainte-Croix de Bouzonville sous la direction de M. J.-R. Keckler. Toutes deux furent très chaleureusement applaudies.

Remise de médailles et diplômes de la Confédération et de la Fédération.

Sept jeunes musiciens de l'Harmonie étaient à l'honneur, en recevant des mains du président artistique, leurs distinctions obtenues lors des examens fédéraux.

La médaille d'honneur de la C.M.F. fut

attribuée à M. Schaeffer et M. Bohl par le Président Fédéral.

Avant de se retrouver au repas en commun, les congressistes étaient conviés au vin d'honneur offert par la municipalité de Bouzonville.

#### CONCOURS D'EXCELLENCE A PARIS

En 1984 : 1 élève présenté par l'Harmonie Nancéenne, Mlle Patricia Pelat qui a obtenu un 2<sup>e</sup> prix de flûte et un 3<sup>e</sup> prix en éducation musicale. En 1985, 4 élèves subiront les épreuves : Harmonie de Saint-Nicolas-de-Port : M. Renard Fabien, hautbois. Harmonie Sainte-Cécile de Bouzonville : M. Frécaut, J. Michel, trombone ; M. Kastel Fabrice, Cornet ; Mlle Frécaut Patricia, éducation musicale.

Quelques chiffres pour 1984 : 250 sociétés affiliées à notre fédération régionale (4 départements) ; 2.600 élèves présentés à nos examens fédéraux ; 24 sociétés participantes à notre concours international de musique ; 25 candidats au stage de direction d'orchestre d'harmonie ; 18 festivals s'échelonnant de mai à septembre ; 300 congressistes au gymnase de Bouzonville ; 50 abonnements supplémentaires au journal C.M.F.

### Midi-Pyrénées

#### Aveyron

#### VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

#### Assemblée générale de la Fédération départementale

**DIMANCHE 7 OCTOBRE 1984**

Assemblée générale de la Fédération départementale des sociétés musicales de l'Aveyron à Villefranche-de-Rouergue.

Ouverture de l'assemblée générale par M. Robin Raymond, président départemental.

M. Baduel Marcel, président de l'Harmonie de Villefranche-de-Rouergue, souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des sociétés musicales de l'Aveyron.

M. Robin remercie chaleureusement l'harmonie de Villefranche-de-Rouergue, organisatrice de cette assemblée générale.

#### APPEL DES PRESIDENTS ET DIRECTEURS DES 17 SOCIÉTÉS

- 13 sociétés présentes.
- 3 sociétés absentes.
- 1 société représentée.

**Zone Nord** : effectif de quatre sociétés.

Vice-Président : M. Vivas Vincent (Decazeville).

#### Sociétés présentes :

- Lyre Decazevilloise ;
- Harmonie de Marcillac ;
- Lous Pastrous del Vallon (Saint-Christophe) ;
- Union Musicale de Villefranche-de-Rouergue.

**Zone Centre** : effectif de neuf sociétés.

Vice-Président : M. Galibert Joseph (Rodez).

#### Sociétés présentes :

- Diane Rouergate (Rodez) ;
- Les Troubadours Ruthénois ;
- Rodez Accordéon.
- Les Amis de la Musique (Espalion).
- Union Musicale (Rodez).

#### Société représentée (par pouvoir) :

- La Pastourelle (Rodez).

#### Sociétés absentes :

- Accordéon-Club Ruthénois ;
- Amicale des élèves de Jacky Fraysse (Rodez) ;
- Lyre Naucelloise.

#### Zone Sud

 : effectif de quatre sociétés.

Vice-Président : M. Dejean Justin (Milau).

#### Sociétés présentes :

- Harmonie Millavoise ;
- Lyre Saint-Affricaine ;
- Accordéon-Club Millavois ;
- Chorale Emma Calvé.

**Rapport du secrétaire général** : M. Lavabre André, après avoir donné lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale d'Espalion, rappelait les activités écoulées : Festival de Naucelle, dont la Lyre Naucelloise a été l'organisatrice et qui a connu un très gros succès — Stage

d'Espalion — examens des écoles de musique — Harmonie Junior départementale.

**Compte rendu financier** : Trésorier, M. Delaure Guy, après un compte rendu très détaillé des comptes et examiné par une commission de deux membres de l'Union musicale de Villefranche-de-Rouergue (MM. Allogue et Baduel), quitus est donné à M. Delaure pour la clarté et parfaite tenue de comptes.

#### Feuilles de renseignements :

Remettre au secrétaire général les deux feuilles de renseignements dans les plus brefs délais.

#### Cotisations :

Dans cette cotisation est comprise la cotisation à la Confédération Musicale de France et l'abonnement au journal confédéral ; la cotisation au groupement régional et à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

M. Delaure, Trésorier, demande avec insistance que l'on ne lui expédie pas de chèque libellé à son nom.

#### Donation et prêt d'instruments de musique :

Seules les sociétés participant au Festival Départemental annuel pourront préten-

# LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1<sup>er</sup> prix unanimité du Conservatoire de Lyon

ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

**5, cours Gambetta - 69003 LYON**

**Tél. : 860-54-07**

**« TOUTE LA MUSIQUE »**

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT**

Cmf



dre recevoir un ou plusieurs instruments de musique.

Chaque société peut formuler une demande écrite au Président Fédéral.

En fonction de la dotation de la délégation régionale, ces demandes pourront être ou non satisfaites.

#### Harmonie Junior Départementale :

Un appel est lancé au directeur pour envoyer les jeunes musiciens à cette harmonie.

Une commission est créée pour régler toutes les questions intéressant cette formation.

Le stage d'Espalion vient conforter les connaissances des jeunes titulaires.

Cette année, l'Harmonie Junior Départementale de l'Aveyron participera au 7<sup>e</sup> Rassemblement des harmonies junior de la région Midi-Pyrénées, à Rodez, le 21 octobre prochain. L'organisation en est confiée à la Diane Rouergate et aux Troubadours Ruthénois.

#### Festival départemental 1985 :

Il aura lieu le premier dimanche de juin. L'organisation en est confiée à la Lyre Decazeilloise.

#### Assemblée générale 1985 :

Le 6 octobre à Marcillac (organisation Harmonie Marcillac).

#### Allocations :

Les sociétés ayant participé au festival d'Onet-le-Château (sociétés non bénéficiaires d'instruments de musique), une indemnité leur est allouée.

Aux sociétés ayant participé au festival de Nauceille, une indemnité des frais occasionnés par leur déplacement en car est accordée.

#### Examens fédéraux :

Se mettre en rapport avec M. Robin Raymond, Président de la Fédération, avant le 1<sup>er</sup> avril.

#### Récompenses :

Les demandes doivent être adressées à M. Birot, Secrétaire Général adjoint :

— avant le 1<sup>er</sup> octobre pour sainte Cécile ;

— avant le 1<sup>er</sup> juin pour le 14 juillet.

Pour décorations exceptionnelles, pour services rendus à la Musique, s'adresser à M. Robin, Président de la Fédération.

#### Assurances :

S'adresser à M. Galibert Joseph, Vice-Président zone Centre.

#### Droits d'auteurs :

Pas de redevances à payer pour concerts gratuits organisés sous l'égide de la Confédération Musicale de France.

#### Journal de la C.M.F. :

Le faire lire aux Musiciens — envoyer compte rendu pour insertion dans le journal. Compte rendu tapé à la machine (recto seulement).

#### Musiques Militaires :

S'adresser à M. Robin pour affectation dans musique de Toulouse - Brive - Bordeaux.

#### Commission Harmonie Junior Départementale de l'Aveyron :

— M. Escaffre désirant se retirer, M. Birot Louis lui succède ;

— M. Bourdoncle Jean, actuellement au service militaire, c'est M. Radtke Jean-Pierre qui assurera l'intérim ;

— M. Alain Marchandise devient Membre de la Commission.

#### BUREAU 1984-1985

Président : M. Robin Raymond (Decazeville).

#### Vice-présidents :

— zone Nord : M. Vivas Vincent (Decazeville) ;

— zone Centre : M. Galibert Joseph (Rodez) ;

— zone Sud : M. Dejean Justin (Millau).

Secrétaire général : M. Lavabre André (Rodez).

Secrétaire adjoint : M. Birot Louis (Saint-Affrique).

Trésorier général : M. Delaure Guy (Decazeville).

Trésorier adjoint : M. Baduel Marcel (Villefranche-de-Rouergue).

Membres : MM. Nade, Bourdoncle, Miral, Raynal, Miquel, Laur, Barriac, Luis, Paronetto, Marchandise ; Mlle Prats.

A l'issue de l'assemblée générale, les musiciens de l'Harmonie de Villefranche donnaient un mini-concert très apprécié dans le hall de la Mairie ; l'ensemble des congressistes étaient invités à un vin d'honneur offert par la municipalité de Villefranche-de-Rouergue au cours duquel prirent la parole : M. le Maire adjoint, M. Baduel et M. Robin. Un repas d'amitié clôturait cette journée consacrée au service de la Musique populaire.

#### Gers

#### L'ISLE-JOURDAIN

Société Philharmonique, distribution des diplômes aux jeunes élèves musiciens

le samedi 13 octobre 1984, à 21 heures

Comme tous les ans les jeunes élèves musiciens s'étant présentés aux examens fédéraux, session mai 1984, ont eu droit à une soirée de gala pour la remise des diplômes mentionnant leurs notes. La Société au grand complet donna le ton en exécutant une Marche américaine « Welcome », ce qui eut pour effet de mettre

l'ambiance au très nombreux public venu assister à cette soirée. M. le Maire Ghirardi avait tenu à honorer de sa présence cette cérémonie qui pour les jeunes est, disons-le, très importante.

Plus de 50 élèves reçurent leur récompense des mains de M. André Aressy, Vice-Président ; de M. Bousquet Marcel, leur professeur et de M. le Maire.

Puis vint le moment des auditions collectives et individuelles. Sachez que ces jeunes manifestent une assurance incroyable, aussi leur prestation a été très goûtée du nombreux public. Ils sont tous à féliciter pour le sérieux et l'âme qu'ils mettent pour jouer de leur instrument. Les applaudissements nourris et répétés témoignèrent de la satisfaction du public.

La Société accompagna une Etude pour hautbois. Le jeune soliste hautboïste Lafont Pascal a été admirable dans son interprétation, il est vrai que ce jeune est très doué, travailleur et qu'il n'a dans sa tête que l'idée d'être un jour professionnel, il a tout pour réussir. La sonorité et l'expression qu'il donne à ce qu'il joue disent long sur son avenir.

La Société clôtura par un Paso-Doble des plus entraînants. Les auditeurs, la salle des fêtes avait fait le plein, se retirèrent enchantés de la soirée qu'ils venaient de vivre avec leur Société Philharmonique et ses jeunes. A l'Isle-Jourdain tout le monde aime la Société de Musique, il est vrai que les musiciens font tout ce qu'ils peuvent pour donner de nombreux concerts qui sont d'ailleurs très suivis par la population.

Qu'il nous soit permis de féliciter notre Chef M. Bousquet Marcel pour son dévouement, sa patience et sa compétence. Il est pour une grande partie l'artisan de la bonne marche de la Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain.

#### Hautes-Pyrénées

#### Succès des mandolinistes bourgeois

Présentant au public une section chorale « juniors » ainsi qu'une trentaine de mandolinistes et guitaristes formés au sein de son école, l'Ensemble Musical Bourgeois vient de réaliser une formidable tournée de concerts de quinze jours en Italie et en Allemagne où il avait déjà été ovationné les deux saisons précédentes.

Les exécutants, de 7 à 18 ans, encadrés de quelques adultes, ont partout produit une grosse impression par la qualité et la variété de leurs prestations.

Déjà vedette l'an passé d'une émission de la télévision italienne à Rapallo sur la Riviera, l'Ensemble Musical Bourgeois a été accueilli par l'un des meilleurs orchestres à plectre européens : « Nova », de Rapallo, avec lequel s'est instaurée une collaboration musicale particulièrement fructueuse.

Plusieurs concerts dans les stations de la Côte Ligure permirent ainsi aux jeunes Bourgeois de donner la mesure de leur talent, récompensés par des applaudissements nourris, et divers cadeaux offerts par les autorités locales.

Au pays de la mandoline, l'Ensemble Musical Bourgeois a interprété bon nombre d'œuvres classiques, parmi lesquelles :



Les chœurs de l'E.M.B.

- Andantino (Carlo Cecere) ;
- La Vergine Degli Angeli (G. Verdi) ;
- Concerto Echo (Eterardi) ;
- Siciliana (Pergolese) ;
- Concerto en do (A. Vivaldi) ;
- Sonate (H.L.-Hassler) ;

ainsi que plusieurs pièces de genre dont le « Notturmo a Portofino » de Gino Bazzano. Le compositeur présent lors de l'exécution de son œuvre par l'Ensemble Musical Boursois au concert de Rapallo, félicita chaleureusement les jeunes musiciens et leur chef, Joseph Miqueu, pour leur remarquable performance.

Puis ce fut l'Allemagne, dans le cadre d'un projet culturel mis sur pied avec l'aide de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Même succès à Stockach, Ludwigshafen, à Stuttgart où les chœurs de l'Ensemble Musical Boursois interprétèrent plusieurs pièces extraites du répertoire des « Poppys » devant un très nombreux public qui les rappela à plusieurs reprises.

Pour la circonstance l'orchestre à plectre avait ajouté à son programme une sélection d'œuvres autrichiennes et allemandes, dont de pittoresques Danses de

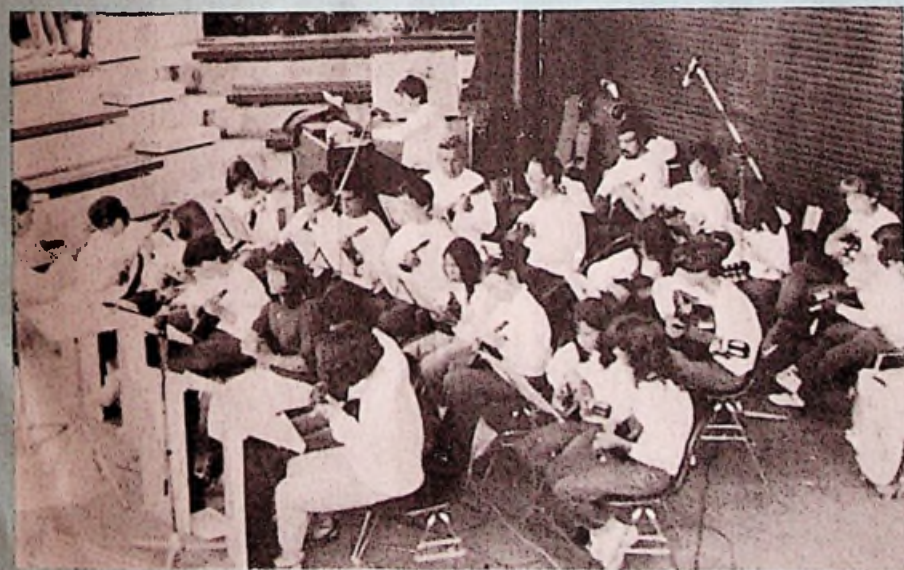
Vienne et un pot-pourri d'airs traditionnels du folklore Bavarois.

Accueil inoubliable là aussi, où la presse notamment s'est montrée particulièrement sensible aux échos des mandolines Pyrénéennes.

La saison 1984 se terminera à l'automne à Bours par un échange culturel avec un groupe musical de Saint-Cannat, en Provence. C'est là que les jeunes de l'Ensemble Musical Boursois avaient donné le premier spectacle de leur tournée d'été.

A cette occasion, l'Ensemble Musical Boursois se produira dans sa version « banjos », sur un répertoire folklorique Irlandais, Ecossois et Américain, chaque instrumentiste délaissant provisoirement la mandoline ou la guitare au profit de banjos dont la Société a récemment fait l'acquisition.

**Nota :** l'Ensemble Musical Boursois est intéressé par toute démarche visant à la réalisation d'un festival d'orchestres à plectre dans le sud de la France, et s'associerait volontiers à d'autres sociétés à



Enregistrement public de l'orchestre à plectre à Stuttgart (Allemagne fédérale).

plectre en France ou à l'étranger pour tout projet culturel.

Contacts : M. Alain Seres, 2, rue de Loubéry, 65460 Bours. Tél. : (62) 37-61-79.

## Tarn

### LAVAU

#### Sainte-Cécile... et la lyre

Samedi 24 novembre, salle P. Pinel, les musiciens de la Lyre et leurs amis de la batterie vauréenne ont fêté avec éclat leur Sainte patronne. En ce qui concerne la Lyre, Bernard Alquier, après avoir « lu » un mot du président Bardet absent (il assistait à une réunion de la Fédération de Midi-Pyrénées) nous proposa un programme des plus alléchants, joué avec beaucoup de talent par une très belle formation. Nous avons retenu surtout l'Adagio du concerto de Mozart, joué par Olivier Jalabert, clarinettiste de talent, qui en tira la quintessence. Au bugle Christian Albert fut parfait dans « Violettes impériales » Eric Botrel, au baryton « chanta » avec tout son cœur « Mélancolie ». Monique Traboul (élève en musicologie au Conservatoire de Toulouse) interpréta avec O. Jalabert un magnifique duet-menuet de Haydn. Tout l'ensemble dirigé par Bernard Alquier toujours aussi « efficace » au pupitre est à féliciter et la batterie, présidée par M. Robert Marty et dirigée par le jeune et talentueux Serge Salvan fut à la hauteur de sa réputation. Bravo tambours, trompettes et clairons.

Le dimanche matin 25 dans la cathédrale Saint-Alain, la Lyre et ses 45 musiciens assura avec brio la grand'messe de 11 heures, M. et Mme Noël Grand, président de la Fédération étaient présents, accompagnés par M. Bardet, trésorier de la Fédération Midi-Pyrénées et président de la Lyre — l'accueil a été chaleureux et nous remercions les prêtres de Lavar pour leur sympathie et leur compréhension. Au cours de l'Office la Lyre joua : le Gloria de Schubert, le Sanctus du Requiem de Berlioz, Symphonie de J.S. Bach, la Marche Solennelle de Saint-Saëns, des chorales de J.S. Bach, programme qui souleva l'enthousiasme de la foule des fidèles.

Plus de cent convives, terminèrent cette journée chez M. et Mme Daubane au « Restaurant du jardin » où un repas des plus raffinés leur fut offert. La Lyre a bien rempli son contrat, malgré un mois « très chargé » puisque parallèlement elle avait organisé une soirée « cassoulet-dansant » qui obtint un très grand succès... et un loto monstre dont le succès aussi fut des plus encourageants.

P.S. : à l'issue du concert du 24 furent distribués 31 diplômes aux élèves ayant subi les examens fédéraux 1984. M. Bernard Alquier, Emile Bardet, les moniteurs de l'Ecole de Musique félicitent les jeunes lauréats ; ils sont fiers d'eux et ils adressent à leurs parents tous leurs compliments. La trêve de Noël va se faire... les répétitions reprendront le vendredi 18 janvier 1985... une année nouvelle commence. Nous disons bonne et heureuse année à tous les amis musiciens... de Lavar, de Midi-Pyrénées... et de France.

*Cmf*

*Promenade  
à travers  
nos régions*

**Nord - Pas-de-Calais**

**Nord**

**LILLE**

**Un concert exceptionnel**

Dès 8 heures, le dimanche 21 octobre 1984, au Palais des Congrès et de la Musique de Lille, régnait une atmosphère particulièrement chargée d'électricité...

D'électricité de Générale !

C'est en effet ce dimanche, à 16 heures, qu'avait lieu le Grand Concert Exceptionnel, organisé par la Fédération Régionale Nord-Pas-de-Calais des Sociétés Musicales, et l'ultime répétition se déroulait dans une ambiance de ruche bourdonnante avec plus de 500 participants.

Tout était peaufiné quand, à 16 heures très précises, l'excellente formation de l'Harmonie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer démarrait la première partie.

Classée depuis plusieurs années en Division d'Honneur, cette société a démontré, une fois de plus, la valeur de son chef, Ernest Vermet, et de tous ses musiciens.

Dans une présentation sobre et très agréable de Régis Ovion, nous avons entendu, entre autres, un « Hommage à Morton Gould » et « Ces hommes aux doigts de fée », œuvre écrite par Ernest Vermet à la gloire des Chirugiens qui font de plus en plus de miracles.

Pour débiter la seconde partie, la Chorale Mixte Claudin-Lejeune, de Valenciennes, dirigée par Pierre Moreau, nous donna une preuve de sa très grande classe, dans deux œuvres magnifiques : « Le chant des oiseaux », de Clément Jaquin et « Madre », de Jean Paget.

Tour à tour dirigée par Florent Lemire et Georges Fontaine, une Harmonie créée avec les musiciens qui suivent les stages de Chefs organisés par la Fédération se produisait d'abord dans un répertoire très traditionnel avant d'interpréter une œuvre

originale et très belle de Serge Lancen : « Le concerto de Paris » pour piano et orchestre d'Harmonie.

M<sup>e</sup> Lancen était au piano pour interpréter cette œuvre à l'allure d'une rapsodie, constituée d'épisodes variés s'enchaînant les uns aux autres. Elle décrit l'atmosphère traditionnelle de Paris et de ses faubourgs ; ici par une petite valse typiquement parisienne au caractère léger et printanier ; là, par une java. L'œuvre s'achève par un French Cancan avec le retour de quelques thèmes entendus précédemment.

Tout le monde connaît maintenant « Manhattan Symphony », « Festival à Kerkrade » ou « Symphonie de Noël », mais pour ceux qui ne connaissaient pas les qualités de pianiste de Serge Lancen, ce fut une révélation.

Le Concert se terminait avec l'œuvre intitulée « Cantate pour une fête », composée pour la musique par M<sup>e</sup> Charles Jay, et pour les paroles par Claude Lepagnez.

Créé en 1982 à la Cathédrale d'Amiens, ce magistral Oratorio pour Chœurs, Soli, Orchestre d'Harmonie et Orgue, rassemblait 120 Musiciens et 250 Choristes.

Le style, exempt de toute grandiloquence, en est volontairement dépouillé. L'écriture solide, d'où le contrepoint n'est pas exclu, reste claire et accessible.

Une succession de « couplets », émanations des fibres les plus secrètes, sem-





ble surgir des couches profondes de la terre. Des appels de trompettes clament la Gloire de la Musique, tandis que s'élève un cantique traduisant la joie dans la sérénité et la ferveur.

L'ensemble, impressionnant, était dirigé de main de maître par Jean-Pierre Courtis, de l'Opéra de Paris, avec les solistes Philippe Rouillon, Baryton, également de l'Opéra de Paris ; Françoise Tison, Soprano ; Jeanne Joulain, Organiste ; Pierre Moreau, Récitant, avec le concours des Chorales suivantes : Petits Chanteurs d'Anzin ; La Cécilienne de Bondues ; Claudin Lejeune de Valenciennes ; Josquindes-Près de Denain ; Cricks-Sicks de Tourcoing ; et des Harmonies Municipales de : Condé-sur-Escaut et Macou ; Les Amis Réunis de Raches.

Une ovation extraordinaire et bien méritée était réservée aux deux compositeurs présents dans la Salle, M<sup>re</sup> Serge Lancen et M<sup>re</sup> Charles Jay, ainsi qu'à tous les interprètes de ce magnifique concert.

Tous, en effet, Chefs d'Orchestres, solistes, choristes, musiciens, méritent nos plus chaleureuses félicitations et nos plus vifs remerciements pour les excellents moments qu'ils nous ont fait passer.

Une mention particulière et des félicitations sans réserves sont adressées également à Christian Leignel, Vice-Président de la Fédération. Ses collègues du Bureau l'avaient, en effet, chargé de l'organisation de ce concert.

Ce fut une tâche énorme, pleine d'embûches et de problèmes, même dans les dernières minutes.

Mais Christian Leignel, opiniâtre, avec l'aide de Mmes Colette Picard et Béatrice Collette, les Secrétaires Administratives de la Fédération, et de quelques collègues dévoués, vint à bout de toutes les difficultés.

Parmi les Personnalités qui nous ont fait l'honneur d'être des nôtres, à ce concert, nous remercions particulièrement Mlle Riquoir, conseiller régional ; Mme Monique Bouchez, adjoint au maire de Lille ; M. André Petit, Président de la Confédération Musicale de France ; et Mme Paula Burelli, Secrétaire Administratif de la C.M.F. ; le Docteur Courtis, Vice-Président et M. Brisse, Secrétaire Général de la Fédération de la Somme ; M. Pieters, président W.A.S.B.E. International.

### Dunkerque super musical

La ville de Dunkerque peut s'enorgueillir d'une situation exceptionnelle sur le plan musical. En effet, elle est probablement la seule en France à posséder 3 Harmonies-Batteries municipales, fortes chacune d'une bonne centaine de musiciens. D'autres sont classées en division d'excellence, la troisième en supérieure, c'est dire la valeur de ces sociétés. Chaque année, se tient à Dunkerque une semaine de musique classique, et c'est dans le cadre de cette manifestation, qui connaît un grand succès, que nos trois phalanges se sont produites en la magnifique salle de Kur-saal, qui contient 3.000 places, ce jeudi 18 octobre.

C'est devant un nombreux public de mélomanes que l'Harmonie-Batterie muni-

cipale de Dunkerque-Rosendael, placée sous la direction de M. Leonce Rose, ouvrit la soirée, après que M. Lenoir, Adjoint au maire chargé des harmonies au sein du conseil municipal, eut présenté les présidents Rychebusch, Vice-Président de la Fédération régionale, Président de l'harmonie de Dunkerque-Petite Synthe, et Baudet, Président de Dunkerque-Malo.

C'est avec Sambre-et-Meuse, de Ravski, que débuta la soirée, suivi du « Prélude », de Rachmaninoff, puis de « Kiddie-Ballet », une pièce en 6 parties de R. Hermann, et c'est avec « Retour du Tchad » pas redoublé de A. Tournel que se termina la première partie vivement applaudie. L'Harmonie-Batterie de Dunkerque-Petite-Synthe prit place sur la scène pour la seconde partie. Placée sous la direction de M. Gérard Talleux, elle interpréta successivement « Joyeux trompette », d'Allier, suivi du célèbre « Boléro » de Ravel puis ce fut la « Marche Hongroise » de Berlioz, « Joyeux tambour » de Devogel termina cette audition également

très applaudie. Signalons que cette très belle formation est composée d'une forte majorité de jeunes de moins de 16 ans.

L'Harmonie-Batterie de Dunkerque-Malo lui succéda pour la 3<sup>e</sup> partie, sous la direction de M. Paul Garein qui avait choisi : « Commandos du ciel » de Liesenfelt pour débiter, puis ce fut « Italienne à Alger » de Rossini, suivie de « Simfonia » de J.-S. Bach et de « Gershwin fantaisie », « Le Flambart » pas redoublé de Ch. Gourdin mit un point final à ce programme lui aussi fortement applaudi.

La quatrième partie fut le moment fort de cette magnifique soirée musicale avec les 3 Harmonies réunies sous la baguette de M. Léonce Rose qui avait judicieusement choisi « Hymne à la musique » de Serge Lancen, ami fidèle de notre fédération.

Cette œuvre magnifique, parfaitement interprétée par près de 300 musiciens, fut longuement ovationnée et bissée, ce que firent avec grand plaisir nos Dunkerquois.

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Getauld NICOLAI

Instruments de Musique  
P. GAUDET  
8, rue Nancy 75010 Paris  
607.77.85

Documentation sur demande

Cmf



Très, très belle soirée musicale comme on aimerait en connaître souvent fut la conclusion de M. J.-F. Brochs, Adjoint chargé des écoles de musique.

Merci à la municipalité de Dunkerque de l'avoir programmée dans le cadre de la semaine classique ; félicitations aux musiciens, leurs directeurs et leurs présidents pour cette excellente soirée.

### **Pas-de-Calais**

#### **Une année d'activités à l'Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire.**

Depuis 1872, la commune d'Ablain-Saint-Nazaire possède sa musique. D'abord fanfare, elle a connu au cours de sa longue existence des hauts et des bas mais elle a toujours surmonté les mauvaises périodes. Depuis quelques années, devenue harmonie, elle a le vent en poupe et vole de succès en succès. Excellent ensemble de 70 musiciens, elle est capable de se hisser au niveau des grandes harmonies des villes voisines. Le Président M. Roger Flour, le Directeur M. Léon Lherbier, son Adjoint M. Jean Lherbier, les professeurs M. René Lherbier, M. Jean-Paul Bouet, M. Louis Ducatez et Mme Valentine Lherbier ont bien des raisons d'être satisfaits : 5 élèves sur 6 admis à l'Harmonie Ecole des Cadets du Nord-Pas-de-Calais, un effectif qui a rapidement doublé et rapproché les 80 exécutants, une commission active qui ne ménage pas sa peine ; en un mot, une harmonie qui progresse sans arrêt. Les professeurs de haute valeur exigent la perfection et les étrangers qui nous écoutent sont toujours surpris par la qualité de l'exécution et par la jeunesse des exécutants. Chaque année, une douzaine d'élèves s'inscrivent aux cours et viendront dans les prochaines années grossir les rangs de l'harmonie qui, d'ici deux ans, comptera 100 exécutants. Cela nous pose des problèmes financiers car il faut dire que chez nous tout est gratuit : cours, instruments, costumes. Très peu aidés, nous réussissons à joindre les deux bouts. Pour cela, il nous faut un bénévolat total et une grande dépense de travail et d'ingéniosité. La population l'a compris et nous suit dans toutes nos manifestations. Nos professeurs reçoivent une indemnité indigne de leur compétence. La résolution du

problème des écoles intercommunales résoudra peut-être ce problème délicat : il faut l'espérer. Malgré tout, nous tenons tête. L'année débute par le bal du Printemps qui fait régulièrement salle comble. Puis arrive le moment le plus attendu de la saison le concert de la ducasse en juin. Au programme figuraient les morceaux suivants : Saint-Cyr pas redoublé bien connu, « Marche grecque » de Louis Ganne, « Menuet gothique » de Belleman, puis une variation sur la musique du film Blanche-Neige de Walt Disney nous emmena vers la comédie américaine. Spécial parade de Philibert avec la batterie fanfare termina la première partie de ce concert. Ce fut ensuite le tour des jeunes. « Latin winds » où dans un tempo de bossa nova nous avons retrouvé l'ambiance typique du Brésil. « Disco dandy » dans un style rock fit passer sur la salle ce rythme jeune et plein de fantaisie... Après Parade à Chicago de G. Besson la Tourterelle de Moussard nous apporta toute la gaieté et le côté primesautier de la polka. Le jeune soliste Christian Bruyère au piccolo se tailla un succès mérité tant sa maîtrise fut grande, « Image du temps » de Ted Hugens morceau léger pétillant où les solistes S. Pollev au saxo-alto, J.-P. Bouet sur bugle et Y. Bruyère se répondirent comme par échos. Dans Offenbach à Paris on peut apprécier le talent à la trompette du jeune F. Clercq âgé de treize ans. Cusset City termina ce concert que le public applaudit longuement. En novembre l'harmonie se dépense pendant cinq heures. Elle réussit ce pari presque impossible de charmer et de nourrir plus de quatre cents personnes dans sa kermesse de la bière.

La messe de Sainte-Cécile offre à nos jeunes une nouvelle occasion de démontrer leur valeur. « Marche hongroise » de la Damnation de Faust, « Cavalerie lé-



**Confédération Musicale de France**  
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

*Nous vous rappelons que la Bibliothèque Nationale, située 103, boulevard Magenta, 4<sup>e</sup> étage, est ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures, sauf pendant les congés où la Confédération Musicale de France est elle-même fermée.*

*Vous pouvez consulter des œuvres instrumentales, des matériels d'Orchestres et des œuvres didactiques.*

gère » de Soupé, « Aria de Bach » où le jeune soliste F. Clercq se joua des difficultés avec aisance ; l'office se termina par un magistral « Défilé de la Garde Républicaine ». En fin décembre sur une idée de notre directeur M. Léon Lherbier, une audition des jeunes nous permet de nous rendre compte des progrès. En solo, duos, trios, quatuors et quintettes, nos jeunes artistes interprètent une série de morceaux choisis pour le piano, la flûte, la clarinette, le cor, le trombone et aussi le tambour. De « Stille nacht à la Marseillaise » en passant par la « Chanson lunaire » nos jeunes musiciens ont su convaincre une fois de plus. Examens fédéraux en mai, défilés et concerts dans les communes voisines, l'Harmonie est toujours sur la brèche. A présent un projet longtemps caressé va prendre corps : un festival de musique aura lieu à Ablain en mai 1985 et d'autres projets toujours plus audacieux germent dans les esprits.

Voilà ce qu'une musique d'un village de 1.500 habitants est capable de faire. Cela prouve que rien ne peut arrêter des hommes et des femmes de bonne volonté lorsqu'ils sont motivés par une noble cause : la musique.

### **Basse-Normandie**

#### **Calvados**

##### **VIRE**

#### **La Musique Municipale a fêté Sainte-Cécile**

La Musique Municipale fidèle à sa tradition a fêté la Sainte-Cécile en deux temps.

Ce fut tout d'abord l'excellent concert exécuté le dimanche 18 novembre 1984 au théâtre « Le Basselin » devant une nombreuse assistance de plus de 400 personnes. Le concert débute par l'ouverture de « Tancredi » de Rossini enlevée avec brio.

C'est ensuite « Pavane pour une infante défunte » de Maurice Ravel dans un arrangement de Pierre Dupont. Signalons ici l'excellente interprétation du cor solo.

Cette première partie classique se termine par la « Marche de Rakoczi » d'après une transcription de F. Andrieu.

A l'entracte, le Président Moru après avoir salué l'assistance nombreuse retrace l'activité de la Musique Municipale en 1984 qui a effectué 18 services dont 4 concerts, 2 messes en musique et deux déplacements extérieurs. Il félicite chaleureusement les musiciens et leur jeune directeur : Thierry Delecourt.

Puis, le Maire Adjoint chargé des Affaires Culturelles M. Malon prend la parole. Après avoir excusé M. Olivier Stirn, Député-Maire empêché, il annonce que les locaux de l'Ecole de Musique devenus trop exigus seront transférés en 1986 dans les anciennes classes du Groupe scolaire central Castel. Ainsi, les locaux resteront centraux et d'un accès facile aux jeunes élèves musiciens.

D'autre part, une nouvelle tenue sera adoptée en 1985 pour les membres de

l'harmonie municipale : blazer grenat, pantalon gris, cravate frappée aux armes de la ville.

La seconde partie du concert est consacrée à des œuvres modernes. Nous entendons successivement « l'Ouverture Texane » de Serge Lancen, « Escale en Louisiane » de John Darling puis pour terminer « Moment For Morricone » de Ennio Morricone dans un arrangement de Johan de Mey. Ce concert brillamment dirigé par Thierry Delecourt est vivement applaudi par l'assistance.

Le dimanche suivant 25 novembre, c'est l'audition de l'harmonie à la grand-messe en l'église de la paroisse de Neuville.

L'office commence par « Cortège » extrait de la Symphonie pour les soupers du Roy de Delalande.

Nous entendons ensuite « Rinaldo » de G.-F. Haendel, « l'Adagio » de Corelli, « Poème » de Zdenek Fibich dans une transcription de Jacques Nasselet.

A la sortie de la messe, la Musique Municipale interprète le « Gloria » de Vivaldi et « l'Air pour Trompettes » de J.-J. Mouret.

Après cette belle audition, les musiciens et musiciennes sont conviés à l'apéritif puis à un excellent repas, salle Polinière, sous la présidence de M. Olivier Stirn, député-maire.

Au cours du repas, celui-ci remet plusieurs décorations et distinctions à des musiciens dévoués : M. Delecourt, directeur, M. X. de Panthou, Bassiste, M. Jean Coffinier, Saxo-alto, M. Pierre Jean, Saxo-baryton.

Et cette belle Sainte-Cécile 1984 à Vire se termine dans la joie d'une sauterie où jeunes et anciens dansent aux accents de l'orchestre « Christophe ».

## Manche

### SAINT-LO

#### Orchestre d'Harmonie de la Ville de Saint-Lô : « LA SAINTE CECILE »

Le dimanche 2 décembre 1984, l'Orchestre d'Harmonie a célébré la fête de Sainte-Cécile qui a revêtu un éclat particulier, l'ensemble ayant retrouvé à sa tête Ferdinand Koch qui, quelques années auparavant, l'avait fait atteindre de très hauts sommets.

Elle se faisait entendre, tout d'abord, au cours de la messe de 11 heures, en l'église Sainte-Croix, intervenant à trois reprises et notamment en fin d'office où elle reçut de chaleureux applaudissements.

A 16 heures, le Théâtre Roger-Ferdinand n'offrait plus une place assise et nombreux furent les auditeurs qui, debout, ont écouté le concert.

On remarquait notamment parmi l'assistance, accompagnés de leurs épouses, M. Jean-Paul Marty, préfet-commissaire de la République ; M. Daillet, député ; M. le docteur Patounas, conseiller régional, maire de Saint-Lô et président de la société ; M. René Lebrun, conseiller général ; M. Mesnildrey, vice-président actif de la société, pour ne citer que ces personnes.

L'orchestre avait pris place sur la scène quand M. Koch a rejoint le pupitre de di-

rection salué par les applaudissements de ce nombreux public qu'il ne fallait pas décevoir.

Le concert débutait avec l'ouverture « A la Jeunesse », de Istvan Sarkozy, pièce musicale ayant obtenu le Grand Prix du concours de composition 1957 au Concours International de la Musique à l'Unesco, et qui a été imposée au Concours International C.I.S.P.M. d'Os-tende en 1958.

Suivait « Second Symphony », d'Albert Reed, compositeur, chef d'orchestre et professeur de composition à l'Université de Miami (Floride).

Ces deux œuvres difficiles, écrites spécialement pour orchestres d'harmonie, ont été applaudies pour la qualité de l'exécution où la maîtrise du directeur se fait particulièrement sentir. Sans doute, une partie de ce public a-t-elle été déconcertée par les thèmes jamais entendus, habituée le plus souvent à retrouver dans les œuvres symphoniques transcrites pour harmonie des lignes mélodiques qui leur étaient familières, mais elle a su apprécier les difficultés qu'elles présentent.

A l'issue de l'entracte, M. Patounas, Maire, remerciait les autorités et le nombreux public de leur présence, n'oubliant ni M. Koch, ni les musiciens, disait sa joie de retrouver cet ensemble en l'état actuel après les vicissitudes qu'il a connues il y a un certain temps.

Le concert se poursuivait avec « Parade Concerto », de Serge Lancen, compositeur contemporain, dont l'orchestre d'harmonie a déjà exécuté plusieurs œuvres, « Cap Kennedy », « Festival à Kerkrade », pour ne citer que celles-là. M. Christian David, professeur au conservatoire de Saint-Lô, prenait place au piano et obtenait, avec l'orchestre, un triomphe très mérité et le mot n'est pas trop fort.

Le « Boléro », de Maurice Ravel, devait terminer ce concert. Le public en a décidé autrement car, après avoir entendu et salué l'œuvre complète, c'est-à-dire la même phrase répétée dix-huit fois, sous des parures orchestrales différentes, et vu l'insistance des applaudissements, l'œuvre était partiellement reprise (une grosse

part) et de nouveau longuement applaudie, ensemble et solistes confondus. Donnons un « bon point » particulier à M. Carlier, professeur de percussion au Conservatoire, qui a scandé comme un métronome, à la caisse claire, le rythme lancinant et immuable de l'œuvre.

C'est donc un public satisfait qui a quitté le théâtre. Ce sont des musiciens heureux et « soulagés » qui ont rangé leur instrument dans leur boîte ou leur étui avant de se séparer.

Rendez-vous leur était donné, exceptionnellement cette année, pour le banquet qui a été servi le dimanche 9 décembre, à midi, au restaurant « Le Marignan » et s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

En conclusion de cet article, saluons les qualités de rassembleur de Ferdinand Koch qui a su, en un temps record, réunir professeurs, élèves et anciens, tout cela pour faire de la musique très sérieuse dans la joie.

## Pays de la Loire

### Sarthe

#### ECOMMOY

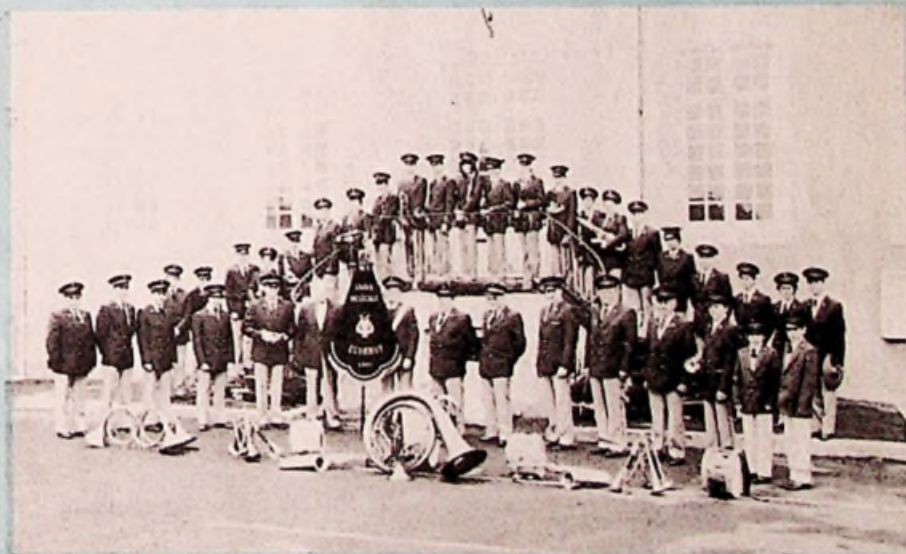
#### La Sainte-Cécile à l'Union Musicale le 18 novembre 1984

L'Union Musicale commença la journée par une messe en musique ; elle était associée à la chorale locale qui interpréta des chants religieux. L'harmonie joua l'Hymne à la joie de Beethoven à l'entrée, le Silence à l'Offertoire, Amazing Grace avec la Chorale à la Communion et la Fanfare Municipale à la sortie.

En raison du mauvais temps il n'y eut pas de défilé.

A 15 h 30 précises, commençait le Concert à l'Eglise qui, pour cette audition, se trouva vite remplie malgré sa grandeur.

Le 1<sup>er</sup> morceau « La Fanfare municipale » de Perides avec la fanfare de Gérard Gaulet fut dirigé par Bernard Eveilleau (Sous-Chef) avec la cinquantaine d'exécutants.



Cmf



Le temps au Président Thauré qui présentait le concert de remercier l'assistance permit au Chef Bodereau de venir à la direction.

L'ouverture poétique « Au pays lorrain » de Balay démontra que l'ensemble avait bien travaillé ; le soliste au bugle n'est autre que Bernard Eveilleau. Pour poursuivre l'ouverture de l'opéra « La Finta Gardiniera » de Mozart aux contrastes extrêmes fut emmenée énergiquement.

Depuis quelques années notre directeur était harcelé par les épouses de musiciens qui soutiennent notre action et aussi par les clarinettes qui pourtant n'avaient pas partie facile de monter « Les Patineurs » de Waldfeutél ; c'est maintenant chose faite et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que se termina cette belle valse d'une interprétation parfaite.

Afin de terminer la 1<sup>re</sup> partie, le sous-directeur revient au pupitre pour diriger « L'Echo de la Rochotte » ; les voutes de notre église résonnèrent aux accents des trompes emmenées au pas de chasseur.

L'Union Musicale avait invité en intermède la Chorale Contrechant de Joue-les-Tours dirigée par Mme Boulay, professeur de solfège en musicologie à l'Université de Tours. Cet ensemble de cinquante éléments nous interpréta une bonne dizaine de chants : Fa la la de Jesu Rohwer ; Soon a will be done (negro spiritual) ; le doux chagrin de Gilles Vignault ; la chasse aux papillons (G. Vignault) ; Au clair de la lune (musique de Haendel) ; le Corbeau et le Renard musique de Jacques Frochot.

Après l'entracte : Every body sing freedom ; Slave Vychnich bagou (chant russe du XIX<sup>e</sup> siècle) ; les petits cafés (A. Vanderlove) ; La Marche de Sacco et Vanzetti (texte de Moustaki musique Morricone) qui fut bissée.

L'Union Musicale reprit place pour la partie variété avec pour commencer « Don't look that blue again » (M. Van Delft) où les deux trompettistes solistes : Denis Matra et Philippe Pichon se mirent à l'évidence. Sophisticated Lady de Duke Ellington où le pupitre de saxophones (6 altos et 4 ténors) se déjouèrent des difficultés. « El Silencio » fut joué en soliste par le jeune Eric Landeau et obtint un grand succès. « Travelling through U.S.A. » (fantaisie jazz de Darling) pour-

suivait le programme et « Rimbalzello » (boogie de Jaroc), joué dans un rythme endiable où le chef fit lever à tour de rôle chaque pupitre, déchaina le public et nos musiciens durent l'exécuter deux fois sous un tonnerre d'applaudissements.

Le temps à la Chorale de se joindre à l'Union Musicale afin d'interpréter en commun avec plus de 100 exécutants dans le chœur « L'Ode à la Joie » de Beethoven ; ce fut le final de cette matinée musicale qui se termina par un buffet.

Dans l'assistance nous pouvions remarquer la présence de M. Jacob, conseiller général avec son conseil, des représentants des municipalités voisines, de musiques des environs et de nombreux diri-

geants de sociétés locales. Merci à tous les exécutants et artisans de cette journée de Sainte-Cécile.

Activités débordantes de la phalange pour la saison 1983-1984. L'Union Musicale assista à 38 répétitions, donna 9 concerts soit dans la région mais aussi au Mans (2 fois) et Allonnes, 10 sorties municipales à Ecommoy, Saint-Biez et Saint-Oëun-en-Belin, 3 festivals et 7 défilés avec les majorettes, soit 29 manifestations avec une moyenne de 37 musiciens à chaque manifestation.

Assurément Ecommoy peut être fière de posséder une société musicale très active toujours en progrès et qui ne finit pas de nous étonner !

## Picardie

### Aisne

#### CHAUNY

#### L'Harmonie Municipale a fêté dignement la sainte Cécile et ses 120 ans d'existence

L'Harmonie de Chauny a été créée environ en 1864. La disparition des archives de la Société au cours des dernières guerres ne permet pas de fixer cette création de façon précise.

Elle fut successivement dirigée par M. Guillain, M. Bataille pendant 28 années. En 1964 l'Harmonie de Chauny est devenue « L'Harmonie Municipale ».

Après un court intérim assuré par M. Dhainaut, la direction est confiée à M. Lefèvre. Le 1<sup>er</sup> septembre 1981 la direction de l'Harmonie est confiée à M. Daniel Coleau, également Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Chauny.

Le Directeur se félicite de compter en majorité beaucoup de jeunes éléments, soit de l'Harmonie, soit de l'Ecole Municipale de Musique ; ces jeunes musiciens apportent à la Société une vitalité certaine et de grandes possibilités pour l'avenir.

Le dimanche 25 novembre 1984 une messe fut célébrée en l'Eglise Notre-Dame où l'on a pu remarquer la présence de : M. Brinon, Conseiller Général de l'Aisne, Maire de Chauny ; MM. Rivoire, Lalonde et Przybylski, adjoints au Maire ; M. Demulder, Secrétaire Général de la Mairie ; Mme Lefèvre, Conseiller Municipal ; M. Charbonnier, Président de l'Amicale de l'Harmonie ; M. Depoorter, Président de l'Harmonie de Tergnier ; M. Philippy, Adjoint au Centre de Secours ; M. l'Abbé Lannier.

Devant une nombreuse assistance, l'Harmonie Municipale, sous la Direction de M. Coleau interprétait successivement : La Marche triomphale de Lully ; Le Chœur des Esclaves de Verdi, extrait de l'Opéra Nabucco, avec la participation de la Chorale de l'Ecole Municipale de Musique de Chauny (ce qui fut le point fort de cette prestation) ; Aria de Bach ; Symphonie du Te Deum de M.R. Delalande.





L'Harmonie Municipale concluant cette messe, très appréciée des personnalités présentes, par le Chœur des Esclaves de Verdi qui fut bissé.

Après avoir déposé une gerbe au Monument aux Morts, l'Harmonie Municipale défilait dans les rues de la ville, avant de participer au traditionnel banquet, dont la préparation avait été soigneusement élaborée par M. Jonard, Trésorier de l'Amicale.

Après les allocutions d'usage de bienvenue et de remerciements, de MM. Lalonde, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Charbonnier, Président de l'Amicale de l'Harmonie, Depoorter, Président de l'Harmonie de Tergnier, Coleau, directeur, une décoration fut remise à M. Mennecart, responsable de la Batterie-Fanfare pour 17 années de présence.

C'est dans une ambiance chaleureuse que le banquet se termina tard dans la soirée.

## GERCY

### Réussite pour la sainte Cécile

C'est le samedi 24 novembre que la batterie-fanfare a honoré sainte Cécile. Après la tempête et les inondations, le temps était revenu plus serein.

A 11 heures, tous les musiciens de la jeune clique de Gercy accompagnés de beaucoup de parents et d'amis ont assisté à la messe célébrée par l'abbé Marchandise.

Après la cérémonie, deux gerbes furent déposées sur les tombes de MM. Leporcq Henri et Leusièrte Marty.

Ensuite, ce fut le défilé jusqu'au monument aux morts, la fanfare précédant les personnalités parmi lesquelles MM. Balligand (député maire de Vervins), Manteau (maire de Gercy), Beuvelet (maire d'Harcigny), les conseillers municipaux de la

commune, M. Ildevert Lachaud (directeur au château de la Houssoye (Oise)).

Après les sonneries traditionnelles et le dépôt d'une gerbe au monument, M. Balligand remit la médaille d'ancienneté et de fidélité à MM. Bernard Léger et Jean Bellet pour 40 ans d'appartenance à une société de musique. Le verre de l'amitié était pris à la mairie. Ensuite, tous les musiciens et leurs invités se réunissaient à la salle polyvalente pour le banquet groupant près de 120 personnes.

## REMERCIEMENTS

M. Topin Maurice (président) et tous les musiciens de « la jeune clique de Gercy » remercient les nombreuses personnes qui ont assisté à la messe et à la cérémonie au monument.

## LAON

### Hommage à Roger Thirault lors de la sainte Cécile

La sainte Cécile traditionnelle a été fêtée par l'Orchestre Harmono Symphonique et l'Orchestre de Chambre de Laon « Orchala » ainsi que par la batterie fanfare et les différentes chorales de la Ville.

René Dosièrte, Maire de Laon a souligné la qualité de la prestation donnée à la cathédrale.

René Dosièrte rendit hommage à Roger Thirault pour les services consentis pendant près de 36 années pour la qualité de sa participation : « Vous êtes devenu un personnage musical. Vous avez donné beaucoup à la Musique ».

Ensuite, au nom de ses collègues, André Godart, Président du Conseil Général de l'Aisne s'est déclaré satisfait de pouvoir manifester sa sympathie ainsi que celle des Conseillers Généraux « après une carrière exemplaire au service de la Musique de Laon et dans le département ».

Il rappela que M. Roger Thirault en qualité de membre actif de la Fédération de l'Aisne depuis 1949 a fondé, la même année, le Conservatoire de Musique de Laon.



*Cmf*



Promenade  
à travers  
nos régions

« A la suite de notre regretté collègue Edouard Alliot, vous êtes devenu le Président de la Fédération de l'Aisne et, à ce titre, vous avez su mettre en œuvre une collaboration très efficace avec le département. »

Cette carrière a valu à Roger Thirault la médaille de la Jeunesse et des Sports, la médaille Départementale et Communale en Argent, le grade d'Officier dans l'ordre des Palmes Académiques ainsi que les prestigieuses décorations que sont celles des Arts et Lettres obtenues en 1965 et celle du Mérite National en 1976.

M. André Godart, Président du Conseil Général a remis au récipiendaire faisant valoir ses droits à la retraite la Grande Médaille du Conseil Général en gage de reconnaissance du Département.

Au cours du vin d'honneur, les médailles suivantes ont été décernées : Médailles C.M.F. : Médaille d'or : Michel Delozanne ; André David ; Marcel Léchevin ; Jacques Bayard. Médaille d'argent : Bernard Solau ; Jean Noiret ; Jackie Lanez. Médaille de bronze : Claudine Scariot. Médailles de la Fédération de l'Aisne : Médaille d'or : Michel Delozanne ; André David ; Jacques Bayard ; Marcel Léchevin ; René Scariot. Médaille d'argent : Janine Thomain, Muguette Noiret. Médaille de bronze : Marc-Didier Thirault, Jean-Eric Thirault, Marie-Chantal Lefebvre-Delozanne, Didier Delozanne, Gilles Haonon, Marié-Hélène Ghirardi.

#### LAON : LA SAINTE-CECILE FETEE AVEC ECLAT

Avant la Cérémonie à la Cathédrale où tout ce qui a trait à la Musique trouvait à se recueillir et à se réjouir, une gerbe était déposée au pied de la stèle en souvenir des musiciens disparus.

M. Roger Thirault rappela le souvenir de tous ses amis avec qui il partagea près de 36 années, les moments importants, parfois difficiles, au sein de l'Orchestre Harmono-Symphonique ; la Batterie-Fanfare ; l'Orchestre de Chambre.

Il lut ainsi dans un complet recueillement le nom de 49 musiciens disparus depuis 1949.

Roger Thirault dirigea ensuite la partie musicale pendant l'Office à la Cathédrale.

Cet Office devait se terminer par l'exécution de l'Hymne de Fraternité extrait du Poème œcuménique donné en ce même lieu en 1975 et composé par Serge Lancelen et Roger Thirault. L'assistance, très nombreuse, chante cet hymne. Ce fut un grand moment d'émotion.

Dans le cadre de la célébration de sainte Cécile à Laon, dimanche, M. Roger Thirault a reçu des mains de M. André Godart, Président du Conseil Général la grande Médaille de l'Assemblée Départementale, très rarement décernée. Cette Assemblée entendait, par la voix de son Président « Manifester sa reconnaissance pour l'œuvre menée pour le développement de la musique à l'homme qui n'a jamais cessé de prêter son concours dans de multiples manifestations ».

Cette distinction n'a pas manqué d'émouvoir tant M. Thirault que la foule de ses amis qui l'entourait.

Après 35 années « et dix mois » passés au service de la Musique le Directeur a fait valoir ses droits à la retraite.

La Grande Médaille du Conseil Général s'ajoute à la longue liste des distinctions que la riche carrière de M. Roger Thirault lui a values.

#### UN GRAND MOMENT DE QUALITE ET D'EMOTION

Le plateau de Laon a résonné une nouvelle fois, dimanche, des échos de la sainte Cécile.

Fête des musiciens mais aussi l'expression musicale dans toute sa diversité : Orchestre Harmono-Symphonique, Harmonie, Orchestre de Chambre « Orchala », Batterie-Fanfare, l'Ensemble Vocal, la Chorale La Villanelle, la Chorale Paroissiale œuvrant à l'unisson pour chanter la même joie comme le public a pu le vérifier à l'occasion d'un des grands moments de la sainte Cécile : la messe célébrée à la cathédrale.

La batterie fanfare défile en ville haute pour se rendre à la cathédrale où un concert spirituel précéda la Grand Messe en Musique.

Point de convergence privilégié, cette messe a permis aux très nombreuses personnes présentes qui garnissaient entièrement l'édifice, d'assister à un moment d'une rare qualité.

En fait, le spectacle de l'Orchestre Harmono-Symphonique dirigé de main de maître par Roger Thirault, interprétant dans l'envolée des Chœurs le superbe et grandiose Hymne de Fraternité composé en 1975 par Serge Lancelen et Roger Thirault atteint les sommets.

Quittant la Cathédrale, c'est ensuite à la Maison des Arts et Loisirs que chacun a pu apprécier une nouvelle fois la qualité, la rigueur et l'entrain des exécutants de l'Harmonie et de sa Batterie-Fanfare à l'occasion de l'Aubade finale.

Les plus hautes personnalités assistèrent au vin d'honneur offert par la municipalité.

Un banquet réunissant près de 150 convives fut servi par les soins de l'Hostellerie du Bon Accueil à Etouvelles.

Cette journée se termina par une sauterie familiale dans la bonne humeur...

## Rhône-Alpes

### Rhône

#### Assemblée générale du 27 octobre 1984

C'est à la salle des fêtes de Montanay que le Président Vettard, assisté de René Combe, Président Adjoint, ouvre à 14 h 45 l'assemblée générale 1984, en présence de nombreuses personnalités, et des délégués de tous les groupements de la Fédération Musicale du Rhône.

Le pointage effectué à l'entrée par le Secrétaire Jean Falcoz fait apparaître que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président salue et remercie les personnalités présentes :

MM. Perrut, Député, Président A.R.D.I.M. ; M<sup>e</sup> Berger, Vice-Président du Conseil général, Président A.D.D.I.M., représentant M. Palluy ; MM. Metreaux, Conseiller général ; Adam, Vice-Président C.M.F. Président Groupement Rhône-Alpes ; Vagnon, Secrétaire général Rhône-Alpes ; Vial, Secrétaire de la Fédération de l'Ain ; Constantin, Secrétaire de la Fédération de l'Ardèche ; Bozon, Fédération de la Savoie ; P. Weinborn, Vice-Président Honoraire de la Fédération du Rhône ; Guyonnet-Duperrat, Délégué de la S.A.C.E.M. ; Gicquel, Délégué départemental A.D.D.I.M. ; MM. les Présidents des dix groupements de la Fédération Musicale du Rhône.

D'autre part, le Président excuse :

M. le Commissaire du Gouvernement, Préfet du Rhône ; M. Neveu, Délégué régional à la Musique ; Mme S. André, MM. Bonnet, Bruyas, Mercier, Tregouet, Vice-Présidents du Conseil général ; MM. Barriol, Fulchiron, Hamelin, Lamy, Mick, Rollet, Conseillers généraux ; M. le Maire de Neuville-sur-Saône ; MM. Barri, Directeur régional ; Darras, directeur départemental Jeunesse et Sports ; M. Canton-Debat, Directeur régional S.A.C.E.M. ; M. Lombard, Directeur du Conservatoire National de Région.

Le Président Vettard remercie M. le Maire de Montanay pour l'accueil réservé à la Fédération du Rhône, remercie également l'Harmonie de Neuville pour la magnifique prestation donnée en levée de rideau de l'assemblée générale, il remercie également les responsables du groupe de Neuville : M. Frecon, nouveau Président et Soustrot pour l'organisation parfaite de cette journée.

Présentant le rapport moral, le Président Vettard rappelle tout d'abord le décès de Francisque Bernard, ancien Président de l'U.D. et demande de respecter une minute de silence à sa mémoire et d'y associer également les musiciens disparus au cours de l'année.

Le Président souligne le travail assidu des membres du bureau, qui assurent chaque semaine la permanence au siège rue Vendôme, ainsi que le travail continu de toute l'année, rappelle également les réunions périodiques du C.A. qui permettent de résoudre rapidement les problèmes posés.

Le Président les remercie au nom de l'assemblée, remercie également Prési-

dents, Directeurs, Techniciens présents à cette assemblée.

Le Président annonce que cette assemblée générale traditionnelle est la dernière, elle sera remplacée en 1985 par un congrès qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin. Cette date fixée après le congrès C.M.F. permettra de donner les toutes dernières informations aux sociétés, et assurera d'autre part la mise en place des décisions prises dès la rentrée de septembre.

Il ne faut pas craindre, rappelle le Président, de modifier les habitudes acquises, d'aller vers une plus grande souplesse de nos structures, et apporter de ce fait une aide efficace aux sociétés, ceci étant, nous œuvrerons pour maintenir le renouveau de nos sociétés.

Ce renouveau, et la vitalité des sociétés musicales de la Fédération ont été démontrés lors de la soirée musicale du 15 juin dans les salons de l'Hôtel du Département ; le Président souligne l'impact important d'une telle prestation auprès des pouvoirs publics, démontre également le travail de chacun à chaque société.

Le Président Vettard termine en formant le vœu que chacun apporte sa compétence et sa disponibilité à l'amélioration constante de nos sociétés.

L'Assemblée applaudit chaleureusement, montrant ainsi sa reconnaissance pour le travail accompli par notre Président, et adopte son rapport à l'unanimité.

Le rapport d'activité présenté par le Président Combe, dont la compétence et le dévouement ont été soulignés par le Président Vettard, fait apparaître la vitalité des groupements.

Rappelons pour mémoire ces quelques chiffres : la Fédération Musicale du Rhône compte 133 sociétés et plus de 5.000 musiciens, 44 harmonies, 30 fanfares, 24 batteries-fanfares, 3 symphonies, 20 chorales, 5 écoles de musique sans orchestre d'adhérent direct, 2 ensembles accordéons, 4 trompes de chasse, 1 orchestre flûte, 75 écoles de musique (municipales, agréés ou de sociétés) dirigées et animées par nos sociétés.



Guignol lyonnais

Le Président Combe rappelle la géographie du département, les manifestations de chaque groupement, la création de l'orchestre fédéral qui s'est produit pour la première fois lors de la soirée musicale du 15 juin, et informe l'assemblée des réunions du C.A. pour la saison 85, à savoir : 18 février, 10 mars, 14 avril, 19 mai, 2 juin, 15 septembre.

A l'unanimité, l'assemblée approuve ce rapport.

#### COMPTE RENDU FINANCIER

M. Germain, Trésorier, présente comme chaque année un compte rendu clair et précis des différents mouvements financiers de l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel.

M. Guilloud, au nom de la commission de contrôle, demande à l'assemblée d'approuver ce compte rendu, et adresse les félicitations de tous à M. Germain ainsi qu'à M. Lenfant, trésorier adjoint.

Compte rendu adopté à l'unanimité.

#### RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Sept postes sont renouvelables : MM. Vettard, Clagnon, Cayrol, Germain, Vallat, Chalvin, Lenfant.

Après vote à bulletins secrets, les membres sortants sont réélus dans leur fonction.

Remerciements du Président.

#### COMMISSION DE CONTROLE

MM. Guilloud et Morateur sont reconduits dans leur fonction.

M. J. Lorenzo, du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, est nommé commissaire aux comptes en remplacement de M. Gaude, décédé.

#### INFORMATION COMITE TECHNIQUE

Roger Cayrol, Directeur technique, donne connaissance des travaux du Comité technique qui s'est réuni le 21 octobre au siège, rue Vendôme.

Rien de nouveau quant à l'orientation donnée l'année précédente. Les programmes d'examens sont axés sur un niveau élémentaire correspondant au niveau conservatoire.

Premier et deuxième degrés, épreuves fournies par la Commission technique, laisser l'organisation de ces examens aux groupements. Quant au 3<sup>e</sup> degré, qui doit être un couronnement des études au sein de la Fédération, son organisation reste à la charge du Comité technique départemental. Toutes demandes de programmes d'études, ou d'épreuves d'examens doivent être obligatoirement adressées au siège de la Fédération, 235, rue Vendôme, qui en assurera la ventilation.

Examen 3<sup>e</sup> degré 1984 : 19 élèves inscrits, 14 mentions ont été obtenues.

L'examen 3<sup>e</sup> degré 1985 est fixé au 8 juin, le lieu sera déterminé en fonction du nombre d'inscrits.

#### STAGE (15-27 juillet)

Roger Cayrol précise que le stage a été encore plus brillant d'après l'appréciation

des stagiaires, il rappelle le but de ce stage : fournir des chefs et des pédagogues pour nos sociétés, il rappelle également la formation de l'orchestre fédéral mis en place en mars 1984 et qui est une sorte de continuité du stage, mais cet orchestre n'est pas réservé uniquement aux stagiaires, tous les musiciens y seront bien accueillis. A ce sujet, Roger Cayrol regrette la représentation peu importante des groupements, il souligne qu'il n'y a pas de conditions spéciales pour en faire partie. Seule réserve, cet orchestre sera dirigé par des jeunes sortant du stage et qui doivent également préparer les partitions (arrangements et conducteurs).

La responsabilité de l'organisation administrative du stage a été confiée à Roger Prajoux, Vice-Président, qui assure également l'administration du Comité technique ; Roger Prajoux donne quelques précisions sur le stage 1984.

Cinquante-trois stagiaires présents.

La journée « porte ouverte » a eu lieu le dimanche 22 juillet.

Le concert de clôture en l'église de Savigny, le jeudi 26 juillet, devant une salle comble et un public très chaleureux.

Stage 1985 : 15-27 juillet, concert de clôture le 26.

Rappel de la mise sur pied de l'orchestre fédéral en mars 1984, première prestation lors de la soirée musicale du 15 juin, il comptait trente-huit exécutants.

L'effectif, lors de la rentrée de septembre, est de cinquante et un ; au cours de la saison, quatre répétitions sont envisagées, rappel qu'il n'y aura pas de directeur en titre.

Il est envisagé la mise sur pied d'un stage pour batterie-fanfare, stage court 48 heures, dates envisagées : 13-14 avril ou 18-19 juin, participation maximum des stagiaires : 200 F, faire connaître au plus tôt les musiciens susceptibles de participer à ce stage.

M. Serre, ancien commandant de la musique de la 5<sup>e</sup> région, accepte la responsabilité technique de ce stage.

Remerciements du Président à MM. Cayrol et Prajoux, pour le travail accompli.

#### SUBVENTIONS

Plusieurs interventions ont lieu, soulignant la modicité de la subvention allouée à chaque société.

Le Président souligne que le montant de la subvention versée aux sociétés représente 60 % de la subvention du conseil général, et précise, d'autre part, que seule la Fédération du Rhône procède à une répartition dont bénéficient toutes les sociétés du département.

#### CALENDRIER

Les groupements ayant fixé les dates importantes de leurs manifestations (assemblée générale, festival, examens) les ont communiqués au secrétariat.

#### CONGRES DEPARTEMENTAL

Le congrès de la Fédération musicale du Rhône, puisque telle est désormais son

*Cmf*



appellation, se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1985, à Bourg-de-Thizy, Roger Prajoux ayant accepté pour son groupement la responsabilité de l'organisation de ce congrès.

Samedi 1<sup>er</sup> juin, à 14 heures, congrès, à l'issue de celui-ci réception des congressistes et vin d'honneur ; après le repas officiel, fête de nuit musicale.

Dimanche 2 juin, le matin, office en musique, apéritif-concert, repas en commun ; l'après-midi, festival départemental organisé dans le cadre du congrès, festival suivi d'un buffet campagnard.

Il est demandé impérativement qu'une société au moins par groupement participe à ce festival départemental.

Il est également souhaitable de prendre pour l'avenir un créneau fixe quant à la date de ce congrès départemental.

Le Président remercie Roger Prajoux de ces précisions et du lourd travail de l'organisation de ce congrès.

#### QUESTIONS DIVERSES

Le Président donne la parole à M. Perrut, député du Rhône, Président de l'A.R.D.I.M., appelé par d'autres obligations.

M. Perrut rappelle les fonctions importantes imparties aux sociétés musicales et écoles de musique, il adresse ses félicitations à tous et à tous les niveaux.

Tout sera mis en œuvre, rappelle M. Perrut, pour aider davantage sur le plan régional, mais le budget ne permet pas de descendre à l'échelon des sociétés, il rappelle également quelques chiffres : 600.000 F alloués pour l'achat d'instruments, 1.000.000 répartis aux A.D.D.I.M. des huit départements.

Pour terminer, M. Perrut demande d'œuvrer toujours pour le développement des sociétés musicales et la recherche de la qualité.

Remerciements du Président.

La parole est ensuite à Maurice Adam, Président du Groupement Rhône-Alpes, Vice-Président C.M.F. Maurice Adam rend hommage aux Présidents et responsables de sociétés, et en particulier aux membres du C.A. de la Fédération du Rhône et au Comité technique.

Maurice Adam met l'accent sur la priorité pour la formation des jeunes, seul

moyen d'éviter la disparition de sociétés, rappelle également la vocation essentielle des écoles associatives et municipales, souligne que la formation des jeunes est particulièrement active dans le département du Rhône.

Maurice Adam termine en demandant à tous de rester vigilants et d'œuvrer avec détermination pour l'avenir de nos sociétés.

Remerciements du Président.

M<sup>e</sup> Berger, Vice-Président du conseil général, Président de l'A.D.D.I.M., transmet tout d'abord les regrets de M. Palluy, Président du Conseil général, de n'avoir pu assister à nos travaux.

M<sup>e</sup> Berger dit sa conviction, je cite : « De la nécessité de marcher main dans la main : A.D.D.I.M. et Fédération de façon à étendre la représentativité de l'A.D.D.I.M. qui est là pour suppléer à ce qui ne peut se faire par l'intermédiaire de la Fédération. »

Pour 1985 a été programmé le chant choral, toutes les semaines un professeur du conservatoire enseigne aux professeurs de sociétés.

En conclusion d'un vibrant exposé quant à la culture musicale, M<sup>e</sup> Berger insiste sur le combat engagé pour parvenir à avoir des professeurs de musique dès l'école maternelle.

Remerciements du Président.

Le Président demande l'accord de l'assemblée pour l'adhésion d'un nouveau groupement : Mornant, comportant sept nouvelles associations.

Demande l'adhésion également de la société lyonnaise Paul Decavata, aval du Président de groupement Louis Bouissou.

Accord de l'assemblée.

Il est 17 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Vettard déclare close l'assemblée générale 1984.

#### Région parisienne

#### PARIS

#### Nécrologie

La Fédération Musicale de Paris a le regret de nous faire part du décès de son Secrétaire Général, M. Maurice Launay, décédé le 28 novembre 1984, dans sa 74<sup>e</sup> année.

M. Maurice Launay était un homme particulièrement dévoué et compétent. Il était Secrétaire Général de la Fédération Musicale de Paris depuis dix-sept ans et nous avons tous apprécié le travail efficace et précis qu'il a effectué pendant ces longues années de secrétariat.

Il avait d'ailleurs de nombreuses autres occupations : membre du Cercle Musical P.O., de l'harmonie « La Renaissance », sociétés dont il était le délégué à la Fédération Musicale de Paris ; il était le correspondant du « Jardin du Cheminot », secrétaire de la Commission Nationale de Musique de l'U.A.I.C.F. et s'occupait des retraités du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

C'est un homme d'un dévouement exceptionnel qui vient de disparaître et qui laisse un grand vide derrière lui.

#### Hauts-de-Seine

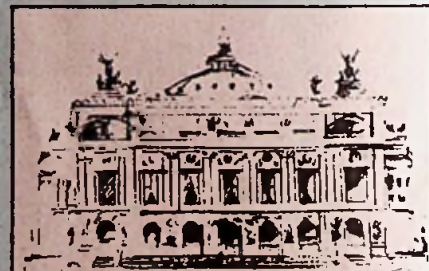
#### BOULOGNE-BILLANCOURT

#### Centenaire de la Boulonnaise Société Municipale de Musique

Qu'il est donc fertile en événement heureux le chemin parcouru par la Boulonnaise, notre actuelle Société Municipale de Musique, depuis sa création il y a un siècle ! Jugez-en plutôt...

C'est le 16 octobre 1884, qu'un groupe d'instrumentistes de l'ancienne société de musique communale se réunissait, en vue de créer à Boulogne la « Fanfare Boulonnaise », afin de redonner à notre ville une activité artistique. Le nouveau groupement n'a pas une année d'existence qu'il remporte des médailles de vermeil aux concours de Vanves et de Bagneux : débuts réjouissants, pour les 26.000 habitants qui compte alors Boulogne. Avec un effectif de 36 musiciens, dirigés par M. Dastugues, la nouvelle fanfare prend dès lors son essor. Jusqu'à la démission de son directeur, en septembre 1893, elle gravira tous les échelons de la hiérarchie musicale dans de nombreux concours, alors que seront institués des cours de solfège destinés à former des futurs instrumentistes.

En octobre 1893, M. Creste prend temporairement la baguette et est remplacé, le 15 mars 1894, par M. Schwartz, alors chef de musique au 131<sup>e</sup> régiment de ligne. La société remporte des premiers prix aux concours du Havre, de Pantin, puis de Choisy-le-Roi et de Rouen et, en 1897, à Saint-Germain-en-Laye, ainsi qu'à Saint-Leu. Période faste que cette époque, où la fanfare, comptant 53 musiciens, pour une ville qui n'a encore que 37.000 habitants, s'honore d'avoir parmi ses membres bien-faiteurs, le comte d'Eu et les barons de Rothschild. En 1905, elle a atteint un haut niveau de qualité, ayant glané médailles et premiers prix, grâce à M. Schwartz, l'artisan de toutes ces victoires, qui décèdera malheureusement le 28 septembre, à l'âge de 56 ans. M. Launay prend alors la direction, l'effectif montant à 72 musiciens, des artistes de grande valeur et des élèves issus de l'école ayant rejoint les rangs de la société : il disparaîtra, hélas, le 7 octobre 1908. Ayant déjà remporté le Grand Prix d'Honneur au concours de Paris, en



L'Opéra



1906, la Boulonnaise, avec ses 99 musiciens, dirigés par M. Charbonneau, successeur de M. Launay, est dans toute sa gloire dans les années onze, mais la guerre vient brutalement interrompre ses activités...

En partie reconstituée, 18 de ses musiciens étant disparus dans la tourmente, la fanfare reprend petit à petit ses activités en 1919, toujours dirigée par M. Charbonneau qui la quittera à la fin de l'année 1920. Le 19 janvier 1921, M. Louis Millet, le transcritteur bien connu, est nommé directeur : il ne gardera ce poste que très peu de temps, étant décédé subitement le 27 mai de la même année. Il était élève et ami de M. Charles Levasseur qui le remplacera, le 29 juin, à la tête de la fanfare. Auteur de plus de 175 transcriptions d'œuvres classiques, cet éminent musicien donnera à la Boulonnaise un nouvel élan : de nombreux concerts attirant la foule et les plus grandes sommités du monde musical, aussi bien à Paris, au gymnase Huyghens — avec le concours de la célèbre chorale « les Enfants de Saint-Denis » — qu'en province et à Bruxelles. En 1927, l'effectif de la fanfare atteint même le chiffre record de 137 musiciens. La création d'un poste de directeur adjoint, confié à M. Ciro Urbini — déjà instrumentiste à la société et compositeur de nombreuses œuvres pour harmonies et fanfares — ne fait qu'accroître la renommée de la « Grande Fanfare Boulonnaise », devenue la première de France, avec « la Sirène ». Dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale, son activité est intense, mais, M. Levasseur décèdera le 26 décembre 1938, à l'âge de 76 ans... Après un court intérim du sous-chef, M. Mene-glier, la direction est confiée à un chef de valeur, M. Jules Gressier, en 1939. L'occupation réduit alors la fanfare à une inaction complète.

En 1943, en rassemblant bon nombre de musiciens provenant d'autres sociétés de la ville, le groupement prend le nom de « Société Municipale de Musique, la Boulonnaise », créant — suivant de nouveaux statuts déposés à la Préfecture, le 9 février 1944 — plusieurs sections : fanfare, harmonie, symphonie et chorale. Grâce au soutien de M. Le Gallo, maire, et aux efforts de M. Paul Souriau, président actif, la nouvelle association connaîtra une nouvelle activité, la salle de répétitions rue de la Belle-Feuille, la Salle des Fêtes et plusieurs squares étant mis à sa disposition. L'année suivante, M. Gressier quitte son poste de la fanfare pour assumer la Direction des Services Lyriques à la Radio et est remplacé par M. Pillas, à qui succéderont MM. Quicroix et Chapelat jusqu'en 1951, puis M. Gendre, la section harmonie étant alors dirigée par M. Weil, après 1946 et ce, jusqu'en 1952, époque à laquelle M. Nivert deviendra le directeur unique de la Société Municipale, jusqu'en 1955. L'Ecole Municipale de Musique s'étant séparée de la société en 1953, pour devenir autonome et prendre le titre de Conservatoire Municipal — devenu maintenant Ecole Nationale de Musique et de Danse — la Boulonnaise n'en constituera pas moins définitivement la section tambours et clairons, prenant part à de nombreuses manifestations.

En 1955, sur proposition du président

Souriau, M. Gérard de Vassal — actuellement Délégué aux Affaires Culturelles — se voit confier la responsabilité du secrétariat, tandis que M. Gérard Dayries, chef de la Musique du Matériel, est nommé directeur musical et le sera bientôt pour les trois formations. La Boulonnaise, forte de quelque 80 musiciens, reçoit alors un accueil chaleureux lors de ses sorties, aussi bien en Belgique et aux Pays-Bas, qu'en France. En 1961, M. Gaston Le Duc devient président adjoint et, l'année suivante, l'Harmonie des Usines Renault fusionne avec la Boulonnaise. Par son dynamisme et l'excellence de ses interprétations, notre harmonie se voit classer en Division d'Excellence, en février 1963.

En juillet 1965, M. Dayries s'étant retiré en province, est remplacé par M. Alphonse Dautricourt, ancien chef de la musique du 5<sup>e</sup> R.I., homme modeste autant que dévoué et d'une extrême affabilité. Grâce à lui, la Boulonnaise prend un nouvel essor. Après le décès brutal de M. Le Gallo, député-maire de Boulogne-Billancourt, en février 1965, c'est la disparition de M. Paul Souriau, survenue le 18 novembre 1966, qui endeuille notre Société Municipale de Musique. M. Gaston Le Duc est alors nommé président, et, sous son impulsion, grâce à l'aide de la municipalité dont M. Agogué est devenu le maire, la Boulonnaise connaîtra un regain d'activité, tandis qu'en 1972, de nouveaux statuts sont approuvés par M. Gorse, maire de la ville (1).

En décembre 1973, M. Dautricourt démissionne pour se consacrer uniquement à l'Harmonie des P.T.T. de Paris, et c'est M. Bruno Mayan qui est nommé directeur artistique, en janvier 1974. Il a de qui tenir puisqu'il est le fils de Jean-Joseph Mayan, ancien chef de la Musique des Equipages de la Flotte, à Brest... aussi, les activités de l'Harmonie, à Boulogne, aussi bien que dans la région parisienne et en province, sont-elles suivies avec le plus grand intérêt, pour la plus grande satisfaction de son nouveau président, M. Henri Spaily, M. Gaston Le Duc étant décédé le 31 janvier 1977, dans sa 74<sup>e</sup> année (2).

C'est donc à l'occasion de son centenaire que notre Société Municipale de Musique a reçu, le 23 juin dernier en soirée, au Centre Culturel, les 90 musiciens de la Musique de la Police Nationale, dirigés par le Commandant Pierre Bigot. Au programme, des œuvres de Laïo, Gershwin, Gabriel Pierné et Serge Lancen, brillamment interprétées. Le lendemain 24 juin, à 16 heures, dans le beau cadre du Parc Rothschild, un festival réunissait, en plus de la Boulonnaise, deux importantes formations de la région parisienne, les Harmonies de Pantin et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dirigées respectivement par MM. Bustin et Doucet, soit 110 musiciens.

(1) Présentateur des concerts à cette époque et par la suite, j'ai été à même de constater que les musiciens, tous des bénévoles, ne l'oublions pas, se donnaient corps et âme à leur tâche... et je me souviens avec émotion, des sorties annuelles traditionnelles à Benais (I-et-L.), aux côtés du capitaine Boyer, où au sein de la grande famille de la Boulonnaise, nous nous retrouvions dans une ambiance de chaude sympathie.

(2) Homme d'une très grande droiture, M. Le Duc avait publié, en 1969, une remarquable plaquette : « Rétrospective sur la Société Municipale de Musique » dont je me suis servi pour rédiger ces lignes.

Ce concert, en grande partie récréatif, puisque des œuvres de Louis Ganne, Francis Popy et Jacques Devogel, John Darling et Gershwin, entre autres, voisinaient avec des partitions plus classiques de Mendelssohn, Verdi et Serge Lancen, fut très applaudi et présenté habilement par M. Frank Steff, de l'« Association Française Musique Récréative ».

Longue vie à la Boulonnaise !

## Messe de Sainte-Cécile de la Boulonnaise

Parmi les prestations habituelles de la Boulonnaise, il en est une qui est remarquée tous les ans : l'accompagnement musical de la Messe dédiée à Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Cette année, comme toujours en l'église Notre-Dame de Boulogne-Billancourt, le 24 novembre, à 18 heures, avec le concours de la chorale paroissiale, notre Société Municipale de Musique n'a pas failli à la tâche qui lui était confiée.

Remarquablement dirigés par M. Bruno Mayan, nos musiciens ont donné, à l'entrée, « la Plainte du Clocher », œuvre richement orchestrée et ô combien sonore, due à la plume experte de Guillaume Balay qui dirigea la Musique de la Garde Républicaine de 1911 à 1927... puis, à l'offertoire, l'émouvant « Panis Angelicus », de César Franck, grand maître ès musique sacrée. La communion était accompagnée d'un majestueux « Prélude » de Lully et du solennel « Largo » de Hændel qui est, en réalité, un air de l'opéra « Serse » (Xerxès), écrit en 1738. A la sortie, la pompeuse « Marche triomphale » de Lully, bien dans le style du grand siècle, clôturait magnifiquement cette messe en musique. M. Mayan et ses musiciens, donnèrent de ces œuvres des exécutions nuancées, propres à en faire ressortir les diverses sonorités, tout en respectant les intentions des auteurs.

J'ajouterai qu'à l'issue de la messe, les musiciens et leurs familles se retrouvèrent réunis, pour un repas amical, au restaurant municipal, comme il est de tradition chaque année, et que le Délégué aux Affaires Culturelles, M. Gérard de Vassal, ne leur ménagea pas ses louanges.

## Essonne

### LONGJUMEAU

#### Les activités de l'ensemble instrumental à plectres du conservatoire de musique

L'Ensemble Instrumental à plectres du Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau, que dirige Sylvain Dagosto professeur de guitare et mandoline au conservatoire, s'est produit au cours de l'année dans de nombreuses manifestations musicales.

La première fut le 12 février 1984 à l'Auditorium 91 où, devant un jury de qualité, il concourait dans le cadre de la Confédération Musicale de France et obtenait son classement en 1<sup>er</sup> division, 1<sup>er</sup> section, ce qui lui permettra à l'avenir de participer dans des concours nationaux ou internationaux.

Nous croyons savoir qu'à l'occasion du 2<sup>e</sup> Festival International de mandolines qui



se déroulera au théâtre Adolphe-Adam à Longjumeau les 17, 18 et 19 mai 1985 où l'Allemagne, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la Hollande, le Portugal et la France seront représentés, la Fédération Musicale d'Ile-de-France en collaboration avec l'Union Départementale de Musique 91 envisagent d'organiser en notre ville un Concours National pour orchestres à plectres le 16 mai 1985 et l'Ensemble Instrumental à plectres de Longjumeau y participera.

Ce succès remporté, l'Ensemble se produisait le 11 mars en l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois à Champlan dans le cadre du conservatoire municipal de musique de Champlan puis le 17 mars au théâtre Adolphe-Adam à Longjumeau avec le « Mandolinen-Orchester » de Brotten pour le Comité de Jumelage.

Le 25 mars il donnait un concert au profit du Foyer des personnes âgées de Savigny et le 29 avril à l'Auditorium 91 à Longjumeau, il participait à l'audition d'élèves du conservatoire municipal de musique de Longjumeau.

Le 5 mai avec la Chorale de Paray-Vieille-Poste, il se produisait en l'église Jésus-Ouvrier de Paray-Vieille-Poste et le lendemain 6 mai, il offrait un concert aux pensionnaires de la « Maison de Retraite Maurice-Chevalier », Fondation Dranem, à Ris-Orangis.

L'Ensemble Instrumental à plectres de Longjumeau terminait sa saison le 13 mai par un concert donné au profit de la « Résidence des personnes âgées » d'Epinay-sur-Orge.



Partout où l'Ensemble s'est produit il a obtenu un franc succès par ses programmes éclectiques et de qualité et nous souhaitons le voir et l'entendre encore de nombreuses fois parce qu'il apporte dans tous ses concerts l'enthousiasme et la joie d'écouter.

Nous tenons à féliciter cet ensemble pour toutes ces actions musicales données bien souvent au profit des personnes âgées et parce qu'il représente dignement la Ville de Longjumeau et le Conservatoire de Musique partout où il se produit.

### SAINT-GRATIEN

#### Une participation heureuse !

Il est 8 h 30 ce dimanche 23 septembre, devant la Mairie de Saint-Gratien un autocar nous attend.

Notre Chorale est en route pour Ecuble (Eure-et-Loir). Personne ne connaît ce village, si ce n'est l'un d'entre nous qui a proposé notre participation aux organisateurs du Premier Festival d'Automne d'Ecuble.

Bilheux, 150 habitants, Ecuble, 50 seulement ! Deux villages un peu perdus au cœur du Thymerais entre Chartres et Dreux, entre blé et maïs !

Deux villages qui, sur une idée un peu folle de quelques amis, se sont unis pour réaliser une grande fête du Chant et de la Musique, aux premiers jours de l'Automne. Mais quelle idée !

Les habitants de ces deux communes se sont mobilisés, tant pour l'accueil que pour la décoration, la restauration ou l'hébergement.

Plus de 500 auditeurs ont pu, pendant deux jours, apprécier : Pierre Louki, Paul Louka, Greaml Allwright (celui-ci venait de terminer un récital de 10 jours à Bobino et, quoique chantant en français, n'oublia pas sa langue maternelle en interprétant Bransens en anglais). Tous trois avaient un point commun : ils étaient les Amis de Georges.

Cette belle affiche remplissait la soirée de samedi.

Le dimanche, dès 15 heures, la Belgique était à l'honneur, grâce à Edouardo Lemonte, guitariste et Jean-Georges Barnabé, flûtiste, tous deux de classe internationale, en interprétant les Romantiques Italiens.

Puis notre « Chorale Mixte de Saint-Gratien » leur succéda et produisit succes-

sivement : Credo d'Espoir de Roger Baron et cinq extraits de Carmina Burana de Carl Orff.

Vinrent ensuite « Los Calchakis » avec leur musique si chaude et si entraînante de leur lointaine Amérique du Sud, sous la direction d'Hector Miranda.

Pour clore ce beau concert, notre Choral rejoignit « Los Cachakis » pour interpréter, ensemble, la célèbre « Misa Criola » d'Ariel Ramirez.

Ce fut, comme les fois précédentes, (à Saint-Gratien et à Etampes) un très grand succès, témoigné par les applaudissements et nombreux rappels.

Une belle réussite le samedi soir, une autre le dimanche. Bravo et merci les Amis d'Ecuble, « Les Amis Décuplés » (comme ils se plaisent à le dire) vous avez bien mérité le succès obtenu en décuplant vos forces; merci de nous avoir permis de participer à ce beau Festival.

### Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 18 novembre 1984, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert d'automne dans la salle des Fêtes Jean-Vilar à Argenteuil.

La salle était comble et parmi l'assistance on pouvait remarquer la présence de M. Roger Ouvrard, Maire Adjoint, responsable de la Culture et du Conservatoire de Musique et de Danse, ainsi que de nombreuses personnalités musicales.

Le programme très éclectique comprenait des œuvres anciennes et des œuvres contemporaines : Barriera de Caroso, arrangement Behrend, Ballet composé pour le mariage de Virginia Médici d'Este, duchesse de Modène ; Concerto en Ré Majeur pour Mandoline d'Emanuelle Barbella, Arrangement Mario Monti, Allegro, Andantino, Allegro, Soliste : Didier Le Roux ; Wechsel-Spiele (Alternances) de Konrad Wölki, Suite en 4 mouvements pour orchestre à plectre ; Concerto en Sol Majeur pour 2 Mandolines d'Antonio Vivaldi, Allegro, Andante, Allegro, Solistes : Eric Depret et Florentino Calvo ; Sinfonia, Quatuor de G.B. Gervasio (XVIII<sup>e</sup> siècle), Arrangement Mario Monti, Allegro, Larghetto, Allegro, Mandolines : Didier Le Roux, Eric Depret, Mandole : Jean-Paul Bazin, Guitare : Guy Le Roux ; Introduction et Allegro pour Mandole et orchestre à plectre de Günter Braun, Soliste : Jean-Paul Bazin ; Sur un marché persan d'Albert Ketelbey, arrangement S. Ranieri ; Duo pour Mandoline et Guitare de Norbert Sprongl, Allegro, Allegro vivace, Adagio, Allegro vivace, Mandoline : Didier Le Roux, Guitare : Guy Le Roux ; Betrachtung de Takashi Ochi, Méditation sur une vieille mélodie japonaise « O edonihon bashi » « Le pont de Tokyo » ; Imperia, ouverture de Mario Maciocchi.

Le public fit une ovation à l'orchestre et particulièrement aux solistes de l'Estudiantina, tous 1<sup>er</sup> Prix de Mandoline du Conservatoire d'Argenteuil (qui est contrôlé par l'Etat et en passe de devenir National).

Ce fut un très beau concert avec un programme qui mit en valeur tous les timbres des instruments et le talent de leur directeur Mario Monti.

Rendez-vous fut pris pour le concert de printemps, le 17 mars 1985.



HENRI  
**SELMER**  
PARIS

Henri Selmer et Cie  
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE  
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie  
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS  
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)

# Editions Robert Martin



**musique  
instruments  
accessoires  
équipement**

**enseignement  
harmonie  
fanfare  
batterie-fanfare**

*Notre catalogue Instruments et Accessoires novembre 1984 a été adressé dès sa parution à toute notre clientèle. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous le demander (en précisant vos qualités et fonctions ; merci).*



**MARTIN-MUSIQUE-MACON**

**Et n'oubliez pas que :  
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE  
les instruments de toutes marques se trouvent aux :**

**EDITIONS ROBERT MARTIN**

**B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE - TEL. : (85) 34-46-81**